2e cahier : SUPPLÉMENT ÉCONOMIE ET EMPLOIS

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13569 – 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

MARDI 13 SEPTEMBRE 1988

Retraite stratégique en Birmanie

Etrange fin de règne à Rangoun... Surveillé de près par le noyau dur de l'armée, un chef d'Etat de circonstance effectue reculade sur reculade pour tenter d'endiguer un soulèvement populaire dans une atmosphère qui frise l'anarchie. L'équipe du président Maung Maung, censée gouverner le pays depuis le 19 août, a fait voter à la sauvette et à l'unanimité par le parti unique et le Parlement une concession essentielle à ces millions de gens qui, depuis des semaines, manifestent en faveur de la démocratie : elle leur a promis le multipartisme et des élections générales dans un délai de trois mois.

Mais, derrière la carotte se profile déjà le bâton. M. Maung Maung a intimé l'ordre aux fonctionnaires — dont la majorité ont fait défection — de reprendre le travail, et il a réclamé la dissolution des « administrations parallèles » mises en place par les « dissidents ». Il a annoncé que le parti unique resterait au pouvoir jusqu'au jour du scrutin. Inutile de s'étonner si les principaux dirigeants de ce soulèvement populaire ont réagi négativement, le régime faisant toujours la sourde oreille à leur autre revendication : céder la place à un gouvernement de transition.

Le pouvoir n'en vient pas moins d'opérer une nouvelle marche arrière. Mais c'est pour tenter encore de gagner du temps et de rester au commandement. S'il a reculé devant le « pouvoir de la rue », il n'a pas encore capitulé. Maîtresse de la situation depuis 1962, l'armée a été surprise par l'explosion de colère de la population. S'étant rendu compte de l'échec de sa politique de répression, elle a opéré une retraite stratégique, mais n'a pas renoncé à jouer les arbitres.

La prudence des militaire s'explique aussi par leurs divisions. Si la défection d'éléments de l'armée de l'air et de la police, qui ont défilé aux côtés des manifestants, n'est pas significative, la grogne de beaucoup d'officiers à l'issue de la dernière répression, qui a fait des centaines de victimes, l'est plus. Nombre d'étudiants sont des enfants d'officiers, lesquels ne peuvent pas tous rester insensibles, en outre, aux appels de plusieurs de leurs anciens chefs, comme l'ex-général Tin U, à changer de camp. A l'exception d'un noyau dur, l'armée hésite encore.

Voilà qui explique l'aspect étrange de la situation. Alors que des manifestations monstres ont lieu dans le centre de Rangoun, à quelques kilomètres de là, dans une banlieue cossue et bien protégée, les dignitaires du régime déjà déchu suivent attentivement les événements, sans être inquiétés. Ils ont même laissé, en toute impunité, l'ancien premier ministre U Nu, chassé du pouvoir en 1962 par le général Ne Win, annoncer la formation d'un gouvernement provisoire.

La partie n'est pas jouée entre le régime, qui sent le pouvoir lui échapper, et une opposition improvisée et désunie, et les manifestations devraient se poursuivre. Entre les personnalités qui s'expriment au nom du mouvement populaire et celles qui défendent les intérêts du régime menacé, aucun dialogue sérieux ne semble pouvoir s'établir. La Birmanie est entrée dans une zone de turbulence. Les lendemains de dictature s'annoncent souvent amers.



M 0147 - 0913 0 - 4,50 F

3790147004500 09130

Le pouvoir soviétique face à de nouvelles manifestations

Radicalisation nationaliste en Arménie et en Estonie

Face au développement des mouvements nationalistes, dans les pays baltes comme en Arménie, les autorités soviétiques rejettent avec fermeté les revendications territoriales, mais se montrent prêtes à des compromis sur d'autres plans. Le comité central du PC d'Estonie a approuvé l'introduction de l'estonien dans cette république. En Arménie, où d'importantes manifestations se poursuivent à Erivan, les autorités locales semblent opter pour le dialogue.

MOSCOU
de notre correspondant

Pacifiques mais massifs, les rassemblements nationalistes se multiplient en Union soviétique. Dimanche 11 septembre, plusieurs centaines de milliers d'Estoniens ont ainsi pris part à un long meeting non loin de Tallin, leur capitale.

L'idée d'indépendance s'exprime de plus en plus ouvertement dans cette République, où le niveau de culture est remarquablement élevé, où l'on prépare dans la fièvre le passage progressif à une autonomie économique complète, où le drapeau national a déjà été autorisé et où un plénum vient, ce week-end, de promouvoir l'estonien au rang de langue d'Etat. Durant le meeting de dimanche, plusieurs orateurs se sont ainsi prononcés en ce sens devant le premier secrétaire de la République, tout récemment mis en place par M. Gorbatchev, très populaire et suffisamment habile pour ne rien laisser — pas même les scandales — se dérouler en dehors de lui.

Vendredi et samedi, c'est quelque cent mille personnes qui avaient retrouvé à Erivan, la capitale arménienne, le chemin de la place de l'Opéra.

C'est sur cette place qu'avaient débuté en février dernier les grandes manifestations en faveur du rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie.

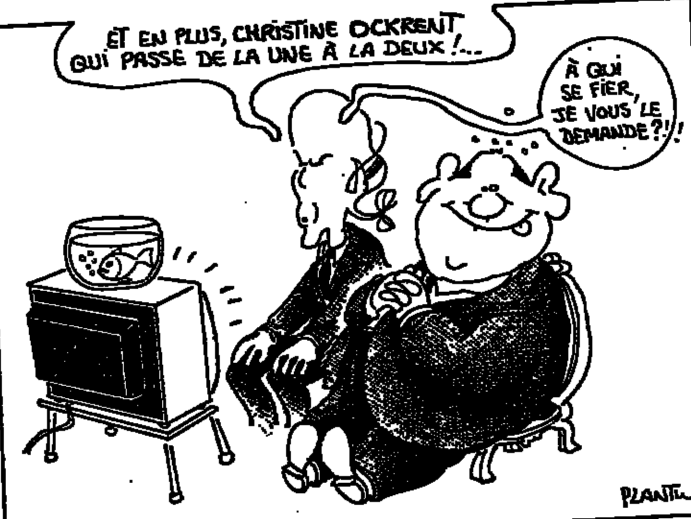
BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Après avoir exclu tout accord avec le FN

La droite souligne l'alliance entre les socialistes et le PC

Le week-end a été dominé par la polémique lancée par M. Giscard d'Estaing renvoyant dos à dos le PCF et le Front national. A la Fête de « l'Humanité », M. Marchais s'en est pris à l'ancien chef de l'Etat, « qui a osé mettre sur le même plan le groupe fascisant de Le Pen et le Parti communiste ». Ainsi, après avoir clarifié sa position vis-à-vis de l'extrême droite, refusant tout accord avec elle, l'opposition veut déplacer le débat sur le terrain des alliances entre le PS et le PC.



Lire l'article de JEAN-YVES LHOMEAU page 8

Accord entre l'UAP et Sun Life

Un premier pas vers la « privatisation douce » du groupe français.

PAGE 26

La présidence du Liban

Un entretien avec le ministre syrien des affaires étrangères.

PAGE 4

La nouvelle loi sur l'audiovisuel

Les experts proposent que le président de la République nomme tous les membres de la future autorité, après consultation des présidents du Sénat et de l'Assemblée.

PAGE 13

M. Soisson et la négociation

Un article du ministre du travail et de l'emploi.

PAGE 26

Le sommaire complet se trouve en page 32

Un témoignage sur les réfugiés en Turquie

Des Kurdes sous les gaz

La répression menée, notamment au moyen d'armes chimiques, par l'armée irakienne contre la population kurde a provoqué un exode massif, comme en témoigne ci-dessous Renaud Fessaguet, journaliste français qui s'est rendu à la frontière turco-irakienne.

Frontière turco-irakienne
correspondance

La piste qui court d'Uludere à Cukurca n'en finit pas. Après d'innombrables contrôles militaires, le convoi de journalistes est brusquement arrêté par un barrage de soldats turcs : ici, à Ortabag, à l'extrême sud de la province d'Hakkari, l'armée turque est en état d'alerte maximum.

En contrebas de la route en effet, trois mille Kurdes viennent de franchir la rivière qui sert de frontière entre la Turquie et l'Irak, pourchassés par les forces de Bagdad.

Immédiatement, les « *komandos* » turcs — béret bleu, tenue léopard — s'interposent et refusent fermement tout droit de poursuite à leurs vis-à-vis. La tension est extrême et le colonel turc invoque les risques d'affrontement pour refuser de laisser passer les journalistes.

Autorisation est tout de même donnée d'approcher les Kurdes. Le docteur Bernard Benedetti, dépêché par Médecins du monde, interroge les nouveaux exilés, apparemment très choqués. Leurs témoignages concordent. Ils viennent de fuir l'horreur. Bagdad a bel et bien pris le contrôle de « son » Kurdistan avec des moyens effroyables. Des centaines de villages ont été détruits au napalm, des familles entières massacrées et la zone littéralement aspergée de gaz chimiques.

RENAUD FESSAGUET.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

SPORTS

Wilander vainqueur des Internationaux de tennis des Etats-Unis

Lendl détrôné

Le règne d'Ivan Lendl sur le tennis mondial masculin, qui durait depuis cent cinquante-six semaines, a pris fin le dimanche 11 septembre à Flushing-Meadow.

Au terme de la finale la plus longue (quatre heures cinquante-quatre minutes) et peut-être la plus disputée (6-4, 4-6, 6-3, 5-7, 6-4) des Internationaux des Etats-Unis, le Suédois Mats Wilander, déjà vainqueur cette année des Internationaux d'Australie et de France, a non seulement pris sa revanche de la finale de l'an dernier mais son succès lui vaut d'accéder à la première place du classement de l'Association des tennismen professionnels.

La veille, la jeune Allemande de l'Ouest Steffi Graf (dix-neuf ans) avait confirmé son hégémonie sur le tennis féminin en réussissant le troisième grand chelem après Maureen Connolly (1953) et Margaret Court (1970).

(Lire nos informations ainsi que le récit de la victoire des Ferrari au Grand Prix d'Italie de formule 1 page 18.)

Le « justicier masqué » de Radio-Skyrock

Délation en stéréo

Il y a un an, le réseau de radio FM Skyrock a créé le personnage de « Skyman », un « justicier masqué » chargé de venger les auditeurs « persécutés ». Il suffit de lui écrire une lettre de délation précisant les noms et numéros de téléphone des futures victimes. Skyman promet de leur « faire passer un mauvais moment » au téléphone. Ce qu'il fait.

Skyman se flatte de posséder le rire le plus radiophonique de la bande FM : un long ricanement moqueur qui résonne tous les jours sur les ondes de Radio-Skyrock, à l'heure des vengeances téléphoniques de celui qui s'est lui-même baptisé le « *justicier masqué* ». « *Depuis que vous êtes tout petit, vous ne pensez qu'à faire souffrir ceux qui vous font du mal,* lance-t-il d'une voix mordante du fond de son studio parisien. *Mais vous n'osez pas. Pas de pitié pour les salauds. Ecrivez-moi tout : le mal qu'ils vous ont fait, leurs coordonnées complètes, des détails sur leur vie. Je vous vengerai.* » Zorro lui-même a été appelé à la rescousse : la séquence s'ouvre sur la musique du célèbre feuilleton accompagnée de paroles en l'honneur de Skyman, le « *super-héros qui court vers la vengeance au galop* ».

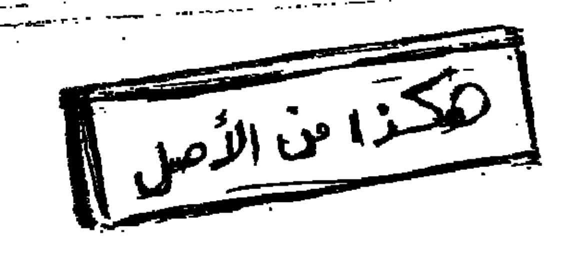
Le « justicier masqué » propose le plus sérieusement du monde aux auditeurs de faire souffrir « *ceux qui les punissent* ». Le châtiment est toujours le même : un canular téléphonique cruel à souhait. Skyman promet aux bienveillants délateurs de « *faire flipper leurs ennemis au téléphone* ». et un beau jour il met sa menace à exécution : les victimes « sélectionnées » sont subitement convoquées par les tribunaux, réclamées par les commissariats, menacées par les administrations. Elles ignorent alors à qui elles ont affaire. Elles ignorent surtout que leur nom et leur numéro de téléphone figurent au bas d'une lettre de dénonciation qui les accuse de tous les maux. Un appel à la vengeance lancé le plus souvent par de courageux délateurs qui préfèrent, eux, conserver l'anonymat.

Leurs crimes ? Skyman les résume en quelques mots expéditifs : une « *mémère qui n'aime pas les jeunes de son quartier* », une « *vendeuse raciste qui injurie les clients* », une « *bonne femme de Taverny qui injurie ses voisins* ». Les auditeurs n'en sauront pas plus. Le « justicier masqué » venge ses protégés avec fougue mais il n'aime guère s'attarder sur les prétendus délits de leurs persécuteurs. Les quelques phrases amères des lettres de délation suffisent à le convaincre.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 16.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Débats

CINÉMA

La dernière tentation ecclésiastique

par LAURENT SCHLUMBERGER (*)

LE *débat relatif au dernier* film de Martin Scorsese est donc ouvert, en France, par les cardinaux Decourtray et Lustiger. Sans doute un tel débat, alors qu'aucun de ses protagonistes n'a pu voir le film, a-t-il quelque chose de saugrenu. Mais, puisque nous y sommes invités, réagissons.

L'argumentation des cardinaux se déploie dans une triple direction : liberté, respect et propriété.

La *« liberté spirituelle de millions (...) de disciples du Christ »* serait donc *« blessée »* par *la Dernière Tentation du Christ.* Quelle est donc cette liberté, craintive au point de ne pouvoir supporter un regard indépendant sur le Christ, fragile au point de trébucher sur la thèse d'un cinéaste qui, ne l'oublions pas, *se compte* lui-même au nombre des disciples ici invoqués ? La *« liberté spirituelle »*, les pasteurs que sont Mgrs Lustiger et Decourtray le savent bien, se meurt de ses retenues et non de ses audaces.

Au reste, en quoi une œuvre peut-*elle blesser une liberté* ? N'est-ce pas la protestation contre sa diffusion et contre son existence même (*« vouloir porter à l'écran »* : c'est l'œuvre en tant que telle qui est visée par les évêques, quoi qu'ils en disent) qui porte en germe le désaveu *de cette* liberté pourtant revendiquée ?

Respect et irrespect

Nous rejoignons ici la deuxième ligne défensive, celle du respect. N'est-il pas étonnant de dénoncer de l'irrespect dans une œuvre que l'on ne connaît pas ? Suffit-il de quelques on-dit, de témoignages de seconde main et d'une pétition de *principe pour jeter* l'opprobre sur une œuvre cinématographique ? Car les deux évêques, et c'est leur troisième ligne de défense, prétendent avoir avec d'autres des droits sur la croix : *« La mort de Jésus* (appartient) *à la foule innombrable de ses disciples »*, écrivent-ils.

Hélas ! nous retrouvons ici la prétention de la hiérarchie catholique à dire le vrai sur le vrai, à délivrer la juste interprétation. Il est vrai que *c'est la tentation* de tout croyant de vouloir mettre la main sur la divinité. *On eût souhaité plus* de retenue chez des évêques qui, dépossédant un cinéaste qui se dit chrétien du droit que pourtant ils reconnaissent à la *« foule innombrable* (des) *disciples »*, se contredisent eux-mêmes. Faut-il ici citer toutes les paroles que les *Evangiles mettent dans* la bouche de Jésus et qui, parfois avec une violence extrême, dénoncent ceux qui prétendent mettre la main sur Dieu et maîtriser la mort de son Fils ?

Mais quittons là ces protestations qui, je le comprends bien malgré mon humeur, relèvent plus de l'amour blessé et du souci des *« petits » dans* la foi que de l'anathème doctrinal (et qui, soit dit en passant, présentent *aussi l'avantage* d'offrir à des croyants attirés par la rigueur traditionaliste l'occasion d'approuver leurs bergers).

J'entends ici ne rien dire sur le *film lui-même que, pas plus que tout* un chacun, je n'ai vu. Mais je livre trois convictions qui, sans doute, révéleront ma pleine adhésion aux principes de liberté et de critique auxquels les chrétiens protestants, dont je suis, sont attachés.

Je fais d'abord confiance au peuple de l'Eglise, à chaque chrétien, pour établir sa propre opinion au sujet de ce film. Et, au risque de faire sourire les non-croyants, je fais également *confiance* au *Saint-Esprit* pour guider ces chrétiens. Là se trouve l'authentique *liberté spirituelle.*

Ensuite, je ne crains en rien une œuvre d'art, *quelle que soit* sa qualité, dont le regard est aussi légitime que le mien. *L'histoire*, m'apparaît-il, enseigne que l'art ne concurrence pas la foi mais au contraire lui offre une chance de s'affermir, fût-ce dans la critique.

Enfin et surtout, il n'est pas exact que le film dont il est ici question mette en cause la *« vérité du témoignage évangélique »*. Il ne peut d'ailleurs pas le faire. Tout simplement parce *que les Evangiles sont muets* sur la psychologie de Jésus. Malgré toutes les tentatives passées ou présentes – telle celle de Martin Scorsese – de percer le mystère d'une conscience qui ne nous appartient pas, le témoignage évangélique ne propose en rien de méditer sur l'âme d'un homme d'exception.

Il nous invite à accueillir dans notre *vie* la puissance paradoxale d'une croix qui toujours, en dépit des *états d'âme ou des mièvreries* dont on cherche à la vêtir, demeurera, selon le mot de l'apôtre Paul, scandale pour les uns et folie pour les autres.

(*) Pasteur de l'Eglise réformée de France.

« Communication » et imposture

par JEAN SUR (*)

COMME *les pires gargotes* peuvent toujours parer d'appellations prestigieuses les plus détestables mixtures de produits médiocres ou avariés, on nous sert aujourd'hui sous le beau mot de communica*tion une nourriture* intellectuelle si grossière et si malsaine qu'il est *surprenant qu'elle n'ait pas encore* conduit notre société à l'indigestion chronique et au vomissement endémique.

Que cet assemblage hâtif de manipulation publicitaire, de fascination technologique et de psychologie *comportementaliste*, lié à la sauce du profit, ait le clinquant, le *tape-à-l'œil qui racole* la jeunesse, rien de bien surprenant : tout le *monde, à vingt ans, n'est pas Rimbaud.* Mais voir les adultes et notamment ceux qui, à quelque titre, ont une parole à délivrer – enseignants, formateurs, écrivains, responsables d'entreprises – monter avec une telle allégresse dans *ce train de foire*, assister à la prolifération maligne d'officines spécia*lisées, pister cette gangrène* jusque dans les plus vénérables universités, voilà des épreuves *qu'un* esprit moyen ne devrait pas supporter sans protestation.

∴

On me dira bien naïf. Il n'est pas un crâne une seule fois visité par un atome de réflexion qui ne soit capable de démonter ce cirque et de trouver, sous les paillettes de la *séduction*, le pouvoir féroce de l'argent et son obsession d'asservir. *Les têtes pensantes* savent mais les têtes pensantes ne disent rien. Si elles n'ont *pas fui dans* des recherches éthérées la vulgarité de ce monde, elles n'ont généralement pas trouvé d'autre choix que d'avoir besoin de ce qu'elles méprisent : les revenus de leur pensée leur sont alors plus précieux que leur pensée.

Des stars médiatiques – puisque c'est ainsi qu'on *parle* – *au* plus obscur des citoyens, se met en place la soumission hypocrite à la « communication », véritable dissociation de la personne : par la *moitié de soi*, celle qui agit dans la *société*, penser comme on vous dit, *dans la zone de liberté* où l'on vous parque au nom des règles de la réussite (*de qui ? de quoi ?*), *de* l'efficacité, en un mot jouer le jeu (quel jeu ?) et y prendre *plaisir ou* feindre le plaisir, par l'autre moitié de soi souffrir une colossale frustration, s'imaginer lucide quand on devient aboulique, faire du désen*chantement* sa confidence préférée. Si un interlocuteur un peu exi*geant s'étonne de la contradiction,* la réponse est toute prête, c'est la revendication d'impuissance.

Là-dessus, du haut en bas de l'échelle sociale, si l'air est diffé*rent, la chanson* est la même. En voici les couplets : *« il y a des contraintes », « il faut s'adapter », « le pouvoir est une des données de la vie », « il ne faut pas rêver », « il ne faut pas dire ce qu'on pense », « il faut se soumettre ou se démettre ».* Et surtout, lorsque tout le reste a été chanté : *« on ne peut rien faire ».*

∴

La prétendue communication *est une violente* contrainte douce. Elle sert à faire défendre par les fai*bles les intérêts des forts, à donner* aux pauvres les mêmes soucis que *les riches, à faire penser* les démunis comme pensent les *nantis. L'écart est surprenant entre* l'agitation et le bavardage d'une société qui court derrière *le* stress et les défis qu'elle s'invente et le découragement qui saisit les individus quand ils quittent un instant le carnaval. Aggraver cet écart *pour mieux* les chasser d'eux-mêmes et les rendre plus dépen*dants, voilà, sous ses bonnes* manières, l'objectif de la « communication ».

∴

Sans doute, loin de méconnaître la nécessité des zones de liberté, en encourage-t-elle au contraire la protection. Il lui plaît de voir ses victimes gambader dans l'enclos de leur vie privée, s'enfermer dans les *réserves* naturelles de leurs passions. Là tout est possible. Là rien n'est interdit. *Là l'homme* est souverain. L'essentiel est qu'imperceptiblement le centre de gravité d'une vie passe d'une conscience personnelle à une adhésion de plus en plus aveugle à des objectifs extérieurs et contingents.

C'est à cela que travaillent les grands et les petits communicants, c'est à cela que travailleront demain les jeunes qui se pressent en foule, paraît-il, aux portes de la carrière.

Il faut le dire tranquillement. *C'est un vilain travail et c'est une* imposture. Ceux qui s'y engagent, une fois épuisé l'émerveillement devant les machines, *tarie* la satisfaction d'être à la page, envolés les mythes de la carrière et de la réussite, ne pourront voir s'étendre en *eux qu'un désert de désolation* et apprendront trop tard qu'à tout prendre mieux vaut encore un franc *cynisme qu'une communication* perverse. Non qu'on ose leur reprocher, dans l'état du monde et de leur jugement, de courir cette mauvaise fortune. Ils seraient fondés, si c'était le cas, à demander qui leur a jamais appris ce qu'est la vraie *communication et la postiche.* Ils poseraient la question aux enseignants essoufflés *à poursuivre* l'inaccessible modernité, aux instituts de formation dont les préoccupations pédagogiques sont aussi profondes que celles des agences immobilières, aux écrivains qui font retraite à Saint-Tropez, aux éditeurs qui ont *renoncé* à tout sauf à la caisse.

Qui leur répondrait que communiquer c'est éclairer patiemment sa lanterne pour mieux voir le visage *d'autrui* ? Qui leur avouerait que c'est une entreprise secrète et gra*tuite et qu'attendre d'elle autre* chose que cette gratuité fait basculer d'un coup dans l'insignifiance ? Qui leur donnerait la fierté de repousser du pied ce qui fait si laidement écho à leur jeunesse ?

Qui leur dirait la parole d'amitié où s'est toujours tenue, se tient toujours et se tiendra toujours la seule communication qui vaille ? Qui *leur montrerait* que la seule vie sociale possible est celle qui se *construit sur cette gratuité, sur ce* secret, sur cette fierté, sur cette amitié ?

Qui aurait enfin le courage de leur expliquer que chercher une place n'est pas l'excuse de tout et qu'il faut parfois retourner la sagesse pessimiste du dicton et se dire à soi-même : qui va à la place perd sa chasse ?

(*) Formateur et écrivain.

Au courrier du Monde

MARIE

Une statue de trop

L'information publiée en rubrique « Société » sous le titre *« Notre-Dame-de-France », une statue monumentale dans le Val-d'Oise* (*le Monde* du 1er septembre) trouble et interpelle le protestant que je suis.

*Une fois de plus, le groupe numé*riquement dominant du peuple français impose son idéologie mariale par le biais d'une statue géante. J'en suis attristé.

Pasteur de l'Eglise réformée de France, je pratique un œcuménisme *théologique depuis de longues* années. J'avais cru naïvement que la place et le rôle de Marie dans l'Eglise étaient devenus un obstacle mineur dans le dialogue œcuménique, par rapport à d'autres questions plus cruciales. L'érection d'une Vierge à l'enfant de 7 mètres de haut sur un socle de 25 mètres me montre qu'*il n'en est rien.*

L'évangélisation n'a rien à gagner à de telles manifestations. Je crois hélas ! que, à côté du Dieu de Jésus-Christ annoncé par l'Eglise catholique au même titre que les autres confessions chrétiennes, cette der*nière flatte, à travers* la marielâtrie, les opiniâtres archaïsmes souterrains qui cheminent sans répit dans la structure de l'inconscient. Je veux dire la figure emblématique de la vierge-mère des *cultes antiques.* La prédication du seul Christ crucifié et ressuscité en est amoindrie.

Enfin, le monument en question me semble ne pas rendre justice à la laïcité dont s'honore notre pays. Que n'entendrait-on pas s'il prenait envie au Parti *communiste de dresser une* statue géante du génial Lénine sur un grand axe routier... à l'est de Paris, par exemple ?

On aurait dû laisser dormir à Corbie les 2 *tonnes de cuivre* qui attendaient d'exaucer le vœu d'un lointain cardinal. Marie, l'humble servante du Seigneur, Marie, à la si modeste place dans les Eangiles, s'en serait trouvée bien.

Pasteur PIERRE MERLET
(Douai.)

PRÉCÉDENT

Le Solex avant le Solex

Dans le Monde du 1er *septembre*, à propos du Vélosolex on peut lire que *« née en 1946, la bicyclette à moteur, etc. »*. Or la bicyclette à moteur est née bien avant. Je me souviens que, dans les années 30, mon père m'avait acheté d'occasion, *pour* 100 F de l'époque, un moteur nommé cyclotracteur (avec soupape automatique et galet d'entraînement sur la roue avant) que je montais sur ma bicyclette. Quel ne fut pas mon étonnement de voir, *quinze ou vingt* ans après, renaître cette bicyclette à moteur sous le nom de Vélosolex !

Quelques années après je faisais la connaissance du secrétaire géné*ral de la Société générale* de fonderie, qui fut indéniablement l'homme qui a lancé le Vélosolex : René Iribarren. Il me semble qu'il fallait saluer sa mémoire.

GUY MARCHAND
(Paris)

EUROPE

La force de TV 5

Votre information sur *TV 5 Europe* (*le Monde* daté 4-5 septembre) m'a beaucoup intéressée car je suis un *téléspectateur* attentif de cette chaîne bien que bénéficiant des émissions des trois premières chaînes françaises en plus des émissions suisses (dont la chaîne francophone) et de plusieurs autres émetteurs. Ce qui me plaît dans *TV 5 Europe, c'est la possibilité* de revoir des émissions, par exemple « Apostrophes » quand il n'était pas possible d'être devant l'écran le soir de la diffusion, et, au surplus, de découvrir des émetteurs absents du réseau auquel je suis abonné, la télé*vision* belge *ou la télévision* canadienne avec son magazine « Nouveau Monde ».

Convient-il d'ajouter que l'absence de publicité est fort appréciée.

N'oublions pas, en outre, qu'il existe aussi un émetteur germanophone, constitué par des établissements de service public (Républi*que fédérale*, Autriche et Suisse), qui émet sur un large territoire.

Ces exemples de collaboration permettent de mieux faciliter la compréhension intra – et extra-européenne. C'est indispensable si l'on veut construire une Europe plus unie.

CHARLES POCHON,
Berne (Suisse).

CALEMBOUR

Propos errants

A l'instar de plusieurs présentateurs du journal télévisé vous utilisez le terme *« calembour »* pour dénoncer les propos du triste Le Pen... Faute de mieux, j'aurais plutôt vu *« calembredaine »*, indi*qué* par le Robert autant que par le Larousse comme *« propos extravagant »*, du latin *vagari* (errer).

Si le juif a longtemps été errant, Le Pen, lui, « erre » dans l'immobilité haineuse.

ÉMILE SULTAN,
Instituteur,
Créteil (Val-de-Marne).

HOMMAGE

Le rôle de Francis Gruber

Vous avez annoncé il y a quelques jours le décès de Francis Gruber, maître verrier.

Je tiens à rappeler que le disparu faisait à l'époque (1948 à 1968) partie du noyau de la « Jeune République » (*Maurice Lacroix*) qui participait activement à la formation de cette « nouvelle gauche » qui, par transformations successives, a abouti au Parti socialiste d'aujourd'hui.

J'ai conservé le souvenir de ce camarade pondéré et si humain et regretté profondément sa disparition.

JEAN HEINEMANN,
Roquefort-les-Pins
(Alpes-Maritimes.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

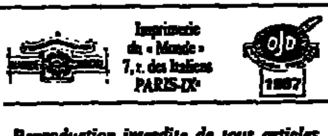
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



Commission paritaire des journaux
et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

La visite en France du président Ben Ali

« Continuité » et « novation » entre Paris et Tunis

Le président Ben Ali était attendu, le lundi 12 septembre, en fin d'après-midi pour une visite d'Etat de trois jours en France. Il devait être le soir même l'hôte à dîner de M. Mitterrand à l'Elysée.

La suite de son programme comporte, mardi, une réception à l'Hôtel de Ville de Paris, un déjeuner au Sénat, offert par M. Alain Poher, des audiences de MM. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, et Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, puis un dîner offert par M. Michel Rocard. Mercredi, le chef de l'Etat tunisien s'entretiendra avec MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, et Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Il se rendra ensuite aux écoles militaires de Coëtquidan, près de Rennes, puis offrira une réception à l'ambassade de Tunisie.

La première visite du successeur de M. Bourguiba dans un pays occidental (il s'est rendu en Algérie, en Arabie saoudite et en Libye) aura lieu sous le signe de la *« continuité »* et de la *« novation »*, souligne-t-on à l'Elysée. Continuité parce qu'un dialogue privilégié se poursuit entre Paris et Tunis depuis l'indépendance. Novation parce que les fastes de la visite d'Etat sont déployés pour la première rencontre entre un président français au début d'un second mandat et un homme qui incarne les espoirs de la Tunisie nouvelle après le règlement de la succession du Combattant suprême.

Une courte période de flottement avait été perceptible à Paris après la destitution surprise de M. Bourguiba. Ce que les Tunisiens avaient pu interpréter comme une certaine « froideur » n'est plus de mise. La France entend *« marquer son appréciation du rôle joué par le président Ben Ali dans le processus de démocratisation »*. La présence dans la délégation tunisienne du professeur Saadeddine Zmerli, ministre de la santé publique et ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, est l'un des signes éclatants de l'évolution en cours.

La consolidation de la démocratie en Tunisie coïncide avec la mise en œuvre effective d'un Maghreb plus uni, événement dont la réconciliation entre l'Algérie et le Maroc – pour la plus grande satisfaction de la Tunisie, naguère très embarrassée par cette querelle – n'est qu'un des aspects. En raison de ses liens traditionnels avec la région, la France ne peut que se réjouir de la situation nouvelle.

Paris apprécie particulièrement le souci tunisien de faire parler le Maghreb d'une même voix à l'Europe. M. Dumas a exprimé récemment le souhait d'un dialogue plus harmonieux entre la Communauté des Douze et un Maghreb plus uni. Ce thème sera vraisemblablement développé par M. Mitterrand dès le début de la visite. Le bon point décerné à Tunis dans ce domaine s'accompagne d'un jugement positif sur le pragmatisme de la politique économique menée par le gouvernement de M. Ben Ali.

En proie à des difficultés d'adaptation à la loi du marché international, la Tunisie est le partenaire de la France le plus aidé par tête d'habitant. Après une période de contentieux avec la Rue de Rivoli, Tunis a bénéficié – en raison d'une intervention personnelle de M. Chirac, en avril dernier – de deux protocoles financiers portant sur l'octroi d'une aide d'un montant total de 1 milliard de francs pour l'année en cours : 650 millions pour le financement de projets; 350 millions pour le redressement de la balance des paiements.

Il s'agit de faciliter les exportations de la France vers un pays dont elle est le premier fournisseur et le premier client.

Télévision et francophonie

A cette aide financière s'ajoutent l'aide alimentaire, l'aide militaire et les crédits de la coopération culturelle, scientifique et technique. Tous les ans, Paris fournit 20000 tonnes de blé à Tunis. Cet automne, 30000 seront ajoutées, à cause d'une sécheresse désastreuse et en prévision d'une nouvelle invasion des criquets à la fin de l'année.

La France a participé, en 1982, à la mise en place d'une première tranche de la couverture radar du territoire tunisien. On parlera de la deuxième tranche pendant la visite de M. Ben Ali. La Tunisie est aussi intéressée par l'acquisition de l'avion Alpha-Jet, pour l'entraînement et l'attaque au sol, ainsi que par une remotorisation des chars AMX 13 qu'elle possède déjà. Ces différents projets impliquent des facilités de paiement que la Tunisie souhaiterait obtenir sous forme de crédits publics. La France, qui reçoit en MM. Ben Ali, Habib Ammar, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et Abdelhamid Escheikh, ministre des affaires étrangères, trois anciens de Saint-Cyr, est évidemment intéressée par ces demandes mais elle souhaite que celles-ci soient bien adaptées aux besoins réels du pays et à ses possibilités financières.

Le ministre de l'information, M. Abdel Malak Laarif, accompagne aussi M. Ben Ali. Il participera aux discussions sur la coopération en matière de télévision, un sujet essentiel pour l'avenir de la francophonie dans un pays où la RAI Uno italienne est captée partout. Pour l'instant, la télévision tunisienne possède une deuxième chaîne en langue française créée en 1983 et dont les émissions, reçues pour la plupart par le canal de TV 5, ne suscitent qu'un intérêt relatif. Il était question de la diffusion directe des programmes d'Antenne 2. Au grand désappointement des Tunisiens, le projet a été abandonné par Paris, qui propose en remplacement le captage d'une des chaînes françaises (sans doute TF 1) qui seront installées sur le satellite TDF 1 dont le lancemnt est prévu pour le 7 octobre.

Autre grand projet, le chantier d'un « espace culturel français » à Tunis – *« un second Beaubourg »* selon le Quai d'Orsay – devrait s'ouvrir dans quelques mois. Cette réalisation de prestige ne doit pas faire oublier des problèmes plus immédiats : chute des ventes de livres français, de l'ordre de 50 % en deux ans ; dégradation constante de l'enseignement du français dans les établissements scolaires tunisiens. Une situation à laquelle il ne pourrait être remédié que par des dons massifs de livres et de manuels, soulignent ceux qui vivent ces problèmes.

La demande tunisienne en matière culturelle va de pair avec un souci réaffirmé de préserver ou de recouvrer l'identité nationale, fondée sur l'islam. *« Ce qui nous lie à la France, ce sont, non pas des relations entre frères, mais des relations entre amis »*, a précisé récemment le ministre des affaires étrangères. Longtemps le problème du transfert des fonds français bloqués en Tunisie a nui à ces relations. Il est réglé depuis un an.

Reste le contentieux lié au rachat de certains biens immobiliers français – dits *« à caractère social »* – par une société nationale tunisienne. L'estimation de leur valeur est toujours à l'ordre du jour. Des discussions entre experts ont eu lieu au début du mois à Paris mais, contrairement à ce qu'on espérait au Quai d'Orsay, un accord définitif n'a pas pu être dégagé avant la visite du président Ben Ali.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

La recherche d'une nouvelle crédibilité

Le prochain sommet des non-alignés se tiendra à Belgrade

NICOSIE
de notre correspondante

Choisie pour abriter le prochain sommet des pays non-alignés en 1989, la Yougoslavie remplacera donc à cette date, et pour trois ans, le Zimbabwe à la présidence de cette vaste organisation de cent un participants qui cherche plus que jamais son identité. La neuvième conférence ministérielle, qui s'est achevée le samedi 10 septembre à Nicosie, a été en effet dominée par le malaise qui règne dans un mouvement qui a du mal à trouver sa place dans le concert international.

De nombreux ministres ne cachaient pas, en privé, qu'ils ne savaient pas très bien à quoi sert ce forum, qui, pendant quatre jours, a écouté comme une litanie les déclarations des chefs de délégation, alors que les commissions politiques et économiques ressassaient les centaines les centaines de résolutions déjà débattues à de nombreuses reprises à cette même tribune ou au sein d'autres instances.

La séance finale, retardée de trois heures pour la mise au point de la résolution sur le Sahara occidental, a été en ce sens une parfaite illustration de l'impuissance des non-alignés. Alors qu'il y a peu le Maroc et le Polisario donnaient leur accord au secrétaire général des Nations unies pour son plan de paix sur le conflit du Sahara, les non-alignés ont, à défaut de trouver un consensus, repris en l'état le texte voté en 1986 à Harare, qui ne tient pas compte de l'évolution de la situation. Le litige a d'abord opposé Cuba, qui parlait en l'occurrence au nom du Polisario et réclamait des *« négociations directes en vue d'éliminer les obstacles tenant à la présence des troupes et de l'administration marocaines »*, et le Maroc, dont l'amendement ne faisait aucune référence à de telles négociations, se contentant notamment d'appeler les ministres à se féliciter de *« l'acceptation par les parties concernées des propositions du secrétaire général de l'ONU relatives à l'instauration d'un cessez-le-feu et à l'organisation d'un référendum d'autodétermination »*.

Le ministre des affaires étrangères marocain, M. Filali, estimant que le Polisario avait accepté pendant deux ans et demi des négociations par l'intermédiaire du secrétaire général de l'ONU, a affirmé que d'autres n'avaient pas lieu d'être, puisque tout avait été mis au point pour l'organisation et le contrôle du référendum.

Affrontement de dernière minute

Ce qui lui a valu une réponse de son homologue algérien, M. Ibrahimi, qui a déclaré : *« Il vaut mieux aller au référendum main dans la main que dos à dos. »* C'est alors que le président de séance, le chef de la diplomatie chypriote, a tranché en faveur du texte de Harare, qui préconise des *« négociations directes »*, acceptant que des réserves soient émises, par les Etats qui le souhaiteraient, avant le 30 septembre.

Cet affrontement de dernière minute aura été sur le plan politique le seul d'une morne semaine. Aucune des nombreuses résolutions adoptées n'a donné lieu à de grands débats, et même l'Irak et l'Iran avaient, semble-t-il, choisi de ne pas étaler leurs divergences en ce lieu. Réclamée en séance plénière par le délégué iranien, la condamnation de l'utilisation des armes chimiques par l'Irak n'a pas même retenu l'attention des participants.

Sur le plan économique, c'est le problème de la dette qui a été au centre des débats. Les pays membres ont ainsi invité *« les pays développés créanciers et les institutions financières à joindre leurs efforts à ceux des pays en voie de développement débiteurs, de façon à pouvoir adopter de concert des mesures novatrices pour soulager le fardeau de la dette »*. Le document final préconise sept mesures pour atteindre ce but, et notamment *« la limitation des paiements au titre du service de la dette à un pourcentage des recettes d'exportations qui soit compatible avec les nécessités du développement et les besoins économiques et sociaux de chaque pays; un élargissement considérable de l'accès des exportations des pays en développement aux marchés des produits de base, afin de garantir aux producteurs des prix équitables et rémunérateurs »*. De même, les pays membres ont souhaité un développement des échanges Sud-Sud.

La prise de conscience sur la nécessaire réforme du mouvement s'est manifestée par la publication d'une *« déclaration de Nicosie »*. Elle a l'avantage de tenir en cinq feuillets, au lieu des centaines de pages de résolutions seules publiées habituellement, mais elle reste dans les généralités. Outre la décision de choisir la Yougoslavie comme prochain hôte du sommet, cette neuvième conférence ministérielle a pris seulement deux décisions concrètes dont il est trop tôt pour mesurer l'impact : la création d'un comité ministériel de treize membres chargé de trouver une solution au problème cambodgien et la constitution d'un autre comité ministériel formé notamment des anciens présidents du mouvement, pour étudier les moyens de rendre celui-ci *« plus efficace »*.

F. C.

Le voyage du pape en Afrique australe

Au Zimbabwe, le pape invite à combattre l'apartheid par des « moyens pacifiques »

Jean-Paul II devait se rendre, le lundi 12 septembre, à Bulawayo, deuxième ville du Zimbabwe, dans la province du Matbeleland, avant d'entamer, mardi, une visite de vingt-quatre heures au Botswana.

HARARE
de notre envoyé spécial

Peu de ferveur, beaucoup de politique et moins de monde que prévu. L'étape initiale du premier voyage pontifical en Afrique australe n'avait pas grand-chose à offrir aux photographes et aux amateurs de pittoresque. A l'aéroport de Harare, samedi soir, seuls quelques dizaines de danseurs tribaux, accompagnés de leur tamtam traditionnel et de chœurs de jeunes filles ont accueilli le pape. Ils étaient moins nombreux que les diplomates, les soldats, les journalistes et les dignitaires zimbabwéens.

M. Robert Mugabe, le président du pays et du parti unique en voie de formation, a beau avoir été éduqué dans la religion catholique romaine, il est clair que l'intellectuel marxiste qu'il est devenu n'avait pas l'intention d'offrir au chef de l'Eglise universelle le triomphe que son entourage pouvait espérer. Les choses se sont néanmoins déroulées selon la bonne règle diplomatique et dans une atmosphère somme toute bon enfant. Jean-Paul II a, comme à son habitude, baisé le sol zimbabwéen et fait part de son *« grand plaisir »* d'être à nouveau sur ce *« continent d'espoir et de promesses pour l'avenir de l'humanité »*.

Péchés de discrimination

Le Zimbabwe, cette *« nation qui prend un nouveau départ »* – ce pays, l'ancienne Rhodésie blanche, n'est indépendant que depuis huit ans – a ensuite été complimenté comme il se doit pour le processus *« de paix et de réconciliation qui prend forme malgré toutes les difficultés »*. L'allusion était assez vague pour s'appliquer à la fois aux exactions des « dissidents » – lesquelles semblent avoir cessé après la dure répression militaire de ces dernières années, et surtout depuis l'accord passé, en décembre 1987, entre le président et le chef de la minorité ndebalé, M. Joshua Nkomo – et aux *« tentatives permanentes de déstabilisation sud-africaine »* dénoncées quasi quotidiennement par les autorités locales.

L'Afrique du Sud ne pouvait pas ne pas être mentionnée. Le thème officiel du périple n'est-il pas *« droits de l'homme et respect de la personne humaine »* ? Alors, dès son arrivée, Jean-Paul-II a dénoncé *« le grave problème de l'apartheid »* et son cortège d'*« injustices »*. *« J'appelle*, a-t-il lancé, *tous ceux qui ont une responsabilité dans cette région, quelles que soient leur appartenance raciale ou leur inspiration idéologique, à renoncer à l'utilisation de la violence pour atteindre leur objectif. Les différences doivent être résolues par des moyens pacifiques (...) un dialogue authentique et sincère (...), – c'est la seule voie digne de l'homme »*. Mise en garde voilée aux prélats catholiques de la région qui seraient tentés de suivre l'exemple militant de l'évêque anglican, Mgr Desmond Tutu, qui sans l'encourager *« comprend »*, voire *« justifie »* justifie parfois la lutte armée des noirs.

Cette position vaticane, qui n'est pas nouvelle, ne pouvait évidemment pas satisfaire l'ancien guérillero qu'est M. Robert Mugabe. Le président zimbabwéen a donc prononcé, à l'aéroport, une réponse en forme de défense et d'illustration du *« pouvoir au bout du fusil »*. *« Nous avons pris les armes*, a-t-il rétorqué, *pour atteindre à la justice du peuple, et nous les avons gardées pour notre protection »*. Classique.

Un peu plus tard, le pape et le président se sont retrouvés pour une audience plus ou moins privée, au cours de laquelle M. Mugabe a présenté sa famille au grand complet – juqu'aux petits neveux, ironisait-on – *mais pas un seul des membres du* gouvernement. Pas question pour lui apparemment de mélanger affaires religieuses, au nom desquelles le souverain pontife est officiellement ici, et questions politiques.

C'est ce que fit pourtant Jean-Paul II dès le jour de son arrivée, lors de sa rencontre avec les soixante et onze évêques d'Afrique australe, y compris ceux d'Afrique du Sud. Le Saint-Père a prié *« pour la réussite des conversations »* entre l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis. Il s'est, ensuite, directement adressé aux Sud-Africains : *« Continuez à vous opposer aux injustices de l'apartheid »* les a-t-il exhortés. *Mais, attention, vous devez être totalement convaincus que seul un règlement négocié des différences peut apporter la paix et la justice. »* On ne peut être pape et plus *« politique »*.

Il le fut encore, dimanche, à l'hippodrome d'Harare, dans l'homélie prononcée au cours de la messe en plein soleil devant environ cent mille personnes, en s'attaquant *« aux péchés de discrimination (...) liée à la couleur de la peau ou à l'appartenance tribale »*. Il le fut encore un peu plus tard, dans un stade devant vingt mille jeunes à l'occasion de la Journée mondiale organisée par Sport Aide. *« Rappelez-vous*, leur a-t-il dit, *que lorsque Dieu vous regarde, il ne voit pas un visage noir ou blanc, mais il voit son fils Jésus-Christ. »*

Le bon moment

Mais le pape aura surtout parlé politique à bord de son avion en répondant, de bonne grâce, aux pressantes questions des journalistes. Non, il n'approuve pas le *« principe »* des sanctions économiques décrétées contre l'Afrique du Sud. *« Même si elles peuvent se comprendre dans certaines situations, on devrait toujours pouvoir trouver des solutions moins drastiques et plus dignes de l'homme. »*

« Non, on ne peut pas accepter une idéologie raciste, surtout après ce que nous avons vécu en Europe. » *« Oui, il « admire »* la fermeté de Nelson Mandela et demande chaque jour *« dans ses prières, sa libération. »* *« Non, l'apartheid n'est certainement pas une circonstance qui aurait pu favoriser son éventuelle visite en Afrique du Sud. »* *« Oui, il sait que son absence est durement ressentie par les catholiques de ce pays »*. *« Nous ne souhaitons pas donner l'impression que nous abandonnons cette Eglise*, a-t-il consolé, *cette Eglise noire surtout. »* *« Nous voulons la visiter et nous allons voir comment le faire (...). Le problème c'est qu'il ne faut pas qu'elle ait* [l'éventuelle et future visite] *une signification politique. C'est cela la question centrale. »*

Comment empêcher le gouvernement sud-africain de capitaliser en termes d'images sur une inévitable poignée de main entre M. Pieter Botha et le Saint-Père ? Comment faire surtout pour ne pas heurter les sensibilités religieuses et politiques de la région, ce qui compromettrait évidemment les intérêts de l'Eglise ? Les stratèges de Rome ont fait savoir qu'ils attendaient *« le bon moment »*. Dimanche, à Harare, on avait l'impression que certains dans l'entourage du souverain pontife, et peut-être le Saint-Père lui-même, regrettaient quelque peu cette décision.

Jean-Paul II a pris seul, dimanche à Harare, une décision hautement symbolique : l'ancien archevêque du Cap, le cardinal McCann, un Sud-Africain blanc, l'accompagnera jusqu'à la fin de son périple. De quoi mettre un peu de baume au cœur des catholiques d'Afrique du Sud, sans réjouir outre mesure Pretoria puisque le prélat en retraite a toujours été très fermement opposé à la séparation des races...

PATRICE CLAUDE.

MM. Gorbatchev et Sakharov invités par le Parlement européen

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock, est arrivé dimanche 11 septembre à Moscou, pour une visite officielle de cinq jours au cours de laquelle il rencontrera son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze. M. Mock devrait expliquer aux autorités soviétiques la politique actuellement menée par le gouvernement autrichien en vue d'un rapprochement commercial avec la CEE. Il devrait défendre le point de vue selon lequel une éventuelle demande d'adhésion à la CEE n'est pas incompatible avec le statut de neutralité de l'Autriche.

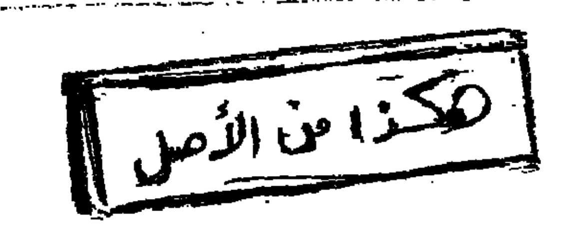
Cette visite fait suite à celle que le président du Parlement européen, lord Plumb, vient d'achever à Moscou. Lord Plumb a remis au président Gromyko une invitation pour M. Gorbatchev à venir s'exprimer à la tribune de l'Assemblée de Strasbourg, si possible au début de l'année prochaine. Il a également invité M. Andreï Sakharov à venir à Strasbourg, en décembre, à l'occasion de la présentation du premier prix des droits de l'homme créé par le Parlement européen.

Mme Avice annonce une augmentation de 1 % du nombre des bourses pour les enfants d'expatriés

Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, s'est inquiétée du trop faible nombre de Français expatriés, samedi 10 septembre, lors de la réunion de clôture de l'assemblée annuelle du Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE). *« La France*, a déclaré Mme Avice, *dispose à l'étranger d'une logistique humaine insuffisante, mal répartie sur la planète. C'est une des causes importantes de notre faiblesse économique et commerciale »* ; 1,3 million de Français vivent à l'étranger, contre 6 millions de Britanniques, par exemple.

L'une des raisons de ce faible taux d'expatriation étant souvent le coût élevé de la scolarisation des enfants français à l'étranger, le gouvernement a décidé d'augmenter de 10 % le nombre des bourses destinées aux écoliers expatriés, ce qui représente un effort supplémentaire de 20 millions de francs.

Mme Avice a, d'autre part, évoqué parmi ses priorités le problème de la disparité entre Français résidant sur le territoire national et Français de l'étranger en matière de prestations sociales et de retraites, ainsi que la possible création d'une caisse destinée à faciliter l'accueil des expatriés à l'étranger ou leur réinsertion en France.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

L'ambassadeur d'Israël souhaite qu'il n'y ait pas de rencontre d'officiels français avec M. Arafat à Strasbourg

L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Ovadia Soffer, a protesté, samedi 10 septembre, contre l'invitation lancée pour les 13 et 14 septembre à M. Yasser Arafat par le groupe socialiste du Parlement européen. *« Le Parlement européen reçoit le chef d'un groupe terroriste, c'est une péripétie regrettable dans un Parlement démocratique »*, a déclaré M. Soffer, qui estime que *« l'initiative du groupe socialiste n'est pas porteuse d'espoir et de paix (...), car c'est une consécration, quels qu'en soient les motifs, donnée à l'extrémisme militant et qui va décourager tous ceux qui, sur le terrain, au Moyen-Orient, aspirent à ranger les couteaux au vestiaire et à construire un avenir de coexistence pour les peuples en conflit »*. *« J'espère qu'il n'y aura pas d'implication française dans cette visite »*, a ajouté l'ambassadeur.

De son côté, M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui est déjà intervenu à plusieurs reprises contre cette visite (*le Monde* daté 11-12 septembre), a adressé, dimanche, un télégramme au président de la République pour lui demander d'éviter *« toute démarche prématurée »* à l'occasion de la venue à Strasbourg du chef de l'OLP. *« La République*, écrit M. Klein, *n'a pu ni empêcher ni réprimer les actes de terrorisme. Qu'elle veuille bien respecter la sensibilité de ceux qui en étaient les cibles désignées. »*

M. Klein fait ainsi allusion à une éventuelle rencontre du chef de l'OLP avec le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, ou un membre de son entourage. Le CRIF avait déjà déclaré la semaine dernière que la communauté juive française se sentirait *« profondément insultée »* par une telle rencontre. Le Quai d'Orsay n'avait toujours ni confirmé ni démenti, lundi en fin de matinée, se préparer à une telle éventualité.

Un comité regroupant une vingtaine d'organisations (1) s'est constitué pour soutenir l'initiative du groupe socialiste de Strasbourg et a appelé à manifester mardi dans cette ville. Le comité qualifie Yasser Arafat d'*« homme de résistance, de dialogue et de paix »* et appelé à manifester *« dans la joie mais avec calme et responsabilité, et dans le respect »* de la communauté juive.

Enfin, une trentaine d'artistes, hommes politiques et écrivains français (parmi lesquels Jean Ristat, Patrice Cohen Seat, Nicole Dreyfus, Jack Ralite, Charles Ledermann) ont lancé, dimanche, un appel rendu public à la Fête de *l'Humanité*, pour *« la solidarité avec le peuple palestinien »*.

(1) Amicale des Algériens en Europe, Association médicale franco-palestinienne, Arc-en-ciel, Association des étudiants grecs, Association des Tunisiens de France, Association des travailleurs marocains, CIMADE, CGT, Collectif Palestine, comité Juquin, France plus, Génération 2001, Moudjahidines du peuple d'Iran, PCF, PC chilien, PC iranien, PCOF, Union des étudiants communistes de France.

LIBAN

L'élection présidentielle est possible « si les Américains reconsidèrent leur position »,

nous déclare le ministre syrien des affaires étrangères

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

A moins de deux semaines de l'élection présidentielle libanaise et alors que l'impasse demeure totale entre les partisans de l'ancien président Soleiman Frangié, soutenu par la Syrie, et la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), alliée au président Amine Gemayel, appuyé par les Etats-Unis, hostile à cette candidature, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El Chara nous a déclaré qu'une solution permettant l'élection présidentielle libanaise avant le 23 septembre était encore possible. *« Rien n'est à écarter si les Américains reconsidèrent leur position »*, nous a-t-il dit à Nicosie, où il assistait à la neuvième conférence ministérielle des pays non alignés.

Rejetant la responsabilité de la crise actuelle sur les Etats-Unis et leurs alliés, le ministre a ainsi déclaré : *« Ces derniers mois, les Américains nous avaient affirmé en de nombreuses occasions qu'ils n'étaient pas contre des réformes politiques majeures au Liban pour arriver à une réconciliation nationale. De même affirmaient-ils qu'ils ne pouvaient ignorer l'important rôle constructif de la Syrie pour aider le Liban dans cette réconciliation. Soudainement, ils sont revenus en arrière, et nous pensons qu'ils ont fait un mauvais calcul parce que la Syrie garde un grand rôle pour aider le Liban à atteindre ses objectifs même si les Etats-Unis ont changé d'avis. »*

Ce changement soudain est-il lié comme on le dit à Beyrouth à la nouvelle conjoncture régionale issue du cessez-le-feu réclamé par l'Iran dans la guerre du Golfe ? Sans vouloir se prononcer personnellement sur ce point, M. Chara affirme tout de même : *« Si les Américains pensent ainsi, ils ont complètement tort, car rien n'a changé dans la position de la Syrie, que la guerre du Golfe cesse ou pas. La force de la Syrie repose sur sa confiance en soi, sous la direction sage et courageuse du président Hafez El Assad aussi bien que sur l'appui du peuple syrien à cette politique. »* Le dialogue syro-américain se poursuit-il néanmoins ? *« Pas à un haut niveau »*, se contente d'affirmer M. Chara. Que veut Damas de Washington ? *« Une meilleure compréhension des problèmes de la région qui ne peut être obtenue avec leur politique de soutien inconditionnel à Israël, qui occupe des territoires arabes, y compris le Golan syrien, et une contribution sincère à la recherche d'un règlement juste du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions des Nations unies. »*

Les Américains ont-ils respecté au Liban leurs engagements de mettre au pas les Forces libanaises ? M. Chara répond simplement : *« Au lieu de faire pression sur les éléments qui bloquent l'élection présidentielle* [c'est-à-dire même si le ministre ne prononce pas de noms, les FL et le président Amine Gemayel], *les Etats-Unis les ont encouragés. Ce phénomène est en contradiction avec ce qu'ils nous affirmaient il y a encore quelques mois sur le besoin pour le Liban d'une large réforme politique qui favorise la réconciliation nationale. »*

L'avenir des Palestiniens

Pour M. Chara, le gouvernement démissionnaire actuel du Liban que conduit M. Selim Hoss reste *« très représentatif du pays puisqu'il est issu des accords de Lausanne et c'est ce gouvernement que la majorité des Libanais ont accepté et dans lequel chrétiens et musulmans sont représentés à égalité »*.

Et si le président Amine Gemayel, comme la Constitution lui en donne le droit en cas de vacance de la présidence, nomme un nouveau gouvernement ? *« N'importe quel gouvernement*, répond le ministre syrien des affaires étrangères, *serait la création d'un président minoritaire, et c'est pourquoi la majorité des Libanais considèrent cela comme un pas très dangereux qui pourrait aboutir à la partition du pays. »* *« La situation deviendrait explosive »*, ajoute-t-il.

Un affrontement militaire est-il possible ? *« Nous espérons que non »*, se contente d'affirmer M. Chara, qui refuse de *« spéculer »* sur la probabilité d'une élection avant le 23 septembre déclarant que *« M. Soleiman Frangié demeure candidat »*.

Autre problème aigu auquel la Syrie est directement confronté, la question palestinienne. M. Chara se félicite d'abord pour *« deux raisons principales »* de la décision du roi Hussein de Jordanie de se séparer de la Cisjordanie. *« Premièrement*, dit-il, *cela clarifie aux yeux de la communauté internationale la nécessité de satisfaire les droits nationaux du peuple palestinien et met fin aux artifices que les Américains et les Israéliens avaient l'habitude d'utiliser pour nier ces droits. Deuxièmement, cela annihile le grand dessein israélien de transformer la Jordanie en un Etat palestinien comme l'avaient déjà affirmé MM. Shamir et Sharon. La décision du roi a enlevé aux Israéliens et peut-être à quelques autres éléments tout prétexte pour faire de la Jordanie un substitut à la Palestine »*.

Est-ce à dire que la Syrie est favorable à l'établissement d'un gouvernement provisoire ou en exil palestinien ? *« C'est une affaire palestinienne »*, répond d'emblée le ministre syrien des affaires étrangères avant toutefois d'ajouter : *« En tant qu'Etat de la confrontation et concerné comme nous le sommes par la restauration des droits nationaux palestiniens, nous ne souhaitons pas plus de division dans les rangs palestiniens ni une répercussion négative sur l'Intifada. Donc nous pensons que n'importe quelle démarche ou initiative qui pourrait affecter l'unité nationale palestinienne ou approfondir les divisions entre les différentes factions ne devrait pas être envisagée. Spécialement si une telle initiative négative pouvait saper le soulèvement, que nous devons soutenir de manière accrue. »*

Que devraient donc faire les Palestiniens ? *« La priorité*, affirme M. Chara, *est d'unifier les rangs palestiniens et, pour consolider cette unité, de reconsidérer toutes les décisions antérieures qui ont affecté négativement l'unité de l'OLP. Deuxièmement, ils devraient travailler en faveur d'une véritable solidarité arabe qui consolide et renforce la position arabe vis-à-vis d'Israël. Malheureusement maintenant ils œuvrent dans un contexte contraire, ce qui les expose à une plus grande faiblesse pour la restauration de leurs droits nationaux. »* *« Le soulèvement*, poursuit M. Chara, *est parti principalement des Palestiniens réfugiés dans les camps de Cisjordanie et de Gaza. Or, même s'il y avait un retrait israélien, les droits de ces gens-là ne seraient pas respectés. Toute solution pour être durable devraient prendre en compte le droit au retour de ces populations qui n'ont pas fait l'Intifada pour demeurer réfugiées là où elles sont. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

Après l'accusation relative à l'utilisation des armes chimiques

Bagdad lance une violente campagne contre Washington

La condamnation de l'Irak par le Sénat américain, qui accuse Bagdad d'utiliser des armes chimiques contre les Kurdes, a provoqué une très violente campagne anti-américaine, lancée par les responsables politiques puis reprise et amplifiée par les moyens d'information.

Samedi, les commentaires de la télévision irakienne ont voué à l'*« enfer tous les potentats de l'impérialisme et du racisme »* et appelé à soutenir les *« minorités des Etats-Unis qui luttent pour leurs droits légitimes »*. De son côté, le quotidien *Al Thawra*, organe du parti Baas au pouvoir, a affirmé dimanche que l'Irak *« peut se passer des relations avec les Etats-Unis comme il l'a fait pendant près de vingt ans »*. L'Irak avait rompu ses relations avec les Etats-Unis en 1967 pour protester contre l'aide américaine à Israël dans la guerre de six jours et ne les avait rétablies qu'en 1984.

***Al Thawra* s'interroge sur les raisons qui ont poussé les Américains à réagir alors qu'ils avaient gardé le silence après les premières accusations contre l'Irak sur l'usage, en mars dernier, d'armes chimiques contre la ville kurde de Halabja. Il estime que la campagne actuelle contre l'Irak pourrait avoir été montée de toutes pièces dans le but de *« renforcer »* la position de Téhéran dans les négociations en cours à Genève et qu'elle est *« orchestrée par les milieux sionistes américains qui n'ont jamais caché leurs liens avec le régime de Téhéran »*.**

Dimanche, en fin d'après-midi, plus d'une dizaine de milliers de personnes ont défilé devant l'ambassade américaine à Bagdad pour protester contre le vote du Sénat. Les manifestants, dont certains avaient été transportés des faubourgs de Bagdad et de la campagne environnante jusqu'à l'ambassade, brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire des slogans dénonçant la *« Knesset américaine »* et ses *« esclaves sionistes »* (les sénateurs américains).

Des Kurdes sous les gaz

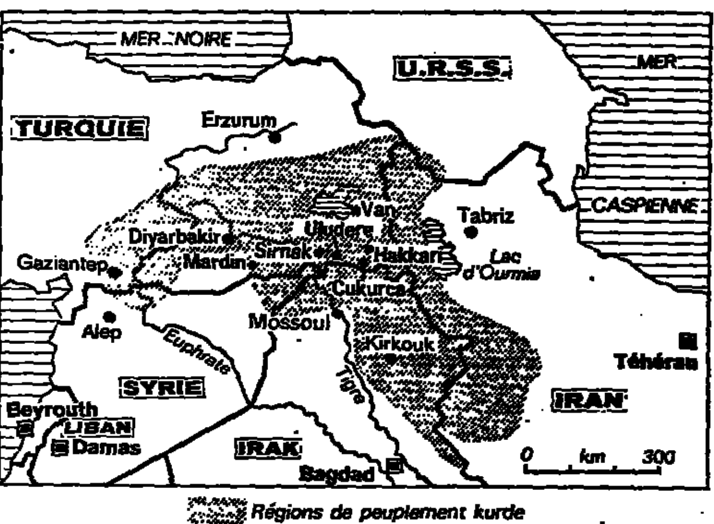
(Suite de la première page.)

Les réfugiés d'Ortabag n'ont dû leur salut qu'à la montagne. Grâce à elle ils ont pu se cacher, avec femmes, enfants et bétail, dans des grottes. Ils avançaient la nuit pour échapper aux hélicoptères et aux patrouilles, jusqu'à ce jour où, repérés par les Irakiens, ils ont acouru vers la Turquie.

Les « peshmergas » (combattants kurdes) insistent sur l'utilisation d'armes chimiques. *« Une bombe*, racontent-ils, *qui tombe à terre et dégage une fumée suffocante provoquant dans un premier temps nausées et vomissements... »* Plusieurs blessés sont examinés par le docteur Benedetti. Il relève des conjonctivites, des dermatoses, mais pas de traces directes de lésions dues à des armes chimiques. *« En fait*, explique-t-il, *il faudrait procéder sur place à des examens de sang et de plasma. »*

Ces Kurdes-là ont apparemment eu le temps de fuir avant le déluge de feu et de gaz qui se déverse depuis bientôt un mois sur le nord de l'Irak. Mais beaucoup d'autres (aucun bilan fiable n'est disponible actuellement) n'ont pas eu cette chance. Plusieurs peshmergas proposent de passer clandestinement en Irak pour aller voir des charniers.

Depuis le 14 août, date probable du début de l'offensive irakienne, près de cent mille Kurdes ont fui vers la Turquie. Personne, à l'origine, n'a pris cet exode au sérieux. Mais le flot de réfugiés n'a cessé de grossir et aujourd'hui, entre Uludere et la frontière iranienne, une demi-douzaine de camps temporaires ont fait leur apparition. Le plus important se trouve à Cukurca, où ont été regroupés vingt mille réfugiés.



Régions de peuplement kurde

Dans un décor grandiose, taillé dans des montagnes de grès rose, à plus de 2 000 mètres d'altitude, chaque tribu s'est installée en délimitant soigneusement son territoire à l'aide de branches ; les femmes ont construit des fours pour cuir le pain et les adolescentes lavent le linge dans les deux petits ruisseaux qui lézardent à travers le camp. Les peshmergas, désarmés par l'armée turque, errent. Certains désemparés, d'autres parlant de rejoindre leurs frères de combat en Irak en passant par l'Iran.

Un peu plus bas, la tente du Kizilay, le Croissant-Rouge turc, ne désemplit pas pendant que les premiers camions de ravitaillement arrivent, déversant des kilos de farine et de riz.

Les réfugiés kurdes réapprennent à vivre à leur façon. L'Irak n'est pourtant pas loin, et le drapeau de Bagdad flotte depuis peu sur une montagne, à quelques centaines de mètres derrière, de l'autre côté de la frontière.

La zone n'est d'ailleurs pas sûre. Pendant toute une matinée, on entendra les canons et les mortiers tonner de l'autre côté. A deux reprises, un hélicoptère irakien violera l'espace aérien turc pour venir surveiller les fuyards. Et non loin de là, en direction de l'Iran, les Irakiens ont massacré trois cent cinquante Kurdes qui tentaient de franchir la frontière, affirme un officier turc.

Une guerre innommable

Les conditions sanitaires sont également précaires. L'eau des petits torrents ne suffit pas à cette population de 20 000 habitants, et des cas de choléra sont déjà signalés. Ce qui a amené les autorités d'Ankara à décider, dès le 3 septembre, le transfert des réfugiés kurdes vers de véritables camps. Ceux de Cukurca sont transportés par camions à Yukekova, à 150 kilomètres de là, vers la frontière iranienne.

Dans une plaine battue par les vents, le Croissant-Rouge a érigé en quelques jours une ville de toile. Des rues de tentes ont été tracées au cordeau, avec fosses septiques. A l'entrée du camp, des médecins turcs recensent et consultent sans discontinuer. Les Turcs ont paré efficacement au plus pressé. Mais le plus grave est à venir. D'ici un mois, l'hiver se sera installé avec ses vents glacés, ses températures en dessous de zéro et ses chutes de neige. Que se passera-t-il alors ?

Ankara ne serait pas fâché de voir les Kurdes gagner l'Iran. Deux mille l'ont déjà fait, *« contre leur gré »*, dit l'opposition turque. Mais les autres ?

Pour l'instant, les réfugiés n'ont pas l'intention de bouger. Ni vers l'Iran ni vers l'Irak, où le régime de Bagdad vient de décréter une amnistie en leur faveur. Car les Kurdes savent que derrière les mots il y a la barbarie d'une guerre innommable, que des milliers d'entre eux ont été tués, gazés ou non, et déportés de leur région natale, que l'Irak ne leur pardonnera pas de sitôt, à eux, les damnés du Proche-Orient.

RENAUD FESSAGUET.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : scandale à l'université de Pretoria

Peinture en noir et blanc



JOHANNESBURG
de notre correspondant

Dans trois mois, les Afrikaners fêteront le cent cinquantième anniversaire du « Grand Trek », une épopée à travers l'Afrique australe des Boers qui rejetaient la colonisation anglaise. Cette page d'histoire fait la fierté de ce peuple, mais sa célébration soulève de vives querelles dans cette communauté divisée, la droite reprochant au pouvoir, le Parti national, de brader l'âme afrikaner.

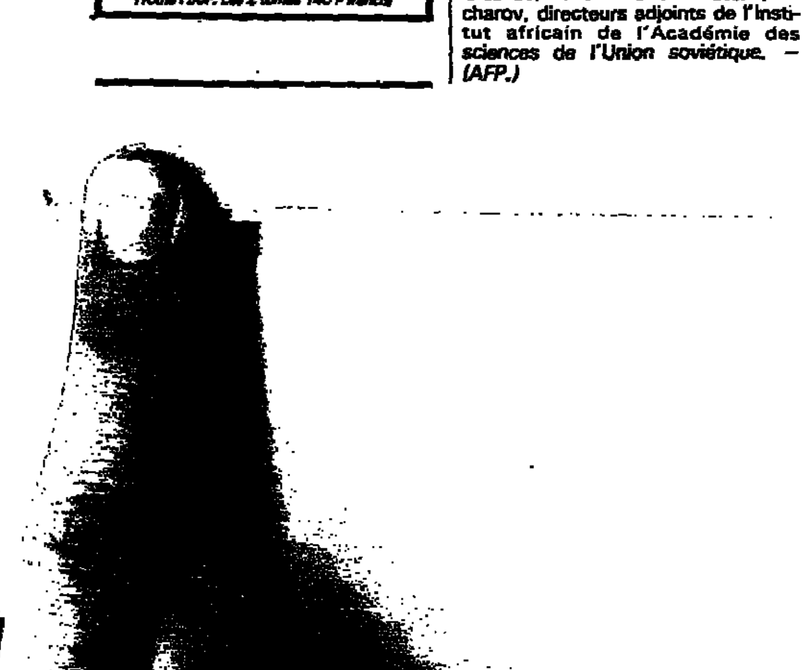
Deux cortèges rivaux de chars à bœufs ont quitté, il y a quinze jours, le Cap pour refaire ce trajet historique. A l'université de Pretoria, les étudiants en art ont voulu commémorer l'événement à leur manière. Ils ont peint une gigantesque fresque de 50 mètres carrés représentant une famille boer avec son chariot à bœufs. Cette peinture haute en couleurs, sur le mur du hall de la bibliothèque, est l'objet d'une polémique.

Ce ne sont pas tant les lunettes de soleil à la John Lennon, ou la fusée qui s'élève dans le ciel, détails iconoclastes, mais la présence, à côté du chef de famille, d'une femme noire qui est à l'origine de cette sorte de scandale. Sa position, juste au milieu du couple, a donné à penser à certains esprits chagrins qu'elle pouvait être considérée comme l'épouse illégitime. Pourtant, à l'époque, les relations sexuelles interraciales n'étaient pas interdites et sont de nouveau légales depuis trois ans.

Qu'à cela ne tienne, une main anonyme a barbouillé à la peinture blanche le visage, les mains et les pieds, c'est-à-dire toutes les parties visibles du corps de cette domestique noire. Sera-t-elle, à l'avenir, redessinée pour apparaître comme la fille aînée de cette famille boer à côté des deux autres enfants ?

M. B.-R.

● *Prochaine rencontre entre l'ANC et des Afrikaners.* — Dix-huit Sud-Africains, enseignants ou hommes politiques afrikaners pour la plupart, doivent participer à une conférence, du 23 au 29 octobre à Munich, sous les auspices de la Fondation Friedrich-Neuman, vient d'annoncer la presse sud-africaine. Parmi ces personnalités figurera l'ancien directeur de l'hebdomadaire *Rapport*, M. Wimpie de Klerk, frère de l'influent ministre de l'éducation nationale et responsable du Parti national pour la province du Transval. La délégation de l'ANC sera conduite par le responsable de l'organisation à l'information, M. Thabo Mbeki, et une délégation soviétique comprendra le professeur Gleb Starushenko et M. Victor Gontcharov, directeurs adjoints de l'Institut africain de l'Académie des sciences de l'Union soviétique. — (AFP.)





... possible
... position »,
... étrangères

... chimiques
... tre Washingt...

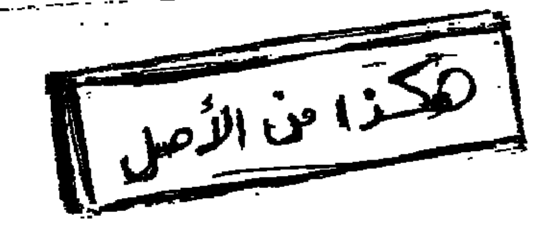
... gaz

(Publicité)

CHAUMET SERA TOUJOURS CHAUMET

JEAN BERGERON, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE CHAUMET, PRÉSENTERA
A LA PRESSE, LE 27 SEPTEMBRE,
LA NOUVELLE COLLECTION "RENAISSANCE".
CELLE-CI SERA RÉVÉLÉE AU PUBLIC, DÈS LE 28 SEPTEMBRE,
12, PLACE VENDÔME.

CHAUMET
JOAILLIER DEPUIS 1780



هكذا من الأصل

Europe

Le pouvoir soviétique face à de nouvelles manifestations

Radicalisation nationaliste en Arménie et en Estonie

(Suite de la première page.)

Il est maintenant clair que les Arméniens ne sont pas décidés à se laisser décourager par les refus réitérés que Moscou n'a cessé de leur opposer depuis. Le dernier en date remonte en effet à un mois et demi seulement, lorsque la plus haute instance étatique de l'URSS, le Soviet suprême, s'était prononcée pour le maintien dans la République limitrophe d'Azerbaïdjan de cette région autonome, aux trois quarts peuplée d'Arméniens. Fait sans précédent, cette réunion du Soviet suprême, à laquelle avait participé – M. Gorbatchev en tête – toute la direction soviétique, avait été intégralement retransmise par la télévision. Le pouvoir central n'aurait donc pu marquer plus clairement sa détermination unanime à ne pas céder.

Mais dès le 2 septembre un nouveau rassemblement avait lieu à Erivan et les lourdes peines (plus d'un mois de salaire moyen) infligées à ses organisateurs n'ont pas empêché les meetings de vendredi et de samedi. Il semble même en fait qu'elles aient, réflexe de solidarité aidant, largement contribué à leur succès et à la radicalisation du mouvement, car pour la première fois depuis février le Mouvement pour l'autodétermination nationale, dont le chef de file, M. Aïrikian, avait été expulsé d'URSS en juillet, a eu droit à la parole sur la place de l'Opéra. Ses animateurs, deuxième nouveauté, ont été longuement applaudis aux cris de « *Indépendance ! Indépendance !* », et pour la première fois aussi la foule agitait de nombreux drapeaux aux couleurs rouge, bleue et orange, celles de l'Arménie lorsqu'elle fut, entre 1918 et 1920, brièvement indépendante.

Troisième signe de radicalisation enfin, les manifestants ont réclamé le développement de l'usage de l'arménien dans les entreprises et dans les écoles de l'élite, où l'enseignement est normalement donné en russe.

Parties d'un simple mouvement de soutien aux Arméniens du Haut-Karabakh, les manifestations d'Erivan ont donc fini par déboucher en huit mois sur la formation d'un véritable mouvement nationaliste. Cette évolution est d'autant plus inquiétante pour Moscou que l'Arméni est certainement, de toutes les nations de l'Union soviétique, celle où le sentiment antirusse est le plus faible, car le souvenir du génocide perpétré par les Turcs au début du siècle reste vivace, et que la Russie continue d'être perçue comme une protectrice.

A ce qui se passe en Arménie, on mesure l'ampleur des explosions nationalistes qui pourraient secouer demain l'URSS. Mais l'élargissement des revendications arméniennes a pourtant un aspect rassurant pour M. Gorbatchev. Car, autant il estime impossible d'accepter une modification des frontières intérieures du pays – car le bureau politique craint qu'il ne s'ensuive aux quatre coins de l'Union un déluge d'autres revendications du même type, – autant il paraît disposé à des concessions sur le respect des cultures et des autonomies locales.

Lâcher du lest

Il s'agit là d'une conséquence inéluctable de la revalorisation du rôle des assemblées locales, dont il a fait la pièce maîtresse du projet de réformes politiques adopté en juin dernier par la conférence du parti, et son entourage ne cache pas, d'autre part, qu'il faudra bien de toute manière lâcher du lest en ce domaine.

Il est vraisemblable à cet égard que les autorités arméniennes n'aient pas été invitées à *recourir aux forces de l'ordre pour disperser ce rassemblement ; qu'elles aient choisi de les réprimer par des peines d'amende* plutôt que de prison, et qu'elles aient surtout au bout du compte opté pour le dialogue. Samedi soir en effet, des dizaines de hauts dirigeants de la République sont finalement apparus devant la foule, et, tandis que les responsables du comité Karabakh – officiellement interdit au printemps dernier – s'évertuaient à écarter les questions sur le droit constitutionnel à l'autodétermination, le président du Soviet suprême d'Arménie, M. Vaskanian, a promis que la « *légalisation du drapeau tricolore et l'enregistrement du comité seraient étudiés par le pouvoir* ».

Bref, on joue la carte de la détente, sur tout ce qui n'est pas indépendance et modification des frontières. Le comité Karabakh paraît décidé lui aussi à jouer cette carte, tout en maintenant bien sûr ses revendications sur le rattachement à l'Arménie de la région autonome. Si cette évolution se confirmait, elle traduirait une maturation du mouvement arménien, qui s'était jusqu'à présent concentré sur un objectif irréalisable à court terme, sans voir tous les autres avantages qu'il pouvait tirer du rapport de forces créé par l'ampleur de la mobilisation populaire.

BERNARD GUETTA.

● **YOUGOSLAVIE : renforts de police au Kosovo.** – Des renforts de police, envoyés samedi 10 septembre au Kosovo, seront déployés *dans le village de Prekale, dont les habitants ont demandé protection.* Cette mesure, destinée à satisfaire la communauté serbe, est intervenue cinq jours après que les plus hautes autorités serbes eurent demandé que les unités spéciales de la police fédérale sortent des casernes du Kosovo et soient renforcées. Par ailleurs, plus de quinze mille personnes ont participé samedi à Medvedja, localité du sud de la Serbie, à une manifestation de solidarité avec les Serbes et Monténégrins du Kosovo, « *victimes des exactions des nationalistes et séparatistes albanais* », a rapporté la télévision yougoslave. – *(AFP.)*

Alexandre Dubcek « précurseur » de la « perestroïka » ?

« Concernant les idées générales de « perestroïka », on ne peut nier que Dubcek ait été un précurseur... » Cet « hommage », *inhabituel de la part d'une personnalité officielle soviétique*, a été rendu à l'homme du « printemps de Prague » par M. Nikolaï Lunkov, ambassadeur d'URSS en Italie et proche de M. Mikhaïl Gorbatchev, au cours d'une visite *à Florence où avait lieu une fête du Parti communiste italien*, le samedi 10 septembre. Interrogé sur une réhabilitation éventuelle de l'ancien dirigeant tchécoslovaque, M. Lunkov a répondu que cette décision n'appartenait qu'à la Tchécoslovaquie, mais que le processus de la « perestroïka » s'étendait à tous les pays socialistes et que se serait « *aux dirigeants tchèques de tirer leurs conclusions* ».

En Tchécoslovaquie, M. Alexandre Dubcek a salué les réformes du numéro un soviétique et demandé à la fois sa réhabilitation et la mise en œuvre de réformes similaires dans son pays. Néanmoins, les médias tchécoslovaques ont rejeté toute comparaison entre la « perestroïka » et les réformes proposées par M. Dubcek en 1968.

POLOGNE : soutenu par les représentants ouvriers et de l'opposition

Lech Walesa va poursuivre ses contacts avec le pouvoir

L'état-major de Solidarité, les représentants des comités de grève du mois d'août et une soixantaine d'intellectuels d'opposition se sont réunis, le samedi 10 et, dimanche 11 septembre à Gdansk, autour de Lech Walesa, auquel ils ont donné un mandat unanime pour poursuivre les contacts avec le pouvoir. Ces contacts pourraient reprendre cette semaine avec une nouvelle rencontre entre le président de Solidarité et le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak. Les participants aux réunions de Gdansk ont toutefois réaffirmé avec vigueur l'exigence de la légalisation de Solidarité, même sous une forme nouvelle, comme premier pas à accomplir avant de procéder à l'organisation d'une « table ronde » plus large.

GDANSK
de notre envoyée spéciale

Ils sont tous là. Intellectuels tirés à quatre épingles, la serviette à la main, artistes célèbres, amusés de se retrouver dans la cour du presbytère de Sainte-Brigitte, la paroisse des chantiers navals, dirigeants régionaux légendaires de Solidarité, vieux routiers des réunions interminables, et les nouveaux venus qui représentent, comme surpris d'être admis à leur tour dans ce cénacle de l'opposition polonaise, les grévistes d'août : tous ont répondu à l'appel du « président » Lech Walesa, et ont traversé la Pologne pour se réunir autour de lui à Gdansk, ville symbole, à quelques centaines de mètres de ces chantiers Lénine qui, à chaque nouvelle poussée de fièvre ouvrière, replongent dans la bataille.

Il y a le cinéaste Andrzej Wajda, venu avec son épouse, la comédienne Maja Komorowska, Wladyslaw Frasyniuk, le « prince » de Solidarité de Wroclaw, en Silésie, silencieux, pâle, les traits tirés, Jacek Kuron, l'idéologue qui, ravi de tant d'activité, promène sa gouaille et son blouson de jean d'un groupe à l'autre. Il y a le tandem des stratèges de Solidarité, le professeur Bronislaw Geremek et M. Tadeusz Mazowiecki, Marcin Krol, aux allures de jeune technocrate occidental, que l'on dit représentant de l'opposition libérale de droite. Et il y a Alojzy Pietrzyk, timide et grave, chef des grévistes des mines de Haute-Silésie.

Nouveau mandat

Cette quatrième réunion de ceux qu'on a l'habitude d'appeler les « Soixante » prend à la lumière des événements récents une importance particulière : deux semaines de grève même limitée, en août, provoquée par des conditions économiques catastrophiques, ont amené le pouvoir à rencontrer pour la première fois depuis l'instauration de l'état de guerre en 1981 le président du syndicat interdit Solidarité. En échange d'un engagement des autorités à discuter du pluralisme syndical dans des négociations futures, Lech Walesa a obtenu l'arrêt de toutes les grèves. Mais la base a renâclé, et, face aux mineurs de Haute-Silésie, qui exigeaient ses explications, le signataire des accords de Gdansk du 31 août 1980 a passé l'un des moments les plus pénibles de sa carrière de leader syndical.

Il s'agit donc, pour ce « gratin » de l'opposition polonaise, de resserrer les rangs autour du chef historique, de le pourvoir d'un nouveau mandat et d'annoncer clairement la couleur au pouvoir avant la reprise des contacts : c'est bien de Solidarité et du pluralisme syndical que Lech Walesa et tous ceux qui sont derrière lui parlent avant toute autre chose.

Il y a un autre élément nouveau aux yeux de la plupart de ces intellectuels et syndicalistes soigneusement choisis par Lech Walesa de manière à représenter l'éventail le plus large possible de la société polonaise d'opposition : pour la première fois depuis très longtemps, ils sentent une dynamique possible, ils sentent le pouvoir prêt à bouger, enfin conscient de la gravité de la crise et de la nécessité d'associer à sa solution d'autres gens que ceux des cercles officiels. Bouger, jusqu'où ? Là bien sûr est toute la question, mais le sentiment dominant est qu'il y a une chance à saisir, si mince soit-elle, une brèche dans laquelle il faut absolument s'engouffrer. Et il faut s'y engouffrer tous ensemble, sans quoi la mince chance sera réduite à néant.

D'où la belle unanimité qui est sortie de ces deux réunions de Gdansk, tenues à huis clos : la première, samedi, a rassemblé les membres de la commission exécutive nationale de Solidarité (KKW) et les chefs des comités de grève inter entreprises, la seconde, dimanche, regroupant les mêmes, plus les « Soixante ».

Les deux déclarations adoptées à l'issue de chacune de ces réunions énoncent donc clairement, d'une part, l'appui des participants à M. Walesa dans les discussions avec le pouvoir et, d'autre part, que « *seule la légalisation de Solidarité permettra que les syndicats se joignent efficacement au processus de réforme* ». « *Nous avons voulu dire sans équivoque que la « table ronde » n'aura de sens que si on a dépassé une première étape, qui est la légalisation de Solidarité* », explique plus tard Piotr Konopka, l'un des participants de Gdansk.

Un premier obstacle a donc été franchi, et c'est la tête haute que l'électricien de Gdansk, qui arborait son sourire des grands jours en sortant de la réunion, dimanche, va pouvoir de nouveau rencontrer, mardi ou mercredi, selon son entourage, le ministre de l'intérieur, à Varsovie, « *pour discuter de Solidarité* ». Cette fois-ci, il sera accompagné de représentants des grévistes et de M. Mazowiecki. Mais ce qui se passera après a été laissé dans le flou le plus total. Sous quelle forme peut-on légaliser Solidarité ? Faut-il une représentation nationale, sans implantation forte dans les entreprises, ou peut-on accepter l'inverse ? Comment va-t-on s'y prendre pour maintenir la pression sur le pouvoir dont tout le monde est conscient qu'il ne va pas « lâcher le morceau » facilement ?

Lech Walesa, selon l'un des participants, a ouvert la réunion de dimanche par ces mots : « *Je cherche la réponse aux questions : quelles sont les chances, et qu'est-ce qui est possible ?* » « *A vrai dire, il n'a pas eu la réponse* », a reconnu un intellectuel. C'est donc le saut dans l'inconnu, mais avec une certitude exprimée à maintes reprises : si on échoue cette fois-ci, dans quelques mois « *c'est une puissante vague de révolte* » qui déferlera.

SYLVIE KAUFFMANN.

ROUMANIE : « sacrilège »

Des citoyens dénoncent le programme de systématisation du territoire de M. Ceausescu

Dans une lettre adressée à la fin du mois d'août au président du Conseil d'Etat, M. Nicolae Ceausescu, un groupe de citoyens roumains s'élève contre le plan d'« aménagement du territoire » qui va entraîner la démolition de milliers de villages en Roumanie et le regroupement des populations rurales dans des centres « agro-industriels ». Les signataires, parmi lesquels Mme Doina Cornéa (professeur), l'avocat George Vasilescu, plusieurs enseignants, peintres et écrivains ainsi que des ouvriers comme Iuliu Filip, de Cluj et Sibiu, réclament dans cet appel dont nous publions ici des extraits l'arrêt de ce « *sacrilège* ».

» *Nous serions indignes du peuple* auquel nous appartenons si nous ne nous rangions pas, par cette lettre de protestation, aux côtés de ces centaines de milliers de familles paysannes contraintes au départ si vous mettez à exécution ce prétendu plan *de systématisation du territoire*, lequel implique la démolition de milliers de maisons paysannes et de villages et, partant, la destruction du mode de vie traditionnel (...).

» Depuis toujours, notre peuple a puisé sa vitalité, sa sagesse, son courage et sa capacité de résister aux adversités de l'Histoire aux sources de ses origines paysannes. Mais ce paysan roumain – *ce réservoir de santé et de vigueur morales* – a connu depuis quarante années de telles déceptions et vicissitudes que ses racines matérielles comme spirituelles, qui semblaient autrefois indestructibles, se sont considérablement appauvries. La collectivisation forcée, brutale, de la plus grande partie de la paysannerie et la prolétarisation de cette dernière qui ont entraîné la destruction de ses structures, de ses traditions séculaires, notamment religieuses, et de sa mentalité *n'ont-elles pas suffi* ? Serait-ce aujourd'hui le tour de cette ultime partie de notre malheureuse paysannerie à être concernée ?

» Imaginez-vous le désarroi de ces paysans expulsés de leurs maisons, de leur village ! Les hommes ne sont pas des objets. *Un village n'est pas un bloc quelconque de bâtiments habités par des êtres sans âme*, rassemblés au hasard (...).

» *La dislocation forcée des populations* et leur installation dans des communes d'adoption vont engendrer le découragement, la marginalisation de centaines de familles qui ne pourront pas s'adapter à la nouvelle vie qui leur est imposée. L'expulsion des hommes de lieux ancestraux où ils ont leur vie, leurs maisons construites en fonction des *nécessités de leurs conditions d'existence et de leurs activités* est un sacrilège (...).

» *Comment se fait-il que vous ne vous rendiez pas compte que, depuis* quelques années, le peuple roumain est entré dans un sommeil défensif, une sorte d'état de semi-grève, pour protéger le dernier bastion de son être de la destruction ?

» Nous faisons appel à nos compatriotes, à la bonne volonté des Roumains en exil et à celle de certains hommes de culture étrangers qui se *sentent concernés par la préservation de nos valeurs (culturelles)*, pour qu'ils soutiennent *la présente* lettre de protestation »

● **ESPAGNE : deux policiers tués aux Pays basque.** – Deux inspecteurs de police ont été tués par balles le samedi 10 septembre, à Izurza (province basque de Biscaye), *dans un attentat que la police attribue à l'organisation séparatiste basque ETA. Les deux policiers*, qui appartenaient à la brigade d'information antiterroriste de la police de Bilbao, se trouvaient dans un bar lorsque trois individus ont tiré sur eux et pris la fuite à bord d'un véhicule. – *(AFP.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : expulsion d'un diplomate vietnamien.** – Le troisième secrétaire de l'ambassade vietnamienne à Londres *a été expulsé par les autorités britanniques. La décision, signifiée samedi* 10 septembre par le Foreing Office, fait suite à un incident devant l'ambassade vietnamienne, au cours duquel le diplomate avait brandi une arme devant des manifestants d'origine vietnamienne. – *(AFP.)*

Amériques

HAITI

Au moins cinq morts et soixante-dix blessés dans l'attaque d'une église

Port-au-Prince. – La journée de dimanche 11 septembre, décrétée par l'opposition « jour de la Constitution haïtienne », a été marquée par le massacre le plus sanglant depuis le coup d'Etat du général Namphy le 19 juin dernier. Près de deux mille personnes assistaient à la messe célébrée par le Père Jean-Bertrand Aristide, figure engagée et contestée de l'Eglise haïtienne. L'assistance est vêtue de blanc ou arbore un signe distinctif de même couleur, à la demande d'une partie de l'opposition, pour marquer son soutien à la Constitution de 1987. Au milieu de l'office, une bande d'une centaine de jeunes gens, armés de revolvers, de couteaux, de bâtons et de piques, fait irruption dans l'église Saint-Jean-Bosco et attaque les fidèles, avant de mettre le feu à l'édifice.

Alors que le prêtre, qui semble être la cible des assaillants, parvient à se réfugier en lieu sûr, cinq personnes sont tuées et au moins soixante-dix autres blessées par la bande armée. Les victimes sont transportées à l'hôpital général de Port-au-Prince. Deux heures après l'attaque, aucune intervention de la police ni des pompiers n'est constatée par les journalistes présents.

Une dizaine de voiture sont incendiées par les assaillants, qui se dirigent ensuite vers les permanences des partis du pasteur Sylvio Claude (Parti démocratique chrétien) et de M. Louis Déjoie (Parti agricole et industriel national), qui sont saccagées. Le siège de ces deux organisations politiques d'opposition, qui avaient soutenu la journée de protestation pacifique, se trouve à proximité immédiate du palais présidentiel et des principales garnisons du pays. Cette deuxième attaque n'aurait fait aucun blessé.

Dans un discours prononcé à la fin de la semaine dernière, le général Henri Namphy avait mis en garde tous ceux qui avaient l'intention de porter du blanc, précisant qu'il interpréterait cette attitude comme un défi lancé aux autorités. Devant l'hôtel de vile, il avait indiqué, samedi, que des individus s'apprêtaient à « *gâter* » la journée de dimanche, qui était aussi celle d'une campagne de vaccination. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

BANGLADESH

L'aide internationale s'organise

Dacca. – L'aide humanitaire internationale commence à parvenir au Bangladesh où la situation provoquée par les inondations les plus catastrophiques que le pays ait connues depuis un siècle reste dramatique, *notamment sur le plan* sanitaire et médical.

Selon les autorités, au cours des dernières vingt-quatre heures la consommation d'eau polluée a provoqué la mort d'une dizaine de personnes et en a contaminé plus de 25000 autres. Depuis le début de la catastrophe, la consommation d'eau non potable a provoqué des maladies chez quelque 200000 personnes, 29 millions d'autres se trouvent sans abri, dans une situation précaire.

Le premier avion transportant des secours, un appareil saoudien chargé de vivres et de médicaments, a atterri le samedi 10 septembre à Dacca. D'autres, affrétés par divers pays et organisations, sont attendus dans les prochains jours avec des équipements et médicaments de première urgence. Pour leur part, les Nations unies ont choisi M. Mohamed Essafi, directeur de l'UNDRO, organisation chargée des secours en cas de catastrophe, pour coordonner l'aide au Bangladesh.

En matière d'assistance, les engagements pris à ce jour par divers pays devraient permettre de réunir quelque 250 millions de dollars. Les pays d'Europe de l'Ouest et ceux de l'Est, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, le Canada et l'Australie doivent participer à cet effort à la suite de l'Arabie saoudite.

Enfin, Mme Danièle Mitterrand était attendue lundi au Bangladesh pour une visite de quatre jours pendant laquelle elle devrait se rendre dans plusieurs régions sinistrées. – *(AFP, Reuter, AP.)*

AFGHANISTAN : selon la résistance

Le bombardement de Spin-Boldak a fait des centaines de morts

La ville de Spin-Boldak, occupée vendredi 9 *septembre par la résistance afghane, a été l'objet de violents* bombardements de l'aviation afghane vendredi, samedi et dimanche. Environ cinq cents personnes, dont environ cinquante moudjahidins, auraient trouvé la mort au cours de ces attaques, a-t-on appris à Peshawar dans les milieux de la résistance. La prise de Spin-Boldak assure à celle-ci un accès dégagé vers les villes de Ghazni et de Kandahar.

Cette ville a fait, selon Kaboul, l'objet d'une attaque de la part d'unités appartenant au Hezbi-I-Islami, fondamentaliste, samedi, et qui a été repoussée par les forces gouvernementales. Les formations modérées, pour leur part, semblent actuellement privilégier « *les discussions au combat* » pour occuper la seconde ville du pays, où Kaboul a envoyé des milliers de soldats en renfort et où plusieurs centaines de conseillers soviétiques auraient été récemment dépêchés. Les moudjahidins auraient enregistré dans le secteur le ralliement des mille miliciens du général Esmatullah Khan, ancien résistant passé du côté gouvernemental en 1985.

D'autre part, l'agence Tass a annoncé dimanche que dix personnes avaient été tuées et quarante autres blessées au centre de Kaboul lors de l'explosion d'une voiture piégée. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

Les grincements d'une balançoire

WASHINGTON
de notre correspondant

Dukakis est au plus haut, Dukakis est au plus bas. Bush est à terre, Bush est en l'air. Depuis plusieurs mois, les deux candidats à l'élection présidentielle américaine sont *juchés* aux deux extrémités d'une *balançoire*, montent et descendent *au gré des sondages*, tandis que les commentateurs abondent alternativement dans un sens ou dans l'autre, *amplifiant* à l'extrême ces mouvements avec une surprenante unanimité.

Dès la fin du printemps, au moment où s'achevaient les primaires, le démocrate Michael Dukakis prenait son essor et ne cessait de monter jusqu'au lendemain de la convention de son parti (vingt points d'avance dans certains sondages). Commençait alors la redescente, les deux candidats se retrouvant au même niveau au moment de la Convention républicaine, à la mi-août. Depuis M. George Bush a poursuivi son ascension, tandis que son rival tardait à rebondir. On en est là, mais déjà l'avance de M. Bush (de un à huit points selon les sondages) semble plafonner. Et on a à peine fini de lire des centaines d'articles sur les malheurs et les ratés de la « Dukakis campaign » que, déjà, on pressent que le mouvement s'inverse : les démocrates contre-attaquent, sans lésiner sur les moyens, et la presse pourrait bien emboîter le pas – si ce n'est déjà fait.

Il n'y a pas vraiment de raison *que ce jeu de bascule s'arrête de sitôt.* L'électorat semble considérer d'un œil morne et sceptique ces deux candidats qui s'agitent pour le séduire, qui l'un comme l'autre se veulent représentatifs du juste milieu, du « courant principal » de l'opinion, mais ne réussissent guère à entraîner cette opinion ; deux hommes qui, faute de convaincre de leurs qualités propres, s'attachent, non sans succès, à dénoncer les défauts de leur rival, et à leur porter des coups tordus. La balançoire risque de rester longtemps en mouvement, en grinçant de plus en plus.

Mauvaise passe

Au cours des dernières semaines, M. Michael Dukakis a *de toute évidence* traversé *une mauvaise passe. D'abord le candidat lui-même* – qu'on avait cru un moment, lors de la convention démocrate, *magnifié*, transfiguré – est revenu à ses dimensions premières. Même ses partisans déclarés ont commencé à s'ennuyer ferme devant cet homme apparemment incapable de renouveler sa recette : un discours stéréotypé, débité avec le plus grand sérieux, et aussi avec le souci constant de se couvrir sur tous les flancs.

De plus, dans la bataille « médiatique » que se livrent quotidiennement les deux équipes pour que leur candidat apparaisse à son avantage pendant les quelques minutes consacrées chaque soir à la campagne par les chaînes de télévision, le gouverneur du Massachusetts a eu, plusieurs semaines d'affilée, le dessous. Son rival, George Bush, fuyant les questions de la presse, s'arrangeait pour apparaître en plein air, dans un environnement attrayant, et attaquait sans relâche. Le gouverneur, dont personne ne relevait plus les discours, tant ils étaient *répétitifs*, était contraint à la *défensive*, et surtout acceptait de *livrer bataille sur le terrain choisi par son adversaire républicain* : la *fameuse affaire du « serment d'allégeance »* (le gouverneur du Massachusetts ayant naguère opposé son veto à une résolution qui aurait contraint les enseignants à faire prononcer ce serment éminemment patriotique) , son opposition à plusieurs grands programmes d'armement, etc. Meme si M. Bush évitait de mettre les points sur les i, le message implicite était très clair : Michael Dukakis est l'un de ces « libéraux » incurables qui n'ont qu'un amour modéré pour leur pays et seraient incapables de le défendre.

M. Dukakis a certes répliqué en donnant amplement dans le lyrisme *patriotique, sur fond de drapeaux, ou bien en apparaissant entouré de personnalités connues pour leur attachement à une défense musclée* (au *cours des jours à venir, M. Dukakis* va d'ailleurs multiplier les visites sur des sites militaires ou dans des usines d'armement). Mais certains coups ont porté, comme en témoigne la réaction des élus démocrates du Congrès, qui ont décidé désormais d'ouvrir certaines séances de la Chambre par la prestation du serment d'allégeance...

De plus, dans son désir de parer les coups de l'adversaire, M. Dukakis a parfois donné l'impression de revenir sur ses déclarations passées, de louvoyer : par exemple à propos de l'initiative de *défense stratégique, où il voyait tout récemment encore pure « fantaisie » – et qu'il évoque maintenant* en des termes beaucoup plus nuancés. (*Dans le* même temps, M. Bush a tenu devant un représentant du *New York Times* des propos témoignant d'une certaine réticence à trop miser sur l'IDS, mais il a ensuite battu en retraite devant l'émoi causé dans les rangs conservateurs.)

M. Dukakis, auquel on a beaucoup reproché de se complaire dans le vague et les bonnes paroles, *s'est* aussi employé à préciser un peu ses projets : il l'a fait en proposant la mise sur pied d'un vaste *système* de financement des études *supérieures*, selon un système calqué sur celui de la sécurité sociale. L'idée semble séduisante à beaucoup, mais *elle* a été concoctée à la hâte, et les assistants du candidat se sont *révélés* incapables de l'expliquer clairement.

Accusations d'antisémitisme

Ces efforts, de toute évidence, ne suffisent pas, et M. Dukakis, tout en se posant en victime d'attaques personnelles indignes (il s'est même comparé une victime du McCarthysme des années 50), a décidé de contre-attaquer, en s'en prenant sur un ton très dur à M. Bush et à son entourage, qu'il malmène désormais à longueur de discours.

Dans le même temps, plusieurs organes de presse ont « sorti » plusieurs affaires centrées sur un même thème : il y a des antisémites dans l'entourage du candidat républicain. Un petit périodique juif de Washington a d'abord dénoncé la présence, parmi un groupe de mili*tants chargés de ce qu'on appelle ici les groupes « ethniques »* (*Italiens, Européens de l'Est, etc.*), *d'un certain Jerome Brentar, coupable d'avoir pris la défense de John* Demianiuk, entre-temps condamné à mort par un tribunal israélien pour des crimes commis au camp de Treblinka, mais qui a toujours affirmé qu'il était victime d'une méprise. La chaîne CBS a donné une importance considérable à cette « révélation », et M. Brentar a aussitôt été congédié par l'équipe Bush.

Peu après – dimanche 12 septembre, – le *Washington Post* racontait en détail, photocopies d'archives à l'appui, comment un haut responsable du Parti républicain, M. Frederic Malek avait, en 1971, enquêté *sur* le nombre de juifs travaillant au bureau des statistiques du travail. M. Malek, alors chef du personnel de la Maison Blanche avait obtem*péré aux ordres répétés et insistants* de Richard Nixon, *qui s'estimait victime* d'une « *cabale* » *juive au sein de ce* bureau (*dont certains responsables* avaient contredit *ses* propos).

Après avoir apparemment tardé à s'exécuter, M. Malek a fini par produire une petite note selon laquelle treize des trente-cinq principaux membres du bureau étaient juifs. Deux d'entre eux furent quelque temps plus tard affectés à d'autres fonctions. Dès dimanche soir, M. Malek démissionnait, tout en rejetant fermement les accusations d'antisémitisme. M. Bush était entre-temps intervenu pour sa défense, mais certains dans l'entourage du candidat républicain n'ont pas caché leur soulagement de voir l'affaire « réglée » avant qu'elle n'ait eu le temps de prendre trop d'ampleur. Déjà certains associés de M. Dukakis s'en étaient emparés.

L'effet « électoral » de ces deux affaires qui ne touchent M. Bush lui-même que très marginalement est difficile à évaluer, mais elles prennent en tout cas à contre-pied le candidat républicain, qui avait déployé de grands efforts ces derniers temps pour séduire l'électorat juif (entre autres en affirmant une opposition déterminée à tout Etat palestinien). Une chose est certaine : M. Bush se retrouve à son tour sur la défensive, et cela pourrait suffire à faire tourner le vent.

Un choix négatif

Si le vent est à ce point variable, c'est qu'un grand nombre d'électeurs ne sont que très faiblement convaincus par les mérites de l'un ou de l'autre des candidats. Comme le montre une longue enquête publiée dimanche par le *Washington Post*, et fondée sur de nombreux entretiens avec diverses catégories de la population, le choix, à ce stade de la *campagne*, semble *essentiellement négatif, fondé sur le rejet d'un candidat ou de ses positions. Bon nombre d'électeurs semblent envisager de voter pour un moindre mal, mais, clairement, les jeux ne sont pas faits.*

L'économie semblant tenir le coup, et en l'absence de crise internationale majeure dans les semaines à venir, le sort de l'élection pourrait dépendre dans une large mesure de la qualité des « spots » publicitaires que les deux candidats s'apprêtent à déverser sur les écrans de télévision et des débats qui vont les opposer.

Le premier de ces débats est prévu pour le 25 septembre, et il n'y en aura que deux au total, conformément au souhait de M. Bush, qui est sorti vainqueur d'âpres négociations à ce sujet. Mais il reste au moins une question majeure à régler : débattra-t-on assis, ou debout ? A la surprise générale, M. Dukakis, plus court que son rival d'au moins 15 centimètres insiste pour être debout, et M. Bush veut un siège. Comprenne qui pourra.

JAN KRAUZE.

● ***Près de sept cents exilés cubains accueillis.*** – Après avoir *passé plusieurs* mois ou années au Panama ou au Costa-Rica, 687 Cubains sont arrivés dimanche 11 septembre à *Miami* (*Floride*), où ils ont retrouvé des membres de leurs familles. *L'opération* était organisée par la Fondation nationale américano-cubaine, première organisation privée autorisée par le gouvernement américain à prendre en charge l'immigration de réfugiés cubains. Cette fondation entend installer aux Etats-Unis mille cinq cents Cubains ayant trouvé refuge dans des pays tiers. – (*AFP.*)

MEXIQUE : devant la Chambre des députés

M. Carlos Salinas de Gortari est déclaré président élu

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

La victoire de M. Carlos Salinas de Gortari, élu à la présidence de la République avec un peu plus de 50 % des suffrages le 6 juillet, a *été confirmée* le samedi 10 septembre par la Chambre des députés à l'issue d'un débat houleux qui a duré près de vingt heures. Le successeur de l'actuel président, M. Miguel de La Madrid, ne prendra cependant pas ses fonctions avant le 1er décembre. Il devra affronter au cours des prochaines semaines une opposition qui refuse toujours de reconnaître la victoire du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Dénonçant une fois de plus la fraude systématique organisée par les autorités pour assurer la victoire du PRI aux élections du 6 juillet, l'opposition n'a pas pour autant obtenu le recomptage des bulletins de vote ni l'annulation du scrutin. Les partisans du candidat de la gauche, M. Cuauhtémoc Gardénas, ne sont pas restés jusqu'à la fin du débat et ont refusé de participer au vote.

Vu la gravité de l'enjeu, les deux cent soixante députés du PRI étaient tous présents. Beaucoup dormaient dans leur fauteuil, malgré les affrontements verbaux qui ont duré toute la *nuit de vendredi à samedi.* Mais au *moment du vote M. Salinas a obtenu* l'appui de deux cent soixante-trois *députés, trois parlementaires de* l'opposition de gauche ayant décidé de *changer* de camp. Sur les cent un *députés du* Parti d'action nationale (droite), *quatre-vingt-cinq* ont voté contre M. Salinas (les seize autres étaient absents).

Visiblement soulagé par les résultats du vote, M. Salinas a tenu des propos *conciliants* à l'égard des *dirigeants* de l'opposition, allant même jusqu'à *exprimer son « respect » pour leur ténacité.* Il a rappelé les grandes lignes de son programme de gouvernement pour les six prochaines années : renforcer la souveraineté nationale, développer la démocratie, améliorer la justice sociale et relancer la croissance économique.

Les deux principaux dirigeants de l'opposition, M. Garan et surtout M. Manuel Clouthier (PAN), ont *fait* savoir qu'ils n'étaient pas disposés à collaborer avec un président de la République *« illégitime »*. Ils entendent *donc* maintenir la mobilisation populaire *« pour la démocratie »*. M. Clouthier allant jusqu'à dire que son parti ferait tout *« pour empêcher la prise de fonctions de Salinas le 1er décembre »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

CHILI : la campagne pour le plébiscite

L'opposition multiplie les manifestations hostiles au régime

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

L'heure est aux réunions publiques et aux manifestations. Dopée par ses succès, l'opposition occupe le terrain, alors que le régime marque le pas et ne parvient à rassembler, malgré les moyens mis en œuvre, qu'un faible nombre de partisans. A Concepcion, la troisième ville du pays, trente mille opposants ont participé au plus grand rassemblement que la ville ait connu depuis 1973. A Santiago, il ne se passe guère de jour sans que la Coordination pour le non ou un organisme de défense des droits de l'homme ne manifeste sa présence dans la rue.

Dimanche 11 septembre, plusieurs milliers de personnes se sont réunies sur la tombe de l'ancien président de la République Salvador Allende, dans le cimetière Santa Inès de Vina del Mar, où ils ont posé une plaque portant le nom du défunt président. Le régime avait, jusqu'à présent, interdit de faire figurer le nom d'Allende sur sa pierre tombale... Même les « marxistes » bénéficient de la clémence électorale... La coalition Gauche unie, formée par les communistes, les socialistes de Clodomiro Almeyda, le MIR, la gauche chrétienne et une fraction radicale, a *été* autorisée à effectuer son premier rassemblement public le 10 septembre. *Plusieurs dizaines* de milliers de *personnes se sont réunies* sur une esplanade *de la poblacion* la Bandera, dans *la banlieue sud* de la capitale, à l'endroit même où le pape s'était adressé aux déshérités en avril 1987. Les manifestants ont réservé une longue ovation aux exilés rentrés ces derniers jours, dont plusieurs étaient présents à la tribune.

Après le *succès* de la manifestation des forces d'opposition, réalisée le 4 septembre dans *la capitale*, et dont la dissolution avait donné lieu à de violentes échauffourées, le gouvernement a toutefois décidé de ne plus permettre les rassemblements dans les rues du centre. Le mouvement contre la torture Sebastian Acevedo, d'inspiration chrétienne et pacifiste, a ainsi été durement réprimé par les carabiniers pour avoir tenté de passer outre à l'interdiction. Il en a été de même de la « Marche pour les droits de l'homme », que les associations de parents des victimes de la répression entendaient effectuer le 9 septembre.

Des pierres contre Pinochet

Malgré la libéralisation de la vie *publique, la violence est donc loin d'avoir disparu. Des affrontements, parfois très violents, opposent chroniquement partisans* du *oui et du* non. *A l'université catholique*, une bataille rangée, à *laquelle* ont pris part des *centaines d'étudiants* des deux bords, *s'est soldée par une dizaine de blessés.*

Mais ce sont *surtout* les déplacements *du chef de l'Etat qui donnent* souvent *lieu à de violents incidents. La semaine dernière*, à Valparaiso, *c'est le quartier universitaire qui s'embrasait pour protester contre* la visite *du général Pinochet. Plus graves* ont *été* les affrontements ayant mis aux prises des habitants des quartiers pauvres de l'ouest de Santiago et les effectifs policiers et militaires qui escortaient le président de la République, le 11 septembre en fin d'après-midi, lorsque ce dernier assistait à une réunion du comité local pour le oui. Les manifestants lancèrent des pierres sur la caravane présidentielle et élevèrent des barricades. L'escorte fit usage de ses *armes*, blessant gravement plusieurs *personnes*. Le matin, une voiture piégée avait *été découverte* dans une rue proche de *l'édifice* Diego-Portales, siège de la junte militaire, où le général Pinochet allait prononcer son discours.

Le climat pourrait se détériorer davantage le 15 septembre. La centrale unitaire des travailleurs organisera une journée de protestation si deux de ses dirigeants, dont son président, M. Manuel Bustos, sont déportés dans une localité de province. Les deux syndicalistes ont été condamnés en première instance à dix-huit mois de résidence surveillée pour avoir appelé à la grève générale du 7 octobre de l'an dernier. Officieusement, toutefois, on annonce la promulgation dans les prochains jours d'un décret amnistiant certaines condamnations politiques.

GILLES BAUDIN.

هكذا من الأصل

Politique

Gauche-droite : retour aux sources

A mesure qu'approchent le débat budgétaire et les échéances électorales locales (cantonales le 25 septembre, municipales au mois de mars 1989), le paysage politique paraît retrouver des contours plus familiers : les socialistes prennent vigoureusement la défense d'un Parti communiste heurté par une petite phrase de M. Giscard d'Estaing (*« L'UDF condamnera les alliances avec les deux extrêmes, celle de la gauche avec l'extrême gauche, et celle de la droite et du centre avec l'extrême droite »*, avait déclaré, le samedi 10 septembre à Pont-Audemer, dans l'Eure, l'ancien président à la suite des propos jugés par lui *« lamentables »* de M. Le Pen). Ces mêmes socialistes critiquent tout aussi vigoureusement les hommes du centre, à commencer par M. Barre, qui était déjà la cible de ses anciens amis du PR, MM. Léotard et Douffiagues, et qui devient celle du premier secrétaire du PS. M. Mauroy, en effet, accuse M. Barre de nourrir des *« arrière-pensées »* et d'avoir cherché, à travers sa proposition d'interdire la fusion des listes municipales entre les deux tours de scrutin, *« une échappatoire »* au problème de l'extrême droite.

La difficulté, pour le PS, est que ce retour aux normes de la gauche et les discours de fermeture qui ont jalonné la réunion, samedi, de son comité directeur, interviennent au moment où le secrétaire général du PCF renouvelle ses critiques contre le gouvernement et son chef, et surtout au moment où l'opposition tourne le dos, du moins par ses déclarations, aux perspectives d'alliance avec le Front national.

Certes, tout le monde ne va pas, sur ce sujet, à la même allure, et le virage est plus difficile pour certains que pour d'autres. Ainsi M. Charles Pasqua, qui, avant l'élection présidentielle avait déclaré partager les mêmes *« valeurs »* que M. Le Pen, affirme cette fois dans le *Journal du dimanche* : *« Toutes les idées mises en avant par le Front national ne sont pas forcément condamnables. A nous de les porter mieux qu'hier... Le moment était venu de prendre une position définitive à l'égard du FN...* [dont] *l'évolution est préoccupante. Elle se caractérise par l'intolérance et peut réellement déboucher à terme sur une résurgence du racisme et de l'antisémitisme. C'est cela qui était en jeu, pour la première fois. Et nous ne pouvions l'accepter. »*

Fermeture à gauche, clarification à droite : il n'en faut pas plus pour que le PS réapparaisse sur la défensive, fort du seul soutien de ses propres députés, tandis que les personnalités qui ont réussi à le rejoindre sont sous le feu croisé de leurs nouveaux alliés et de leurs anciens amis, qui, tel M. Léotard, les qualifient de *« pigeons de l'ouverture »*.

Si bien que le seul sujet de consensus de ce week-end politique est le pronostic pessimiste et les promesses de réveil douloureux que tout le monde adresse à M. Rocard. Les socialistes envisagent en effet (comme les communistes), et pour certains sans déplaisir, de voir grandir et s'affirmer un réel mécontentement social, tandis que M. Léotard assure : *« Le budget va être difficile, la rentrée sociale ne sera pas facile, nous aurons des réveils difficiles... »*

Et, comme s'il fallait un signe supplémentaire de cette noirceur promise, les électeurs de l'Oise l'ont apporté au premier ministre : à l'issue du premier tour des élections législatives partielles, le total des voix de gauche ne franchit dans aucune des deux circonscriptions la barre des 50 %.

Les voies de la politique sont « longues et compliquées »

DANS *la Journée d'un scrutateur*, Italo Calvino prête à son héros, Amerigo Ormea, militant communiste italien des années 50, les pensées suivantes : *« Amerigo avait appris, quant à lui, qu'en politique les changements suivent des voies longues, compliquées, et qu'il ne faut pas les attendre pour demain ni compter sur un revirement du sort ; pour lui, comme pour beaucoup d'autres, acquérir de l'expérience avait signifié devenir quelque peu pessimiste. D'un autre côté il y avait la loi morale qui veut qu'on continue à faire son possible, jour après jour, en politique aussi bien qu'ailleurs. Si l'on n'est pas un sot, ce sont ces deux principes là qui comptent : ne pas se faire d'illusions et ne pas cesser de croire que tout ce qu'on fait peut être utile. »*

Il y en a qui craquent. Dans les hauts fonds de la politique, c'est rare. Ainsi M. Jacques Douffiagues, ancien ministre membre de la « bande à Léo », maire d'Orléans, vogue vers d'autres aventures, *« inquiet mais pas désespéré »*, en feignant d'attendre — sans doute s'en moque-t-il — que *« le Saint Esprit passe sur la politique »*. Il faut écouter ceux qui partent, car leurs propos illustrent les douleurs cachées, enfin révélées, de leur métier. M. Douffiagues remarque, plein de bon sens, que les cimetières des éléphants sont faits *« pour y mettre des éléphants »*. Le malheur pour lui est que ceux-ci n'ont aucune envie d'aller y abandonner, pour l'éternité, leurs défenses en remerciant mille fois ceux qui, derrière, les poussent vers la tombe.

Quelques-uns, enterrés trop tôt, ont montré qu'ils étaient aptes à rendre quelques services. Ainsi, M. François Mitterrand dès 1968, M. Giscard d'Estaing retour d'une défaite dont on croyait, en 1981, qu'il ne se remettrait jamais, M. Chirac s'il rebondit encore et M. Barre de même. A trop vouloir pousser les éléphants vers le cimetière, on risque de se tromper. Mieux vaut ménager leur avenir si l'on veut assurer le sien. Il sont les exemples vivants *« qu'en politique les changements suivent des voies longues, compliquées, et qu'il ne faut pas les attendre pour demain »*.

M. Léotard, qui était, dimanche, l'invité du *« Grand jury RTL-le Monde »*, le sait mieux que personne. A force de jouer sur tous les tableaux — avec M. Barre pour mieux miner son entreprise, avec M. Chirac en sous-main, puisqu'il s'attendait à sa défaite, tout contre M. Giscard d'Estaing qu'il pensait fini — il s'est mis tout le monde à dos. Les trois « éléphants » sont toujours devant et M. Léotard derrière. La génération « nouvelle » qu'il entend incarner ne le sera bientôt plus. C'est peut-être tant mieux pour lui. On ne peut lui souhaiter plus bel avenir que le grand malheur de devenir éléphant à son tour. En sa sagesse, le secrétaire général du Parti républicain remarque : *« Il faut que les aînés nous aident. »* Mais pas n'importe comment. Comme *« conseils »*, comme *« juges »*, à la manière des Américains qui, battus, font *« autre chose »*.

« Monarchisme désuet »

Quelle impatience ! Et quel dommage, que M. Léotard, adepte du « parler vrai », éprouve autant de difficultés à le mettre en pratique. M. Douffiagues, remarque-t-il, a acquis, en quittant la politique, une *« liberté de propos »* que lui n'a pas. M. Douffiagues accuse M. Barre de l'avoir *« trompé »*. M. Léotard en tient autant au service de l'accusé et il se contorsionne pour le dire tout en assurant qu'il ne le dira pas. Les voies de la politique sont *« longues et compliquées »*.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, paraît mieux s'y adapter. Il pousse les éléphants avec plus de discrétion. Il fait *« son possible, jour après jour »*, et Dieu sait où il va. Vers une coalition avec les socialistes ? Encore faut-il que ceux-ci le veuillent et que M. Méhaignerie se décide. Le CDS fait la fine bouche. Il y aurait, selon lui, des socialistes fréquentables — MM. Rocard, Bérégovoy et Maurice Faure qui sont *« lucides, intelligents et réalistes »* — et d'autres qui ne le seraient pas. M. Méhaignerie est au regret de constater que les « fréquentables » ne se laissent pas facilement fréquenter parce qu'ils sont *« prisonniers »* du *« monarchisme désuet »* de M. Mitterrand. Voilà encore un éléphant dont M. Méhaignerie aimerait bien que la France soit débarrassée. Mais il appartient au domaine de l'illusion et, en attendant, M. Méhaignerie fait son possible pour semer la zizanie, sans trop d'espoir, dans le camp d'en face en triant les bons et les mauvais socialistes.

L'archétype du méchant, selon cette logique, c'est M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, chargé des basses œuvres, c'est-à-dire de pratiquer le tir aux pigeons contre les centristes faiseurs de morale et les ministre d'« ouverture » trop bavards. M. Emmanuelli a au moins le mérite d'agir en accord avec ce qu'il pense et non pas pour obtenir un portefeuille ministériel. *« J'ai passé l'âge des caramels mous*, avait-il dit, à ce propos, à M. Mitterrand avant la formation du deuxième gouvernement Rocard. M. Méhaignerie devrait lui tirer son chapeau puisque lui non plus *« ne demande pas à entrer au gouvernement »*.

Le « grand » débat du week-end illustre à sa manière la pensée d'Italo Calvino : faut-il mettre dans le même sac le Front national et le Parti communiste ? Nul, à droite, ne se fait la moindre illusion sur le résultat immédiat de cette vieille polémique relancée par M. Giscard d'Estaing. Mais chacun pense qu'elle aura une petite utilité. La vie quotidienne de la politique est ainsi faite. En proclamant son refus de toute alliance avec le Front national — sanctions à l'appui — le RPR a rendu à l'ensemble de l'opposition une cohérence sur ce sujet, sous réserve de stricte application. Du même coup, la droite dénonce (pour des raisons diverses selon que l'on est centriste ou « libéral » giscardien) les accords électoraux de la gauche. Le Parti communiste, affaibli de surcroît, ne fait plus peur à personne, depuis que la France a vérifié que M. Poniatowski exagérait un peu lorsqu'il menaçait les populations, en cas de victoire de l'adversaire, d'une arrivée des chars soviétiques sur la place de la Concorde. Il est vrai qu'en politique, pour ne pas sombrer dans la neurasthénie, il ne faut jamais *« cesser de croire que tout ce qu'on fait peut être utile »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Méhaignerie distingue M. Rocard et M. Bérégovoy du reste du PS

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a souligné le dimanche 11 septembre, lors du « Club de la presse » d'Europe 1, que, contrairement à M. Raymond Barre, il *« ne partage pas les grandes orientations de François Mitterrand »*. M. Méhaignerie juge qu'il *« y a des hommes lucides, intelligents et réalistes »* au PS, en particulier MM. Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, mais que ceux-ci sont *« dépendants et même prisonniers d'un PS qui reste, avec ses archaïsmes et les séquelles de l'idéologie, prisonniers d'une clientèle, de la « bible aux Français » de François Mitterrand qui dégage un certain parfum de monarchisme désuet »*.

Le président du CDS a mis en garde le PS contre les erreurs qu'il *« sent venir »*, notamment sur l'ISF. Il a mis en cause les alliances PS-PCF. *« Je récuse*, a-t-il souligné, *le FN et le PC de la même façon et tous ceux qui font alliance avec eux »*.

M. Méhaignerie a encore affirmé que ce n'est pas à lui de *« régler le problème de l'ouverture »* et que son ambition est *« d'infléchir l'action du gouvernement »*.

M. Méhaignerie a également critiqué la position de M. Rocard sur la TVA en ces termes : *« La démarche du premier ministre (...) est à l'évidence un obstacle à la construction européenne »*.

Dans une interview à la *Tribune de l'expansion*, interview-réaction aux prises de position de M. Rocard déclarant la semaine dernière à propos de la baisse du taux de la TVA que, *« dans deux ans, plus personne n'aura envie de faire ce qui est envisagé aujourd'hui »*, M. Méhaignerie précise : *« Nous devons avancer résolument sur la voie de l'harmonisation des taux de TVA car c'est un élément important de la constitution du marché unique de 1993. (...) La réaction de Michel Rocard est beaucoup trop brutale. Si nous voulons construire l'Europe et remettre la France sur de bons rails, il faut en tirer les conséquences fiscales. »*

Concernant la décision du gouvernement de réduire le taux de TVA de 7 % à 5,5 % en 1989 sur un certain nombre de produits, l'ancien ministre de l'équipement et du logement déclare : *« La décision de passer de 7 % à 5 % le seuil de produits de grande consommation est jugée par certains de nos partenaires comme un peu démagogique. Cela n'était peut-être pas le plus prioritaire. Même si, électoralement, c'est efficace. Je ne pense pas que ce soit une bonne démarche pour l'avenir. »*

● « Gaullistes pour le oui » en Nouvelle-Calédonie. — Les « gaullistes » qui avaient soutenu la candidature de M. Barre à l'élection présidentielle viennent de constituer un Comité national gaulliste pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Ce comité comprend notamment MM. Pierre Bas, Yves Lancien, Hubert Germain, Jacques Trorial, anciens députés, et M. Jean Charbonnel, maire de Brive, député RPR de Corrèze.

La fête de « l'Humanité »

« Les choses vont plus mal », assure M. Georges Marchais

C'est par un hommage particulier à Nelson Mandela que M. Marchais a ouvert son discours de la fête de *l'Humanité*, le dimanche 11 septembre. Le secrétaire général du PCF a réclamé l'attribution du prix Nobel de la paix au dirigeant sud-africain, malade, et emprisonné depuis vingt-cinq ans. Il a réitéré, *« comme le réclame l'ANC »*, sa demande de rupture de toutes relations *« avec ce régime monstrueux »* d'Afrique du Sud.

Le dirigeant français s'en est pris successivement au ministre de l'économie qui préconise : *« surtout pas de hausses des salaires »*, au ministre du travail qui *« s'estimera heureux »* si le nombre des chômeurs *« n'augmente que de cent cinquante mille d'ici à la fin de l'année »*, et a dressé un *« constat »* sans appel : *« Les choses vont plus mal. »* Il a remarqué que *« l'impôt sur la fortune, tel que le gouvernement le prévoit »*, met *« le grand patronat et les commentateurs à son service (...) de bonne humeur »*.

Etablissant une liste de ce qui, selon lui, est possible, M. Marchais a rappelé les principales revendications sociales du PCF : SMIC à 6 000 F, 3 000 F par mois aux plus démunis, *« véritable impôt sur la fortune rapportant 20 milliards de francs »*, diminution des loyers HLM de 10 % par une *« baisse de 1 % du taux des emprunts payés aux banques par les offices »*, cotisation sur les revenus du capital d'un taux identique à ceux du travail, réduction de 40 milliards de francs du *« budget de surarmement nucléaire »*.

Le secrétaire général a affirmé que *« la résignation a commencé à reculer »* tout en remarquant : *« il reste encore beaucoup, beaucoup d'efforts à déployer pour que, partout, la confiance et la combativité prennent le pas sur le découragement et la passivité »*. Il a donc invité les communistes à s'engager dans la bataille des prochaines élections cantonales qui *« vont être l'occasion pour toutes celles et tous ceux qui continuent à être de gauche d'exprimer leur inquiétude devant ce qui se passe depuis que François Mitterrand a été réélu, et de faire connaître leur volonté »*. Pour M. Marchais, *« cette inquiétude est bien compréhensible »* car *« la droite a été battue, et pourtant, c'est elle, et de plus en plus, qui tient le haut du pavé ! »*

« Une infamie »

Le dirigeant communiste a d'abord dénoncé la promotion médiatique dont bénéficie, selon lui, le président du Front national. *« A n'importe quelle heure du jour et de la nuit, on entend Le Pen, les fidèles de Le Pen et les opposants lepénistes à Le Pen »* à la télévision. Puis il s'en est pris vigoureusement à M. Giscard d'Estaing qui *« a osé mettre sur le même plan le groupe fascisant de Le Pen et le Parti communiste ! C'est une infamie, une abjection. »* M. Marchais a indiqué qu'entre le dirigeant d'extrême droite et les communistes, *« il n'y a pas qu'une opposition totale d'idées et de comportements »*, mais *« le sang des dizaines de milliers de résistants communistes torturés, déportés et assassinés par les prédécesseurs nazis de Le Pen »*.

En revanche, a-t-il poursuivi, *« entre la droite de Giscard et l'extrême droite de Le Pen, il y a un cousinage et une complicité qui se sont constamment manifestés, depuis la collaboration d'hier jusqu'au désistements réciproques de juin dernier. Il y a cinquante ans, le droite criait : plutôt Hitler que le Front populaire ! »* *« Attaquez aujourd'hui Le Pen devant Giscard*, a ajouté M. Marchais, *il répond comme les siens l'ont toujours fait : supprimons d'abord le Parti communiste ! »* S'agissant de M. Barre, le secrétaire général du PCF a stigmatisé sa proposition de loi tendant à interdire les fusions de listes entre les deux tours des élections municipales dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants et il s'est félicité du rejet de cette proposition par le premier secrétaire du PS, M. Mauroy.

A propos du gouvernement, M. Marchais a déclaré : *« Tout le monde reconnaît que, dans ses grandes lignes, la politique du gouvernement de Michel Rocard prolonge celle du pouvoir précédent. »* Soulignant que le PCF avait *« appelé à voter pour François Mitterrand »* au second tour de l'élection présidentielle et qu'il s'était montré *« disponible pour participer — jusqu'au gouvernement — à la mise en œuvre d'une politique nouvelle »* après les législatives, il a regretté que le président de la République ait choisi *« l'ouverture à la droite centriste pour continuer la même politique »* au détriment de *« l'union avec les communistes pour une politique de changement »*.

En conclusion, le député du Val-de-Marne a lancé un appel appuyé en faveur du vote communiste, le 25 septembre, au premier tour des cantonales : *« Pour toutes celles et tous ceux qui veulent que les choses s'orientent vers la gauche et non pas de plus en plus vers la droite, il n'y a pas d'autre moyen, là encore, pour faire entendre leur volonté, que de se rassembler dans l'action et le vote communiste. »*

Draper français

« S'IL est vrai que, pendant une longue période, le socialisme existant en URSS a constitué un modèle, nous avons rompu délibérément avec cela. Ce que nous voulons construire, c'est un socialisme à la française. » Cette appréciation de Georges Marchais délivrée à l'occasion de la Fête de *l'Humanité* a trouvé sa consécration symbolique, à la veille du bicentenaire de la Révolution, à travers l'hommage spécial rendu par les dirigeants communistes au drapeau tricolore.

Dans son aversion pour le communisme, la propagande nazie avait inventé le slogan *« Communiste, pas Français »*. A travers la Résistance, le PCF avait *« réconcilié »* l'internationalisme prolétarien illustré par la défense de l'URSS et la nation illustrée par le maquis. Le mariage entre le rouge et le tricolore explosait en feu d'artifice à la Libération en plaçant *« le parti des fusillés »* au premier plan sur l'échiquier politique. *A contrario*, tout ce qui pouvait avoir un rapport avec la collaboration — l'extrême droite en général pour ne pas la nommer — était placé au banc de la nation, frappé d'indignité nationale et écarté de la vie politique dans l'inconscient collectif.

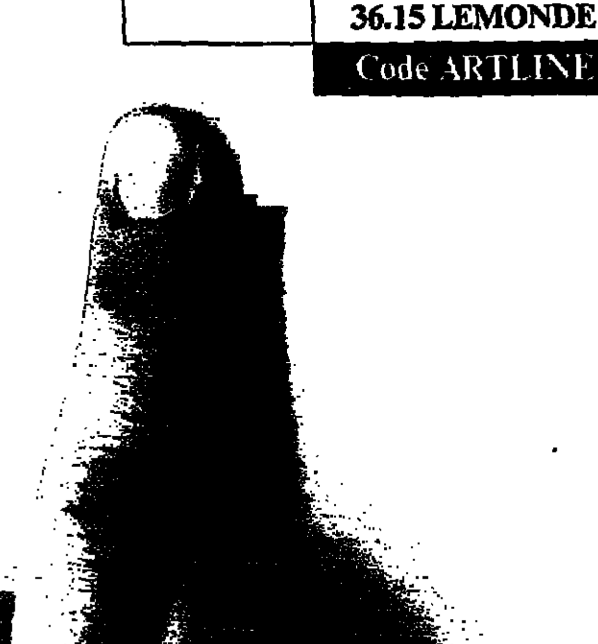
Les temps ont changé. Faute d'adaptation et de renouvellement, le PCF a lentement glissé à la marge électorale de la gauche française. Fort de la crise et de la percée des thèmes sécuritaires, le Front national a taillé des croupières aux « partis établis » et s'est payé le luxe de prétendre, avec un bénéfice électoral incontestable, être le seul vrai porteur de l'identité nationale. Encore faut-il remarquer que Jean-Marie Le Pen n'a pas encore déployé tout son argumentaire contre le marché unique européen promis pour 1993. Sur ce terrain, le PCF a engagé le fer dans le même sens depuis de nombreux mois.

Il n'est pas indigne de remarquer que le drapeau tricolore estampillé 1789 planté par les commmunistes flotte aussi sur des terres conquises par l'extrême droite. Le secrétaire général n'affirme-t-il pas lui-même que les *« promesses non-tenues »* après 1981 ont fait la bonne fortune de l'extrême droite. Il s'agit donc bien de reconquérir un électorat qui, à bien comprendre Georges Marchais, votait plutôt communiste ou socialiste... avant.

Dans cette offensive, le drapeau national se doit-il de prendre le pas sur le drapeau de la révolution internationaliste ? La Fête de *l'Humanité* a donné la réponse elle-même en s'offrant, de plus, un clin d'œil au *« produire français »*. Les dirigeants communistes ont inauguré le « draper français » avec le défilé d'Yves Saint Laurent. Certes, il y avait là une volonté de renouer avec une tradition tombée en désuétude, exceptée sur le plan musical : l'hommage à la culture et aux créateurs. Certes, il y avait aussi le rêve fou, et magnifiquement réussi, du mariage entre le luxe et le peuple. Mais, au delà du symbolique, d'aucuns ont pu y voir une affirmation de la défense du patrimoine national agrémentée d'un petit message politique de la même veine.

A l'heure où précisément l'« Europe de 93 » risque de porter un coup à la culture des drapeaux, on peut se demander si le redressement politique de l'un, ou la percée pour l'autre, passe par le culte de l'imaginaire tricolore.

OLIVIER BIFFAUD.



Politique

Le comité directeur du PS

Les socialistes souhaitent clore l'ouverture

« Le premier de mes devoirs est de répondre aux aspirations des forces de progrès, des Français qui, en votant pour moi, ont choisi une certaine direction pour mon pays (...). J'encouragerai la majorité à être majoritaire. Le centre, je trouve cela très bien. Mais je le cherche un peu. » Le 14 juillet dernier, lors de la traditionnelle interview sur TF1, ces quelques formules – parmi d'autres – du président de la République avaient montré que la saison de l'« ouverture » se terminait prématurément. Presque deux mois jour pour jour après les déclarations de M. Mitterrand, le comité directeur de rentrée du PS a pris acte sans déplaisir de cette réorientation.

Il arrive que les directives présidentielles déchirent le cœur des socialistes, qui ne s'y plient qu'à regret. Ce n'est pas aujourd'hui le cas, bien au contraire. La plupart des intervenants devant le « parlement » du PS ont emboîté le pas à M. Mitterrand avec soulagement tant il est vrai que cette maudite « ouverture » avait créé dans les rangs socialistes un malaise qui n'en finissait pas de peser sur la rentrée d'automne, tout comme il avait gâté la fin du printemps et le début de l'été.

Premier intervenant, M. Henri Emmanuelli a donné le ton en rappelant que les déclarations du 14 juillet, suivies de l'adoption d'un texte dans le même sens par le bureau exécutif du PS, auraient dû *« suffire à clarifier le débat »* et qu'il est en tout cas aujourd'hui *« souhaitable d'abréger un débat surréaliste par bien des côtés »*. M. Emmanuelli remarque au passage que à l'occasion de la préparation des élections cantonales, *« les signes d'élargissement ont été rares, pour ne pas dire exceptionnels ou anecdotiques et (...) nul espace politique qui soit à la fois au centre et dans la majorité présidentielle n'est apparu »*.

Au cas où cela n'aurait pas suffi, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, qui succède à son numéro deux, enfonce le clou : *« Parlons donc de rassemblement*, lance-t-il, *d'élargissement de la majorité et laissons de côté l'ouverture et ses péripéties ! »* Faisant les gros yeux à ceux qui, à droite, au centre et *« même à gauche »*, veulent semer la *« confusion »* dans les esprits, le premier secrétaire se félicite d'un comité directeur qui baigne dans la *« sérénité »*, l'*« optimisme »* et la *« clarification »* et affirme : *« Premier parti politique de France, le PS n'a pas à se laisser imposer sa règle de l'extérieur. Le rassemblement est pour nous le moyen de faire progresser notre projet. Notre critère est celui des idées, de nos idées. »* Sur le même terrain, c'est à M. Pierre Bérégovoy que revient la satisfaction d'avoir inventé la formule la plus méchante et la plus nette de la journée : *« M. Méhaignerie a ses idées mais nous avons les nôtres et les nôtre, ont plus d'avenir que les siennes. »*

Si les socialistes s'éloignent des centristes, par symétrie ils se rapprochent des communistes. Déjà, vendredi, dans les colonnes du *Monde*, M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste à l'Assemblée, affirmait que *« d'abord, il ne faut négliger aucune occasion pour que* [la] *majorité de gauche se manifeste »* dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Samedi, M. Emmannelli souligna que le PS n'a pas d'*« alliances honteuses »*. M. Mauroy apporte sa voix au chœur et *« s'insurge »* contre toute *« analogie insupportable entre lepénistes et communistes »*.

Devant les caméras de télévision, le premier secrétaire, indigné, lance : *« C'est une injure à l'Histoire (...) des années 42, 43, 44, 45. Où étaient les idées de Le Pen ? Où étaient l'URSS et son armée ? C'est une injure à l'égard des citoyennes et des citoyens français qui votent pour le Parti communiste et c'est une injure à l'avenir, compte tenu des changements qui interviennent sur le plan international au niveau du mouvement communiste international. On n'a pas le droit de s'exprimer de cette façon (...). On connaît les divergences entre socialistes et communistes mais nous n'acceptons pas les raisonnements trompeurs (...). Nous entendons rester fidèles à ceux qui sont dans la majorité présidentielle, nous voyons bien que le Parti communiste a sa conception de cette majorité présidentielle mais nous entendons aider le rassemblement de cette majorité présidentielle aider son élargissement en ayant toujours le souci de cet élargissement, mais en restant bien dans le cadre de cette majorité présidentielle, telle qu'elle a été rassemblée autour du président de la République avec son contrat avec le peuple, la* Lettre aux Français. »

« Un impôt socialiste »

Bon gré mal gré, les rocardiens sont sur la même longueur d'ondes. M. Gérard Fuchs reconnaît : *« Il est clair (...) que notre relation avec le PC demeurera particulière : pas par affinité idéologique, plus par complicité stratégique, mais parce que le parti progressiste que nous sommes ne peut ignorer les catégories que le PC influence encore. »* Dans les couloirs du comité directeur, M. Alain Richard juge que, pour les élections municipales, *« dans beaucoup de cas »*, les socialistes reconduiront leur alliance avec les communistes. *« Il n'y a pas à chercher ailleurs*, lance-t-il, *on ne va pas se cacher derrière notre petit doigt. »*

Ce recentrage... à gauche trouvera l'une de ses premières expressions concrètes sur le terrain parlementaire et, plus précisément, dans le débat autour de l'institution de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Nombre de socialistes font le raisonnement suivant : le poids économique de cet impôt n'est pas très important. Il vaut beaucoup par sa charge symbolique. Il serait absurde de lui faire perdre sa principale qualité – la symbolique – par des concessions aux centristes. Certains socialistes pensent même sans le dire tout haut qu'il vaudrait mieux, pour que cet impôt soit clairement identifié comme un impôt *« de gauche »*, qu'il soit adopté contre les centristes, grâce au recours à l'article 49-3 de la Constitution.

Paradoxe de la politique : quatre mois après que M. Mitterrand a nommé à l'hôtel Matignon l'inventeur du *« gouverner autrement »*, fondé sur l'idée de *« convaincre »* plus que sur celle de contraindre, l'ombre du 49-3 plane sur l'un des premiers grands textes du septennat, voire sur l'ensemble de la procédure budgétaire. Le 1er septembre, devant les jeunes rocardiens des clubs Forum réunis en université d'été à Vitrolles, le rapporteur général du budget, M. Richard, affirmait sans états d'âme particuliers que le 49-3 est un instrument de *« cohérence »* qui pourrait être utilisé en cas de conjonction *« démagogique »* d'oppositions contraires. Cette hypothèse a été invoquée samedi.

Le débat sur l'ISF, devenu pour le moment un débat essentiellement socialo-socialiste, se présente donc de la manière suivante : maintenant que, sauf nouveau retournement de tendance, l'élargissement de l'assiette est exclue, gouvernement et députés vont discuter sur les taux. Les députés, désormais peu soucieux, on l'a vu, de ménager les centristes, vont tenter de pousser les taux vers le haut. En face, le cabinet de M. Rocard est résigné à l'idée que certains taux franchiront la barre psychologique de 1 %. Les collaborateurs de M. Rocard s'emploieront à limiter les hausses, afin de dépasser le moins possible 1 %. A l'Hôtel Matignon, on rappelle que l'effet psychologique du dépassement du 1 % risque d'avoir pour première conséquence la perte de 60 000 emplois dans le bâtiment.

Une situation sociale « imprévisible »

Dans la négociation qui s'annonce, il est en tout cas clair que tout ce qui ressemblerait à un « chantage au vote » de la part des centristes aura sur le groupe parlementaire du PS un effet de repoussoir. S'il faut choisir entre un projet adopté par le PS et le PC ou un projet voté par les socialistes et les centristes, les parlementaires PS, dans leur état d'esprit actuel, se prononcent des deux mains pour le premier cas de figure.

Tout se passe comme si les socialistes avaient la conviction, à l'instar de leur premier ministre, de s'installer dans la *« durée »*, en s'accommodant d'une situation politique où l'état de la droite devrait donner *« du temps au temps »* pour l'action de la gauche.

Quelques membres du « parlement » du PS, pourtant, ont tiré la sonnette d'alarme. Bien placés, à des titres différents, pour avoir un avis sur la question, MM. Jean Le Garrec et Gérard Gaumé ont soulevé la lancinante question du mécontentement social.

M. Le Garrec a mis en garde ses amis contre le décalage gênant entre un gouvernement qui selon lui gouverne *« bien »* et n'est pas mis en cause et une réalité sociale qui ne s'exprime pas. M. Le Garrec craint que ce décalage ne se traduise par un grand vide dans les urnes lors des élections cantonales.

Ancien permanent de la CGT, M. Gaumé a succédé à M. Le Garrec pour dire qu'il faut *« faire plus et plus vite sur le plan social »*. M. Gaumé a souligné que les salariés ont aujourd'hui, à l'égard du PS, non plus un sentiment de confiance mais celui d'une forte attente, voire d'une impatience. Pour lui, la situation sociale est *« imprévisible »*. M. Gaumé a souligné la singularité, pour la gauche, d'une situation où les taux de l'ISF sont inférieurs à 1 % alors que le prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale a été maintenu sur les salaires.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A Pacific FM

M. Emmanuelli critique les centristes

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a affirmé, le dimanche 11 septembre lors du « Grand oral » de Pacific FM, à propos des projets du gouvernement : *« Il n'y a pas de désaccords fondamentaux entre le PS et le gouvernement, entre le gouvernement et les parlementaires, il y a discussion. Et il serait tout de même paradoxal que ce gouvernement dialogue avec tout le monde sauf avec les députés de sa majorité ou avec le parti dont il est issu. »*

M. Emmanuelli a évoqué les récentes déclarations de M. Raymond Barre : *« Je ne dis pas que M. Barre n'est pas sérieux, je dis que M. Raymond Barre a des objectifs personnels et que, loin d'éclairer le débat sur l'ouverture, il le complique »*.

Le député des Landes a encore affirmé que MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot *« font un parallèle entre le PC et le FN et rêvent* [d'une] *conjonction du PS et du parti centriste »*. *« Je crois qu'ils seront très déçus »*, a ajouté M. Emmanuelli.

Pour M. Emmanuelli, l'actuel langage centriste est : *« Pour nous, l'ouverture, c'est qu'il y ait des gens de gauche qui viennent à droite. » « Evidemment*, a précisé M. Emmanuelli, *cela peut paraître sympathique, mais c'est peu réaliste. »*

Les députés du PS veulent être eux-mêmes

Pour séduire, en politique comme ailleurs, il y a deux stratégies. La première consiste à demander à la personne convoitée : comment voulez-vous que je sois si je veux avoir une chance de vous plaire ? La seconde est plus abrupte mais peut-être plus efficace : voilà comment je suis, à vous de savoir si je vous plais ou non.

Après avoir esquissé au Parlement en juin-juillet la première stratégie, les socialistes semblent s'orienter résolument vers la seconde, dans la perspective de la prochaine session d'automne. Fini le temps des concessions et des clins d'œil en direction du PCF ou des centristes. Les députés socialistes veulent être eux-mêmes.

Affaibli lors de la très courte session de printemps par l'absence de vingt-cinq députés sur leurs bancs (les suppléants des ministres-députés qui n'avaient pas encore droit de siéger), le groupe socialiste avait dû naviguer à vue pour faire adopter les textes du gouvernement. Le projet de loi d'amnistie avait donné lieu à quelques embardées entre les chicanes centriste et communiste. Un parfum d'irrésolution avait plané dans l'hémicycle.

Aujourd'hui au complet et bien que n'ayant pas la majorité absolue, les députés socialistes veulent écarter ce mauvais souvenir. C'est pourquoi la position de M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, exposée lors du comité directeur du PS samedi, a été écartée. Il souhaitait que le gouvernement adopte dès le départ sur chaque texte une stratégie de vote : votons l'adhésion du groupe communiste, l'abstention des centristes, etc.

Le président de la commission des finances devait finalement se rallier à la thèse majoritaire, qui a récusé une telle démarche au motif qu'elle ferait des socialistes les *« otages »* des autres formations.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a d'ailleurs rappelé qu'il faudrait *« une addition des contraires »* (les communistes plus la droite) pour entraîner le rejet d'un texte ou l'adoption d'une motion de censure contre le gouvernement. Hypothèse difficilement réalisable dans la mesure où elle contraindrait les communistes à expliquer à leurs électeurs les raisons de leur *« collusion »* avec la droite. Les socialistes comptent également sur une relative bienveillance du groupe UDC qui, estiment-ils, ne souhaite pas trop se marquer à droite, notamment sur des textes comme l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et le revenu minimum d'insertion (RMI). *« Ce n'est pas la peine de chercher à mégoter pour récupérer quelques voix »*, estime M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement.

Cette perspective ravit M. Henri Emmanuelli, grand pourfendeur de l'ouverture. A propos de l'ISF, il y voit la garantie d'un vote d'un *« impôt vraiment socialiste qui ne sera pas décrédibilisé par des concessions politiques »*. L'utilisation du 49-3 (engagement de la responsabilité du gouvernement) sur l'ISF ne l'effraie pas le moins du monde. Cela permettrait de montrer que seuls les socialistes soutiennent l'instauration d'un impôt populaire à la base. Auparavant, le numéro deux du PS espère que les amendements socialistes tendant à augmenter les taux ou à créer une tranche supplémentaire auront été acceptés par le gouvernement.

En revanche, la discussion sur l'intégration des actifs professionnels (*« outils de travail »*) dans l'assiette de l'ISF est désormais close. Mais plus d'un socialiste souhaitait, samedi, la voir rebondir dans les années qui viennent. *« C'est une cote mal taillée. Il faudra réfléchir à un impôt plus intelligent dans l'avenir »*, estimait M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste de l'assemblée.

La Constitution bonne fille

Reste à savoir si les députés socialistes ont les moyens de leurs ambitions. Le risque d'une opposition conjointe PCF-UDF-UDC-RPR semble effectivement réduit à court terme. Les municipales de l'année prochaine ne devraient-elles pas voir renaître les alliances PS-PCF de 1983 ? Des amendements socialistes ou des articles de projets de loi pourraient fort bien être rejetés en séances publiques grâce aux voix de la droite et de l'extrême gauche.

Heureusement, la Constitution de la cinquième République est bonne fille avec l'exécutif. Le gouvernement dispose de certains instruments lui permettant de contourner les oppositions. Il peut utiliser le 49-3 afin de faire passer un texte sans vote, sauf si une motion de censure est adoptée. Une autre arme permettrait au gouvernement de tirer son épingle du jeu : il s'agit du vote bloqué (44-3). Cet article l'autorise à demander aux députés de se prononcer sur tout ou partie du texte en discussion en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement. Certains députés de l'opposition, bien qu'hostiles à telle ou telle disposition, pourraient toutefois se soumettre à la volonté du gouvernement en ne souhaitant pas pour autant repousser l'ensemble d'un texte.

Il faudra en toute hypothèse que les présidents socialistes des commissions suivent de très près les débats en commissions pour fermer les points névralgiques et prévoir ainsi la parade en séance publique. Si l'on en juge par l'expérience de l'ex-majorité parlementaire de 1986 à 1988, une grande vigilance et une mobilisation sans faille de tout le groupe socialiste en commissions et dans l'hémycicle devront être de mise pour éviter l'absentéisme, qui permettrait à l'opposition de devenir majoritaire, ou les erreurs dans le maniement des clés de vote.

PIERRE SERVENT.

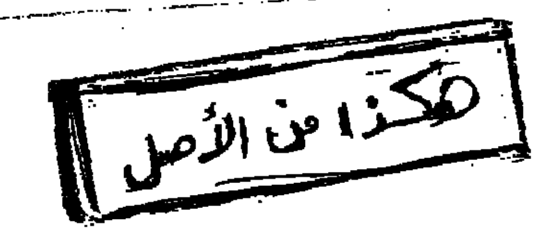
Du chêne à l'orme

Au cadre austère et quelque peu étouffant du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard a préféré le calme et la verdure du parc de l'hôtel Matignon pour s'entretenir avec les membres du comité directeur. Le premier ministre, samedi, n'a donc pas participé aux travaux du « parlement » du PS, mais il a invité ses membres à venir déjeuner rue de Varenne, à un jet de pierre de la rue de l'Université.

Une brume de septembre voilait le ciel mais la température était douce. Le déjeuner sur l'herbe a pris les allures d'une mini-garden party de Matignon pour quelques centaines de « happy few » presque perdus sur les vastes pelouses. Un micro avait été dressé sur le perron pour que le premier ministre souhaite la bienvenue à ses invités. M. Rocard l'a dédaigné et a préféré aller de groupe en groupe, armé d'un stylo et de petites fiches où il a noté conseils, suggestions, suppliques des cadres intermédiaires du PS et des parlementaires.

Aujourd'hui premier secrétaire du PS, avant-hier premier ministre, M. Pierre Mauroy était de la fête. Il a entraîné son successeur au fond du parc de Matignon pour lui montrer combien le chêne de Hongrie que – fidèle à la tradition – il avait planté à son arrivée en 1981 a poussé vigoureusement. M. Rocard a confié que les discussions avec le chef jardinier de Matignon vont bon train pour savoir quel arbre va planter le maire de Conflans-Sainte-Honorine pour marquer son passage.

Le premier ministre penche pour un orme : il s'agit de montrer, de façon symbolique, que, face à la « maladie des ormes » qui décime ces arbres, on ne baisse pas les bras. C'est, en somme, à l'échelon végétal, l'affirmation du combat de la vie. Rien n'est fait, mais M. Rocard a pris soin de se renseigner sur l'essentiel : la maladie, non contagieuse, ne pourrait pas s'étendre aux arbres centenaires du parc.



هكذا من الأصل

MONSIEUR ARAFAT, LES FRANÇAIS VOUS ATTENDENT !

Demain à Strasbourg, lorsque pour la première fois vous poserez le pied sur le sol de France, les Français se souviendront.

Ils se souviendront des morts et des blessés de la rue Copernic, de la rue Marbeuf, de ceux de la Galerie Point Show, de ceux de la rue de Rennes.

Ils se souviendront des souffrances des otages de l'avion d'Air France d'Entebbé, des morts cet été sur le «City-of-Poros».

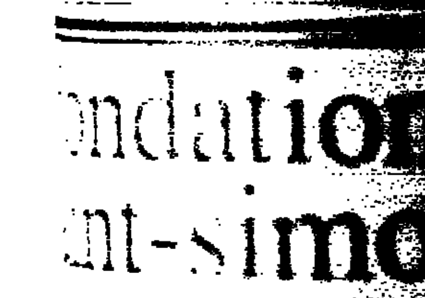
Demain à 12 heures, à Strasbourg et dans toute la France, les Français se souviendront que tous ces attentats sont restés impunis.

Monsieur Arafat, vous êtes sûrement très bien, très très bien placé pour aider la justice française à identifier ces terroristes et les faire condamner pour ces crimes.

N'oubliez pas, Monsieur Arafat, les Français attendent.

C.R.I.F.

Conseil Représentatif des Institutions Juives de France
19, rue de Téhéran - 75008 PARIS



Politique

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

L'opposition reste partagée sur l'appel à voter « oui »

Le débat reste très ouvert, à l'intérieur de l'opposition, et en particulier au RPR, sur l'opportunité d'appeler à voter *« oui »* au référendum du 6 novembre prochain sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Selon M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, *« personne ne peut préjuger ce que sera la position du RPR. Les trois hypothèses — le oui, le non et l'abstention — restent ouvertes,* affirme l'ancien ministre de l'intérieur dans une interview publiée le 11 septembre par le *Journal du dimanche*, *et nous savons que notre décision sera lourde de conséquences »*. M. Pasqua estime notamment que dans le projet de loi référendaire figurent *« deux dispositions manifestement contraires à la Constitution qui risquent de créer des précédents redoutables » : « Une discrimination entre les électeurs selon la date de leur installation en Nouvelle-Calédonie »* et *« les conditions dans lesquelles l'amnistie pourrait être accordée aux auteurs de crimes de sang »*, ce qui serait dit M. Pasqua, *« une très grave novation dans le droit français »*. Réflexion faite, le président du groupe RPR du Sénat croit donc qu'*« il n'y a pas de majorité au RPR pour appeler à voter « oui »*.

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, est d'un avis tout à fait différent. Selon lui, *« beaucoup de choses laissent supposer que le « oui » l'emportera »* lors de la réunion, mercredi, du comité central du RPR qui fixera la position du mouvement. L'ancien ministre du commerce extérieur souligne qu'il ne voit *« pas très bien comment le RPR pourrait désavouer le RPCR »*, qui ont signé les accords de Matignon, et il veut retenir surtout que sur le territoire *« les Français ont choisi de se mettre d'accord plutôt que de s'assassiner »*. M. Noir rappelle que le référendum est *« une invention gaulliste » : « Nous serions les plus mal placés*, a-t-il dit dimanche au « Forum FR3-RMC », *pour dénoncer cette utilisation (...). Si l'on ne veut pas qu'il y ait récupération de ce référendum par les socialistes, il faut le noyer sous le « oui ». A 95 %, ce n'est pas M. Rocard ou quiconque qui aura gagné, ce sera la France. »*

Le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, qui était dimanche l'invité du « Grand Jury RTL-le Monde », a exprimé les mêmes réservers que M. Pasqua, mais sans se prononcer clairement sur ses intentions de vote. *« La question n'est pas tellement de savoir quel est l'intérêt de M. Rocard ou de M. Mitterrand, c'est : quel est l'intérêt de la France ? Je ne suis pas sûr que ce soit la disparition totale de toute présence française dans le Pacifique, ce que je crains (...). Notre devoir est de prendre date, de réfuter certains arguments lorsqu'ils sont anti-constitutionnels et de dire : faites attention... »*

Un choix retardé par l'embarras

Le « piège » calédonien est un instrument à multiples et successives détentes. Celle qui se déclenche en ce moment est de nature constitutionnelle. Elle est constituée par le projet de référendum, qui provoque dans l'opposition un embarras grandissant. Aussi bien au Parti républicain qu'au RPR aucune attitude n'est encore définitivement arrêtée. *Les fluctuations s'amplifient même* entre les différentes réponses à apporter au référendum du 6 novembre. Ces hésitations sont désormais telles qu'il se pourrait bien que le PR et le RPR ne suivent pas l'exemple du CDS, qui s'est déjà prononcé *en faveur du « oui »*.

Le parti de M. Léotard comme celui de M. Chirac pourraient se donner un délai supplémentaire de réflexion et attendre au moins les premiers jours d'octobre pour fixer leur choix après que le conseil des ministres aura publié le projet de loi et le texte de la question.

Ces deux formations de l'opposition sont ainsi plus réservées qu'elles l'étaient la semaine dernière, où il semblait que le *« oui »* progressait dans leurs instances dirigeantes. C'est en raison des contacts pris par leurs responsables avec leurs cadres, avec leurs militants et aussi avec leurs électeurs qu'un frein est mis à la lente progression qui devait aboutir à un vote résigné et conditionnel, mais positif.

Ainsi M. Léotard, secrétaire général du PR, qui, lors des journées d'étude de son mouvement, à Chamonix, penchait très nettement vers le « oui » multiplie-t-il maintenant les interrogations et les restrictions qui constitueraient, prises au pied de la lettre, autant de raisons de ne pas approuver le texte du gouvernement.

Le comité central du RPR, qui se réunit le mercredi 14 septembre, pourrait, lui aussi, fort bien se terminer sans qu'une décision soit formellement arrêtée, contrairement à ce qui était envisagé la semaine dernière. M. Chirac, qui, à *La Baule*, semblait pencher vers l'abstention, a ensuite réuni à Paris plusieurs instances de son mouvement — comité d'orientation et bureau politique — qui lui ont permis de constater qu'aucune majorité ne se dégageait *en faveur d'une attitude précise*.

A l'issue du bureau politique du 8 septembre, après l'exposé d'arguments opposés, il a même reconnu que, *« de toute façon, il n'y a pas de bonne solution »*. Il souhaite donc que la plus large discussion se déroule au *comité central et que* toutes les opinions s'expriment en une sorte de défoulement.

Cinq solutions

Ce pourrait être l'occasion de le faire pour les partisans du « non », puisqu'ils n'ont pas eu encore de porte-parole dans les instances dirigeantes, bien que M. Pasqua n'en soit pas éloigné. Or ce courant existe bel et bien au sein du RPR. Il comprend tous ceux qui ont été convaincus — grâce notamment à la politique du gouvernement Chirac entre 1986 et 1988 — que la Nouvelle-Calédonie doit demeurer dans l'ensemble français. Ceux-là ne comprennent pas le changement d'attitude des dirigeants du RPCR qui ont signé les accords de Matignon.

Se joignent à eux ceux qui sont convaincus que ces accords seront utilisés par le gouvernement pour faciliter l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Ils reçoivent le renfort de ceux qui estiment que la Constitution sera violée avec le « gel » d'une fraction du *corps* électoral national. Ce dernier argument a fait, ces jours-ci, de sensibles progrès. Ils est maintenent présenté comme la raison essentielle qu'a le gouvernement de recourir au référendum plutôt qu'à la loi, évitant ainsi de subir la censure — *éventuelle* — du Conseil constitutionnel.

Ceux qui répugnent à mêler leur « non » à celui qu'exprimera le Front national penchent vers l'abstention. Ils estiment aussi que cela éviterait d'infliger au RPCR un désaveu trop flagrant.

Cette solution, qui semble avoir les *préférences* de M. Chirac, *mais* aussi de M. Juppé ou encore de M. Messmer, est cependant jugée insuffisante par les partisans du « oui ». Ceux-là sont divers. Les « rénovateurs » ne peuvent pas tous être classés parmi eux, puisque M. Julia, ancien délégué aux DOM-TOM, est pour l'abstention, contrairement à MM. Séguin, Noir, Carignon, mais aussi à M. Chaban-Delmas et à Mme Barzach, notamment. S'ils saluent la méthode de M. Rocard pour « réconcilier les deux communautés » ils affirment que l'« abstention » n'est pas un comportement gaullien, et ils trouvent que l'occasion serait mal choisie pour le RPR de se diferencier des autres formations de l'opposition sur ce sujet. Ils admettent toutefois que ce dernier argument perd de sa force si l'UDF elle-même est divisée entre ses composantes sur le vote à émettre. Entre ces trois options, beaucoup hésitent donc toujours, et leur choix est encore *loin d'être fait*.

Au « non », à l'abstention et au « oui », deux autres options s'offrent encore au RPR — et au PR. — qui ont déjà des partisans : le « oui, *mais* » — bien que, comme *lançait* de Gaulle à M. Giscard d'Estaing, inventeur de la formule en 1967, *« on ne gouverne pas avec des mais »*, — c'est-à-dire une approbation assortie de réserves destinées à la fois à éclairer les électeurs et à prendre date pour un avenir jugé incertain. Reste enfin une sorte de « oui, si vous voulez » (!), qui *consisterait à présenter les* arguments en faveur de l'accord, à souligner les objections qu'il soulève et en définitive à laisser chaque électeur libre de son choix. Après tout, *font remarquer les partisans de cette* solution, le référendum tel que l'a voulu de Gaulle était un dialogue direct entre le président de la République et le peuple sans les intermédiaires *institutionnels que sont* le Parlement et les partis politiques. Pourquoi ne pas restaurer ce face-à-face singulier ? Quelle que soit la décision que prendra le RPR, celle-ci ne sera pas suivie à la lettre par tous. D'autant plus qu'en matière de scrutin *référendaire il n'existe aucun* moyen de contrôler l'application des consignes de vote.

ANDRÉ PASSERON.

Le FLNKS entérine le plan Rocard

Nouméa
de notre correspondant

Au terme d'un marathon de dix semaines de consultations internes, l'affaire est définitivement bouclée : le FLNKS, réuni en convention le samedi 10 septembre, près de Houaïlou, a *« entériné »*, selon les termes de la motion finale, le plan Rocard sur l'avenir de l'archipel.

Il est vrai que la conclusion, le 20 août à Paris, des accords de Matignon et de la rue Oudinot, par une délégation reflétant la pluralité des courants au sein de la coalition (*Union calédonienne*, Palika, UPM, USTKE), ne laissait guère de doute sur le succès de la ligne modérée prônée par M. Jean-Marie Tjibaou. Il ne restait plus qu'à formaliser le *compromis, ce qui fut fait* avec l'*imprimatur* officiel, délivré ce week-end par la convention du mouvement.

Le texte de la motion ne s'est toutefois pas privé de souligner les carences, selon les indépendantistes, des propositions de M. Rocard, dont le plan *« n'offre aucune garantie au FLNKS sur le plan de sa revendication fondamentale »* et illustre, affirme la motion, *« le refus du gouvernement français de s'engager vers une politique reconnaissant le droit inné et actif du peuple kanak à l'indépendance »*.

Seul le Front uni de libération kanake (FULK), composante minoritaire dirigée par M. Yann Céléné Uregeï et localisée surtout aux îles Loyauté, a réservé son avis. Au-delà du débat de fond, le rôle de franc-tireur entretenu par le FULK renvoie à un lancinant contentieux entre M. Uregeï et l'Union calédonienne de M. Tjibaou, relevant autant de divergences idéologiques que de querelles de direction.

Le conflit avait placé le FLNKS au bord de l'éclatement en 1987, lorsque M. Uregeï avait été destitué de son poste de « ministre des relations extérieures du gouvernement provisoire de Kanaky » en raison de ses affinités avec la Libye. Depuis, le FULK avait pris le contrepied systématique des positions de l'Union calédonienne, allant même jusqu'à freiner la mobilisation déclenchée contre le statut Pons par les partisans de M. Tjibaou, à l'origine des troubles d'Ouvéa et de Canala.

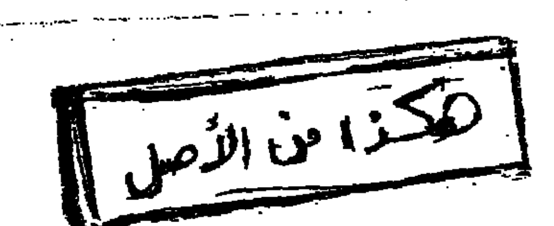
Le « cas Uregeï »

M. Uregeï réclame, en échange de sa bonne volonté, sa *« réintégration au poste de vice-président du gouvernement provisoire et de ministre des relations extérieures »*, sans cacher, au demeurant, qu'une telle réhabilitation impliquerait *« le rétablissement des liens avec la Libye »*. Si la coalition ne peut totalement faire l'impasse sur le « cas Uregeï », ce n'est pas tellement en raison de la crainte de dérapages provoqués par le FULK, groupe peu *rompu au militantisme de terrain* en dépit de discours maximalistes.

Dans un mouvement régi par la sacro-sainte règle du consensus océanien, le risque est donc de voir le fonctionnement de l'appareil grippé par une opposition irréductible, fût-elle ultra-minoritaire. C'est dire le casse-tête auquel est confronté le FLNKS.

Le « cas Uregeï » n'ayant pu être tranché ce week-end à Houaïlou, son examen est renvoyé au prochain congrès du Front, les 3 et 4 décembre à Hienghène. Cette nouvelle échéance, consacrée à la « restructuration » du mouvement, dans la perspective du futur cadre fédéral, devrait être décisive, dans la mesure où elle pourrait prononcer l'incompatibilité de postes à la tête de la coalition et de responsabilités au sein des futures provinces. Une question est déjà sur toutes les lèvres : M. Tjibaou choisira-t-il la présidence du FLNKS ou celle de la province nord ?

FRÉDÉRIC BOBIN.



هكذا من الأصل

JC DECAUX A BEAUBOURG

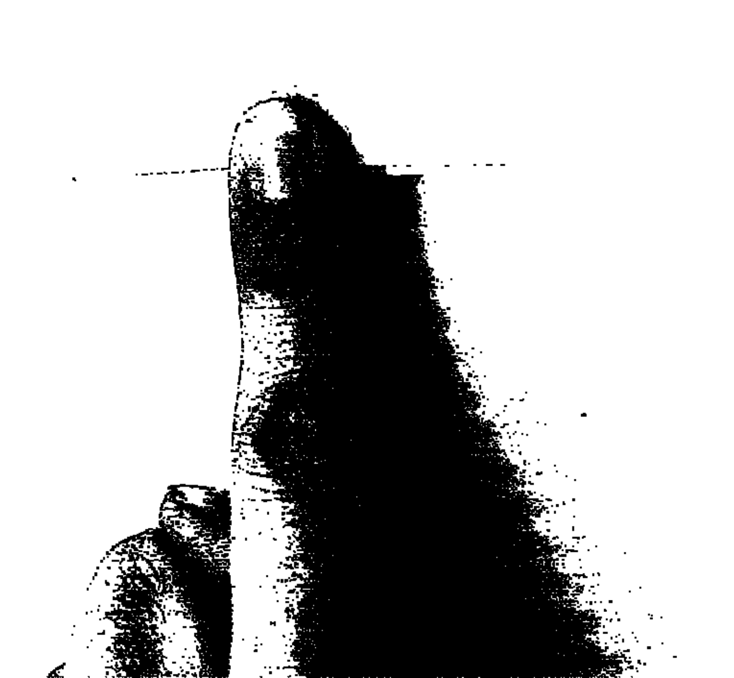
Les maires français
ont du talent
et nous prouvent
grâce à Beaubourg
que de la rue au musée
il n'y a qu'un pas.

Nous témoignons
avec trois générations
de créateurs
tels ceux de Airbus,
Bic, Citroën,
Knoll, Renault
que la beauté a un sens.

Rendez-vous
au Centre Pompidou
jusqu'au 26 septembre 1988.
Design Français 1960-1990,
trois décennies.

Nos mobiliers exposés :
la signalisation
lumineuse Brasilia
l'abri Murano
le "Mupi Médium"
d'information
le sanitaire public.

JC DECAUX. MOBILIER URBAIN. 20 ANS DE DESIGN



Politique

Les législatives partielles dans l'Oise

Un premier tour favorable au RPR

M. Olivier Dassault et M. Jean-François Mancel, les deux candidats RPR soutenus par l'UDF, arrivent en tête respectivement dans la première et la deuxième circonscription de l'Oise au premier tour des législatives partielles organisées dimanche 11 septembre.

Au lendemain du premier tour des législatives du 5 juin, la commission départementale de recensement des votes avait annulé les 20 599 voix obtenues par M. Walter Amsallem (PS) et les 15 375 voix recueillies par M. Guy Vadepied (PS) par ce que sur leurs bulletins de vote le mot « suppléant » figurait « après » et non « avant » le nom de leur remplaçant éventuel. La commission donnait ainsi raison aux candidats de l'URC, M. Guy Desessart et M. Jean-François Mancel, en les déclarant élus. Les deux candidats socialistes présentaient un recours devant le Conseil constitutionnel, qui, le 21 juin, annulait le scrutin dans les deux circonscriptions.

Dans la circonscription de Beauvais-Nord, M. Olivier Dassault réalise un score bien meilleur que celui de M. Guy Desessart : bien qu'il y ait eu 3 209 suffrages exprimés de moins que le 5 juin (pour un taux d'abstentions qui est passé de 28,67 % à 33,15 %), M. Dassault obtient 3 234 voix de plus que M. Desessart et il gagne plus de dix points de pourcentage (47,74 % au lieu de 37,55 %). Pour une part, cette progression s'explique par l'effondrement du Front national, dont le candidat perd 2 908 suffrages et six points de pourcentage (2,95 % au lieu de 8,96 %), et par une moindre mobilisation de la gauche, dont les deux composantes enregistrent de nets reculs.

Alors que le 5 juin M. Desessart était devancé de 3 041 voix par M. Amsallem, ce dernier compte cette fois 3 180 suffrages de retard sur le petit-fils de Marcel Dassault. Le maire socialiste de Beauvais recueille 2 987 voix de moins que le 5 juin, perte qui n'est qu'en partie due à la présence d'un candidat écologiste absent en juin. Son recul en points de pourcentage (– 3,61 points) est équivalent à celui enregistré par le PC (– 3,66 points), dont le candidat obtient 1 897 suffrages de moins qu'en juin. M. Amsallem obtient 40,44 % des exprimés contre 44,05 % en juin, et M. Aury, 5,75 % au lieu de 9,41 %.

Dans la circonscription sud, l'abstentionnisme a été plus fort que dans la première circonscription et qu'en juin : 40,75 % au lieu de 28,67 %. Avec 6 394 suffranges exprimés de moins, les extrêmes régressent : la candidate communiste perd 1 296 voix et 1,83 point de pourcentage (passant de 8,81 % à 6,98 %), celle du Front national 2 451 voix et 4,74 points de pourcentage (passant de 9,69 % à 4,95 %).

Les deux principaux candidats, qui siégeaient dans la précédente législature, enregistrent également un déficit en voix (– 311 aux dépens de M. Vadepied, PS, et – 2363 à ceux de M. Mancel, RPR). Toutefois, en pourcentage, ils améliorent leur position : + 4,85 points pour M. Vadepied et + 1,72 pour M. Mancel. Si M. Vadepied a réduit l'écart, il n'en compte pas moins dix points de retard sur le candidat RPR (39 % contre 49,05 %).

A. Ch et J.-M. D.

1re CIRC. (Beauvais, N-E, N-O).

Inscr., 66 205 ; vot., 44 256 ; abst., 33,15 % ; suffr. expr., 43 545. MM. Olivier Dassault, RPR, 20 792 voix (47,74 %) ; Walter Amsallem, PS, c.r., c.g., m. de Beauvais, anc. prés. du cons. régional de Picardie, 17 612 (40,44 %) ; Claude Aury, PCF, adj. au m. de Beauvais, a.c.r., 2 507 (5,75 %) ; Georges Toutain, Verts, cons. mun. de Fontaine-Lavaganne, 1 349 (3,09 %) ; Claude Angelelli, FN, 1 285 (2,95 %). *Il y a ballottage.*

[5 juin 1988. – Inscr., 66268; vot., 47964: abst., 27,62 %; suffr. expr., 46754. Amsallem, maj. p.-PS, 20599 (44,05); Guy Desessart, URC-div. d., c.g., c.m. et a. m. de Cavilly, a. c.r., 17558 (37,55); Aury (PC), 4404 (9,41); Angelelli, FN, 4193 (8,96).

24 avril 1988. – Mitterrand, 22212 (39,61); Chirac, 9996 (17,82); Le Pen, 8780 (15,65); Barre, 7709 (13,74); Lajoinie, 3186 (5,78); Waechter, 1647 (2,93) ; Laguiller, 1561 (2,78) ; Juquin, 779 (1,38); Boussel, 206 (0,36).

8 mai 1988. – Mitterrand, 33654 (59,66).

16 mars 1986. – Un. Opp., 24822 (48,03); PS, 15553 (30,10); FN, 4697 (9,09)) PC 4044 (7,82); LO, 1286 (2,48); MRG, 684 (1,32); MPPT, 367 (0,71); LOR, 217 (0,41).]

2e CIRC. (Beauvais S.-O.)

Inscr., 66 850 ; vot. 39 606 ; abst., 40,75 % ; suffr. expr., 38 619. MM. Jean-François Mancel, RPR, prés. cons. gén., 18 944 voix (49,05 %) ; Guy Vadepied, PS, m. de Méru, a.c.r., a.c.g., 15 064 (39 %) ; Mme Solanges Schmitt-Trécant, PCF, adj. av m. de Beauvais, 2 697 (6,98 %) ; Katherine d'Herbais, FN c.r., 1 914 (4,95 %). *Il y a ballottage.*

[5 juin 1988. – Ins. 66 917 ; vot. 47 726 ; abst., 28,67 % ; suffr. expr., 45 013. Mancel, URC-RPR, d.s., 21 307 (47,33) ; Vadepied, maj. p.-PS, d.s. 15 375 (34,15) ; d'Herbais, FN, 4 365 (9,69) ; Schmitt-Trécant, PC, 3 966 (8,81).

24 avril 1988. – Mitterrand, 20 527 (36,15) ; Chirac, 10 859 (19,12) ; Le Pen, 9 467 (16,67) ; Barre, 8 138 (14,33) ; Lajoinie, 3 391 (5,97) ; Waechter, 1 913 (3,36) ; Laguiller, 1 385 (2,43) ; Juquin, 845 (1,48) ; Boussel 250 (0.44).

8 mai 1988. – Mitterrand, 31 955 (56,02).

16 mars 1986. – Un. Opp., 24 494 (47,72) ; PS, 14 667 (28,57) ; FN, 5 245 (10,21) ; PC, 4 047 (7,88) ; MRG, 1 202 (2,34) ; LO, 1 175 (2,28) ; MPTT, 342 (0,66) ; LOR, 156 (0,30).]

Une élection sénatoriale partielle

ALPES-MARITIMES : M. Ginésy (div. d.)

Inscr., 1 578 ; vot., 1 530 ; suffr. expr., 1 508. MM. Charles Ginésy, div. d., cons. gén., maire de Péone-Valberg, 1 181 voix, ÉLU ; Louis Fiori, PCF, cons. mun. de Nice, 166 ; Pierre Joselet, sout. PS, cons. mun. de Nice, 137 ; Henri-Philippe Goby, div. d., 24.

[Soutenu par la majorité départementale, M. Ginésy a, sans surprise, remporté cette élection sénatoriale partielle, organisée à la suite de l'élection à l'Assemblée nationale en juin dernier de M. Pierre Merli, maire (UDF-rad.) d'Antibes. Homme de confiance de M. Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, le maire de Péone-Valberg a recueilli, dès le premier tour, 78,31 % des suffrages. A gauche, le candidat socialiste, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Nice, qui a obtenu 9,08 % des voix, a perdu son pari en arrivant dernière le représentant du PCF, alors qu'il souhaitait le devancer. En recueillant 11 % des suffrages, M. Fiori a, pour sa part, gagné le sien, à savoir franchir la barre des 10 % des suffrages exprimés.

Né le 12 mai 1922 à Guillaumes, dans le haut pays des Alpes-Maritimes, M. Ginésy entre au Sénat après une longue carrière d'élu local consacrée au développement de l'économie montagnarde. Ancien élève de l'école normale d'instituteurs de Nice, il a d'abord exercé le métier d'enseignant. Il est maire de Péone-Valberg depuis 1959, conseiller général du canton de Guillaumes depuis 1961, et premier vice-président de l'assemblée départementale des Alpes-Maritimes depuis 1983. M. Ginésy, qui s'est toujours rangé sous la bannière du Rassemblement républicain de M. Jacques Médecin, maire de Nice, dont il est un fidèle, détient également de nombreuses présidences dont celles du conseil d'administration du parc national du Mercantour, de l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver, de l'Association des maires des Alpes du Sud, et de l'Union départementale des offices du tourisme et des syndicats d'initiative des Alpes-Maritimes.]

Communication

La préparation de la loi sur l'audiovisuel

Les sept experts définissent le Haut Conseil de la communication

La première phase de la consultation imaginée par le gouvernement pour la préparation du projet de loi sur l'audiovisuel arrive à son terme. Les sept experts, nommés le 4 juillet par M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca, ont en effet achevé le principal de leur mission et formulé leurs propositions. Une réflexion synthétisée dans une note d'orientation qui, sans préfigurer le texte du projet qui sera soumis, début octobre, au conseil des ministres, en constitue une sorte d'exposé des motifs et dévoile l'architecture du Haut Conseil de la communication chargé de remplacer la CNCL.

La méthode s'est voulue en tous points originale : trois juristes (MM. Jean Rivero, Pierre Avril et Jean Gicquel), quatre professionnels (Mmes Danielle Delorme et Françoise Giroud, MM. Pierre Desgraupes et Claude Santelli) se sont trouvés adjoints, l'espace d'un été, à un cabinet ministériel avec mission d'écouter, de réfléchir et de proposer. Dans l'esprit du gouvernement, ce n'est pas une énième commission chargée d'un énième rapport ; simplement un groupe de personnalités directement associées au travail du ministre de la comunication. Les réunions avaient lieu rue Saint-Dominique, au siège même du ministère, en présence d'un ou de plusieurs membres du cabinet, parfois de Mme Catherine Tasca elle-même.

Une centaine de professionnels (de M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, aux nombreux représentants syndicaux) ont donc été auditionnés par le groupe. Ils étaient alors entendus sur quatre questions principales centrées sur le rôle, les pouvoirs et les conditions de nomination de la future autorité de l'audiovisuel, tout en restant libres d'évoquer d'autres problèmes du secteur.

C'est de la synthèse de ces auditions, des réflexions personnelles des experts (parfois notifiées par écrit) et des discussions avec le cabinet et le ministre, qu'est née une note d'orientation. Rédigée par M. Bertrand Delcros, conseiller technique auprès de Mme Tasca et secrétaire de la commission, elle constitue une première étape avant la rédaction définitive du projet de loi réformant la CNCL. Car ce n'est qu'en octobre qu'on pourra apprécier la réalité de l'apport des « sept » au travail de M. Lang et de Mme Tasca. *« L'heure de vérité*, dit avec lucidité un expert. *Nous saurons alors si la commission a servi ou non d'alibi. Ce que je ne crois pas. »*

Le texte, annoncent en tout cas les membres du groupe, ne réserve pas de surprise majeure. Le pouvait-il, d'ailleurs ? Il n'avait pas vocation à réformer l'ensemble du système audiovisuel, mais à en changer la clé de voûte – l'instance de régulation – conformément aux vœux du président de la République. Il devait faire preuve de réalisme, tenir compte des expériences précédentes de la Haute Autorité et de la CNCL, et s'insérer dans un jeu aux règles déjà définies. Enfin, la note résulte forcément d'un compromis entre les « sept ». Entre les « sept » et le cabinet.

Deux questions d'évidence se sont imposées à la réflexion du groupe : celle touchant à la composition du futur Haut Conseil de la communication, et celle touchant à ses pouvoirs. Une exigence : l'indépendance. Une nécessité : la cohésion. D'accord pour réduire le nombre des membres (de treize on passerait à sept ou à neuf), les experts se sont efforcés de trouver un système qui, selon l'expression de l'un d'eux, efface les étiquettes et libère les « sages » de celui qui les a nommés. Plus de représentants de telle ou telle personnalité politique, de tel ou tel grand corps de l'Etat, de telle ou telle profession... les futurs membres, y compris leur président, devraient, estiment les « sept » unanimes, être nommés en bloc par le chef de l'Etat, après concertation – et, espère-t-on, consensus – avec les présidents des deux Assemblées. Un système inspiré de celui qui existe en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Le mandat des membres devrait être raccourci (revenir de neuf à six ans), et des dispositions devraient être prises pour faciliter leur réinsertion en fin de mandat.

Les échéances européennes

La question des pouvoirs du Haut Conseil était une autre affaire. Jusqu'où étendre ou restreindre son champ d'investigation ? Et quel partage avec les pouvoirs publics ? Sans soute, l'exclusion du cinéma du champ de compétence de la future instance semble aller de soi. Mais les experts ont relevé, non sans ironie, la réticence du ministère à y inclure les chaînes payantes. *« M. Rousselet a beaucoup d'entregent... »* Le conseil, tous le souhaitent, pourra désormais jouir de réelles compétences internationales (relations avec l'UER et autres organismes étrangers) rendues indispensables par les échéances européennes. Il devra disposer de services techniques et administratifs encore renforcés, et de moyens importants pour remplir sa mission.

Une mission qui ne doit, en aucun cas, se limiter à un rôle de gendarme et de surveillance mécanique du respect des cahiers des charges et de la comptabilité des quotas. Un système simpliste, réducteur, ont estimé les « sages », et qui se révèle facile à contourner. *« Qu'elle est culturelle la télévision à 3 heures du matin ! »* Les relations entre le Haut Conseil et les chaînes privées doivent être transformées, devenir plus adultes, individualisées. D'où l'idée nouvelle de « contrats-programmes » passés entre l'instance et les sociétés privées autorisées. Des contrats qui viendraient se substituer à la notion actuelle de cahier des charges et dont la violation serait beaucoup plus facile à sanctionner. C'est un des points sur lesquels les juristes ont le plus travaillé. *« Et c'est notre seule vraie bonne idée »*, commente un expert.

Mais après s'être penchés pendant deux mois sur le paysage audiovisuel français, les « sept » ne pouvaient en rester là. Plusieurs questions essentielles, en effet, restent singulièrement en suspens, desquelles dépendent la solidité du cadre qui sera mis en place et l'avenir de la production audiovisuelle et de la télévision française : tous regrettent notamment de n'avoir pu traiter des problèmes économiques et des ressources du secteur public. En revanche, en accord avec le ministre, ils ont annexé aux treize pages de la note d'orientation une liste de points sur lesquels ils souhaitent attirer l'attention du gouvernement : les structures et missions de FR 3 ; le devenir de la société française de production ; la place et les ressources de la chaîne culturelle (la SEPT) ; la séparation de la production et de la diffusion ; les problèmes de concentration et d'intégration verticale ; le remboursement par l'Etat des exonérations de redevance, ainsi que les coupures publicitaires.

Fin, donc, de la première étape. Mais les experts resteront associés jusqu'au bout à l'élaboration du projet de loi définitif et aux consultations politiques qui vont maintenant s'engager.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY.

La programmation des films à la télévision

La CNCL durcit son attitude vis-à-vis de la Cinq

« Cette attitude ne saurait être tolérée par la Commission nationale » : dans une lettre adressée au directeur délégué de la Cinq, M. Philippe Ramond, la Commission nationale de la communication et des libertés hausse le ton pour obtenir de la Cinq qu'elle s'aligne sur le régime des autres chaînes et cesse immédiatement de diffuser quatre films par semaine à 20 h 30.

Déjà, par télex du 31 août, la CNCL avait solennellement demandé à la Cinq de se conformer à l'attitude des autres chaînes, qui limitent leur programmation cinématographique à deux longs métrages à 20 h 30. Mais la Cinq avait simplement répondu par un communiqué de presse en indiquant qu'elle ne modifierait sa programmation d'œuvres de cinéma qu'à compter du 1er octobre prochain. Réponse réitérée lors de l'audition de la Cinq devant la commission « cinéma-télévision » de la CNCL, présidée par Mme Gendreau-Massaloux.

Visiblement, la CNCL n'est pas satisfaite de ce délai. Elle note que *« ce comportement est directement contraire aux intérêts à très court terme de la société, puisque le rythme de programmation d'œuvres cinématographiques depuis le 1er mars dernier, début du second exercice de la Cinq, est tel que la chaîne, pour respecter le plafond annuel de 144 films diffusables à 20 h 30, devra cesser de programmer des films en début de soirée dès le mois de janvier, soit deux mois avant la fin de son second exercice »*.

Et la CNCL ne s'en tient pas à cette menace : *« Au cas où la Cinq persisterait dans son attitude, la CNCL ne manquerait pas d'en tirer les conséquences qui s'imposeraient sur le plan pénal. Elle est dès maintenant amenée à adapter l'appréciation globale de l'exploitation de la chaîne au comportement de celle-ci »*.

La CNCL durcit sa position à la veille de la parution du décret modifiant les conditions de programmation des films. Ce texte, annoncé au début de l'année par l'ancien ministre de la culture, M. François Léotard, limite à deux le nombre de films programmables à 20 h 30. Le projet de décret a été examiné la semaine dernière par la CNCL, qui a rendu un avis favorable.

M. C. I.

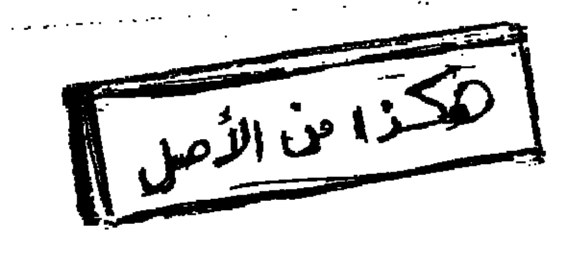
Fondateur de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »

Pierre Archambault est décédé

M. Pierre Archambault, fondateur du quotidien régional *la Nouvelle République du Centre-Ouest* dont il était président d'honneur, et président de la Confédération de la presse française depuis 1971, est décédé le jeudi 8 septembre dans l'après-midi à Tours, des suites d'une longue maladie.

Il fut longtemps une des figures marquantes de Tours et de sa région, le quotidien du Centre-Ouest régnant sans conteste sur une demi-douzaine de départements. Petit homme trapu aux sourcils noirs, il s'est efforcé de défendre les intérêts de la presse régionale, rappelant que son influence, en termes de lecteurs, dépassait celle de la presse nationale. A la tête du SNPQR (Syndicat national de la presse quotidienne régionale), il a défendu cette thèse pendant vingt ans auprès des plus hautes autorités politiques. Ces dernières années, il avait dû progressivement « passer la main », laissant à de plus jeunes le soin de faire prospérer « son » journal.

[Né le 24 juin 1912 à Tours (Indre-et-Loire), M. Pierre Archambault débute sa carrière en 1927 à l'agence Havas de sa ville natale. Correspondant à Tours de *l'Ami du Peuple*, puis collaborateur de *l'Avenir de Touraine*, il rejoint en 1931 les éditions Mame. Résistant pendant la Seconde Guerre mondiale au sein du réseau « Libération Nord », il est adjoint au maire de Tours en 1944, année où il participe avec M. Jean Meunier à la fondation de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*. Il en sera directeur général, puis vice-président du directoire à partir de 1972, et enfin président d'honneur. Parallèlement, M. Archambault est secrétaire général du Syndicat des quotidiens régionaux en 1946, puis vice-président deux ans plus tard. Fondateur en 1952 du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, il présidera cet organisme pendant vingt ans. Président de la Confédération de la presse française depuis 1970, il est aussi membre du conseil d'administration de l'ORTF entre 1964 et 1972, et siège au conseil supérieur de l'Agence France Presse de 1957 à 1969, puis de 1971 à 1985. Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, M. Pierre Archambault était commandeur de la Légion d'honneur et médaillé de la Résistance.]



Société

TRANSPORTS

Une ligne Saint-Denis-Bobigny en 1992

Le tramway reprend du service dans la région parisienne

A la fin de 1992 au plus tard, la gare de Saint-Denis et la préfecture de Bobigny, distantes de 9 kilomètres, seront reliées par une ligne de tramway. L'Etat, la région Ile-de-France et le département de la Seine-Saint-Denis ont choisi, pour assurer cette liaison en rocade, un moyen de transport abandonné depuis un demi-siècle en région parisienne.

C'est le 14 août 1938 qu'avait circulé le dernier tramway de *Montfermeil* à la gare de Raincy. Il permettait aux voyageurs, après un changement, de rejoindre La Villette. Le nouveau tramway verra le jour dans le même département : la Seine-Saint-Denis. La ligne sera construite le long de la nationale 186 *« en site réservé »*, c'est-à-dire sur une partie propre de la chaussée, à l'exception des carrefours et des passages pour piétons. Sur la plus grande longueur du trajet, les deux voies courront dans l'axe de la route ; sur une petite partie, elles seront sur l'un des côtés.

Les vingt et une stations seront espacées de 500 mètres. Trois d'entre elles brancheront la ligne de tramway sur le réseau du métro : Saint-Denis-Basilique, La Courneuve et Bobigny-Préfecture. La correspondance sera assurée aussi avec les lignes SNCF de la banlieue et le RER ligne B.

Selon le préfet de la région Ile-de-France et préfet de Paris, M. Olivier Philip, les études préalables estiment à 15 millions par an le nombre des voyageurs qui devraient emprunter le nouveau tramway. Aux 32 000 voyageurs par jour qui effectuent actuellement le même trajet par différents moyens, s'en ajouteraient 23 000 attirés par les avantages de la nouvelle ligne.

Silence, propreté

Car les atouts du tramway moderne, tel qu'il fonctionne en particulier à Grenoble depuis l'an dernier et à Nantes depuis quelques années, sont certains. Sa vitesse « commerciale » est inférieure à celle du métro : 19 kilomètres/heure contre 25 kilomètres/heure environ. *Mais nettement supérieure à celle des bus*, qui se traînent à moins de 10 kilomètres à l'heure, à Paris, aux heures de pointe.

Les deux terminus du tramway de Seine-Saint-Denis seront reliés en vingt-neuf minutes au lieu de quarante-quatre actuellement. Les rames seront espacées par un intervalle de temps de cinq minutes aux heures de pointe.

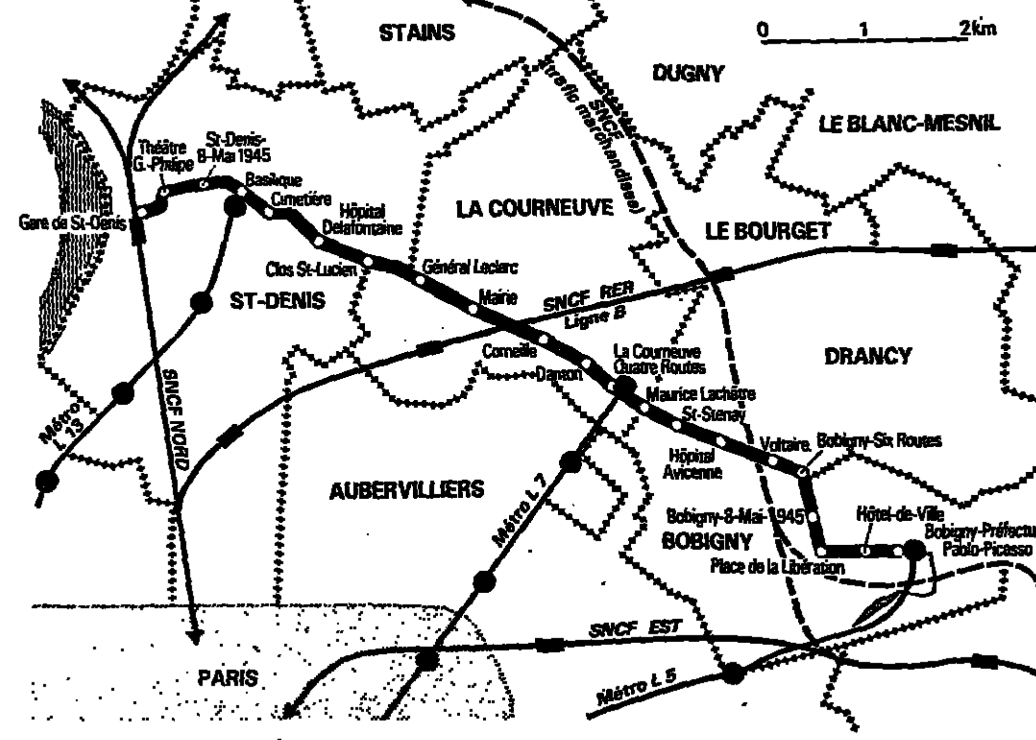
Rapidité, régularité, mais aussi pollution *quasiment nulle* et *investissements moins élevés* que pour les transports en sous-sol, et enfin confort et silence.

Les seize rames qu'Alsthom livrera à la RATP seront comme celles de Grenoble, équipées de roues élastiques antivibratoires. Surtout, le plancher bas des voitures sera de plain-pied avec la caisse. L'accès des handicapés s'en trouvera considérablement facilité.

Les voitures auront une capacité maximum de 252 personnes chacune. Leur construction apportera, selon M. Georges Valbon, président du conseil général de Seine-Saint-Denis, quelque huit cent mille heures de travail aux salariés de la société *Alsthom* et de ses *sous-traitants*. Le premier tramway moderne en banlieue parisienne coûtera 819 millions de francs à la collectivité. Les 605 millions nécessaires pour régler la facture des infrastructures – les autres 214 millions paieront *l'achat du matériel roulant* – *seront* versés pour moitié par l'Etat, pour 42,8 % par la région et pour 7,2 % par le département.

Reste le désagrément causé aux automobilistes par un tramway qui bénéficiera de la priorité dans le cycle des feux tricolores aux carrefours. Ce problème est celui de tout transport qui recourt aux sites propres, que les voitures soient des tramways ou des autobus. Le président de la RATP, M. Paul Reverdy, estime que ce recours aux sites réservés sera de plus en plus nécessaire en tissu *urbain*. Les *automobilistes qui s'en plaindraient* ne devraient pas oublier que le réseau des transports en commun n'assure en Ile-de-France que 13 % des déplacements de banlieue à banlieue.

CHARLES VIAL.



ENVIRONNEMENT

Menaçant des régions encore indemnes

Les criquets pèlerins vont envahir le nord de l'Afrique

Toutes les conditions *sont maintenant* réunies pour que l'invasion généralisée de la moitié nord de l'Afrique par les criquets pèlerins (*Schistocerca gregaria*) commence très prochainement. Et, déjà, les autorités saoudiennes s'inquiètent, *elles aussi*. Les spécialistes français du PRIFAS (1) avaient prévu cette redoutable évolution de la situation depuis 1986. Mais la Food and Agriculture Organization, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *les pays qui apportent l'aide en argent* et en matériels aux pays menacés (tous en voie de développement) et les organisations régionales de lutte anti-acridienne n'ont pas mis ou n'ont pu mettre en place *les hommes* et *les moyens qui auraient* peut-être pu enrayer l'évolution du phénomène criquets pèlerins.

A leur décharge, il faut reconnaître : d'abord, que les spécialistes de la lutte anti-acridienne sont rares (la France est le *seul* pays *développé* à *avoir une équipe permanente* d'acridologues) ; puis, que les criquets pèlerins avaient quasiment disparu depuis 1963 ; ensuite, que l'emploi de la dieldrine, seul insecticide efficace pour arrêter la prolifération de ces insectes ravageurs, *a été interdit* par des écologistes *bien intentionnés*, mais irréalistes ; enfin, que, après l'invasion spectaculaire des pays du Maghreb pendant l'automne 1987 et l'hiver 1987-1988, la présence des criquets pèlerins est devenue plus *diffuse*, moins *visible*, *plus « sournoise » (le Monde* du 7 juillet).

Actuellement, conformément aux prévisions, est infestée toute la zone des confins sahélo-sahariens, soit une bande de 300 à 400 kilomètres de large s'étirant de l'Atlantique à la mer Rouge.

Ces colonies sont constituées par les individus de la première génération née depuis le début de la saison des pluies sahélo-sahariennes de l'été 1988. Elles en sont au stade d'insectes ailés immatures, mais elles vont passer au stade d'adultes matures à partir de la deuxième quinzaine de septembre. Les pontes qui commenceront alors bénéficieront d'excellentes conditions pour *donner* naissance à une deuxième génération très nombreuse : les pluies, très bonnes cette année, ont permis la croissance d'une abondante végétation, en particulier dans toutes les zones d'épandage des oueds descendant des massifs montagneux situés au sud du Sahara.

Pour le moment, les dégâts aux cultures et aux pâturages sont minimes ou inexistants, en raison de la dispersion des colonies. Mais la situation est *« diaboliquement calme »* pour reprendre l'expression utilisée par les spécialistes français. Et elle risque de devenir catastrophique très rapidement *lorsque* les essaims d'insectes ailés, qui sont particulièrement mobiles, vont nomadiser sur la zone où les cultures achèvent de mûrir.

Autant en 1987 l'emploi de la dieldrine était souhaitable sur les « poches » infestées situées dans des zones semi-désertiques, autant l'utilisation de tous les insecticides rémanents est maintenant très risquée : les surfaces à traiter – encore mal définies mais couvrant sûrement des dizaines de milliers de kilomètres carrés – *sont beaucoup trop vastes* et l'aspersion massive d'insecticides rémanents pourrait provoquer une véritable catastrophe écologique.

A une *réunion* de la FAO, du 31 août au 2 septembre, M. Lukas Brader, directeur du centre d'intervention d'urgence (ECLO) créé par la FAO en 1986, a chiffré l'insuffisance des moyens de lutte. *« Au Soudan, au Tchad et au Niger, il y a vingt avions et 700 000 litres de pesticides.* [...] *Nous devrions disposer de sept cents avions et de 700 000 litres de pesticides chaque jour pendant les dix prochains jours.* [...] *Les prévisions générales jusqu'en juin 1989 ne sont pas favorables. A ce stade du fléau, on s'attend à une extension en 1989 ; ce fléau va donc continuer à se développer et redoubler d'intensité, touchant des régions jusqu'à présent indemnes. »*

YVONNE REBEYROL.

(1) Anciennement Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel, actuellement Acridologie opérationnelle - Ecoforce internationale, une des unités de recherche du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). *Malgré* le changement de nom, le sigle PRIFAS continue à être utilisé pour désigner cette unité de recherche.

Après le grave incendie d'un entrepôt près de Montréal

L'usage du pyralène sera interdit au Canada

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les quelque trois *mille cinq cents* personnes *évacuées* à la suite de l'incendie survenu à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Montréal dans un entrepôt d'huiles usagées contenant du pyralène ont commencé à regagner leur domicile samedi *10* septembre, dix-huit jours après le *sinistre*.

Pendant ce long délai, les autorités québécoises ont tenté d'évaluer au mieux les conséquences de cet incendie, le pyralène dégageant en se consumant des gaz toxiques comme les chlorodioxines ou les furanes.

Les premières analyses effectuées par *les spécialistes locaux indiquaient* de très faibles niveaux de pollution dans quelques endroits seulement. Ces résultats ont tous été vérifiés au cours des derniers jours par un groupe d'experts venus de six pays.

Selon le ministre québécois de *l'environnement*, M. Clifford Lincoln, tous les avis concordent : les résidents de Saint-Basile-le-Grand – où est situé l'entrepôt – et des environs n'ont rien à craindre pour leur santé en rentrant chez eux. A condition toutefois de ne pas consommer *les fruits* et les *légumes* de leur potager. Dans la zone qui a pu être touchée par le nuage toxique, les récoltes seront détruites par mesure de précaution et les agriculteurs seront indemnisés. En revanche, les animaux domestiques et le bétail n'auraient pas *été contaminés, selon les scientifiques, et la production laitière peut reprendre.*

Ces distinctions ont semé le trouble parmi les personnes évacuées, qui s'interrogent sur les éventuels effets à long terme de la pollution, même minime. M. Lincoln les a assurées que des examens médicaux seraient périodiquement effectués auprès d'un groupe représentatif de leur population.

Les autorités fédérales canadiennes ont *décidé de bannir* l'usage du pyralène (*surtout utilisé comme* isolant *dans les* transformateurs électriques) d'ici à 1993, et de veiller à la destruction sans risques de ces dangereux produits (1).

Un pyromane de vingt-sept ans, employé par la municipalité de Saint-Basile-le-Grand a avoué être l'auteur du sinistre. Les propriétaires des dépôts « clandestins » ont quant à eux un mois pour se *faire* connaître. Passé ce *délai*, ils risquent six *mois de prison ferme*.

MARTINE JACOT.

(1) Une directive européenne du *30 juin 1986* interdit *la vente* dans les pays de la CEE d'appareils contenant plus de 30 litres de pyralène.

SCIENCES

Washington est prêt à laisser la Chine lancer des satellites commerciaux américains

Le gouvernement américain a notifié le 9 septembre au Congrès sa décision d'accorder des licences *d'exportation* pour des satellites américains qui seraient lancés, pour la première fois, par un pays communiste, la Chine. Le Congrès a trente jours pour s'opposer à cette décision.

Les licences ne seront accordées qu'à des conditions précises visant notamment à empêcher les *détournements de technologies* et *des pratiques* commerciales déloyales qui nuiraient aux compagnies de lancement américaines, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. La décision américaine doit également être *notifiée* au Comité de coordination *pour le contrôle multilatéral des exportations vers* les pays communistes (COCOM), a ajouté le porte-parole.

Les *licences d'exportation* ont été demandées en juillet par le consortium Asiasat, basé à Hongkong et regroupant la Chine, la Grande-Bretagne et Hongkong, et par la *firme américaine* Hughes Aircraft pour la compagnie australienne AUSSAT, Asiasat veut lancer en 1989, avec un fusée chinoise *Longue marche*, le satellite de télécommunications Westar 6, qu'une navette spatiale américaine avait récupéré sur son orbite en novembre 1984. AUSSAT veut mettre sur orbite, avec les mêmes lanceurs, deux satellites fabriqués par Hughes Aircraft, en 1991 et 1992.

Le département d'Etat a précisé que cette décision ne changeait rien à son opposition à l'utilisation de lanceurs soviétiques pour les satellites *comportant de la* technologie américaine. Les Etats-Unis continueront d'étudier cas par cas les demandes de licences d'exportation de satellites qui seraient lancés par la Chine, a indiqué le porte-parole du département d'Etat. *Le fait que* ces trois demandes de licences aient été accordées *« reflète notre intérêt continu à développer nos relations avec la Chine d'une façon qui bénéficie aux deux parties »*, a-t-il ajouté.

Des membres du Congrès et la société Marietta, qui fabrique des lanceurs commerciaux de satellites ont critiqué, *ce même 9 septembre*, la décision du *gouvernement* américain. Le représentant Gerald Solomon (républicain, New-York) a immédiatement déposé une proposition de loi pour bloquer ces licences. Pour M. Bill Nelson, *représentant* démocrate (Floride), *la décision* du gouvernement *« coupe les jambes »* à l'industrie naissante des lanceurs de satellites aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

● **Tir probable de la navette fin septembre.** – Le lancement de la navette spatiale américaine Discovery, le premier depuis l'explosion en vol de Challenger en janvier 1986, devrait avoir lieu dans la dernière *semaine de septembre. C'est ce qu'a affirmé l'ancien astronaute* Richard Truly lors d'un entretien accordé à la chaîne de télévision ABC, en rappelant que la Nasa devait tenir cette semaine une dernière réunion à Cap Canaveral (Floride) pour décider de la date exacte du tir. *« Je ne serais toutefois pas surpris,* a-t-il *estimé, que nous devions nous y reprendre à deux fois pour cette mission, car nous allons attendre que toutes les conditions soient réunies pour tirer. »* Au cours de cette vingt-sixième mission, la navette américaine devrait tenter *de mettre sur orbite un* gros satellite (TDRS) nécessaire aux communications entre l'engin et le sol. – *(AFP.)*

● **Amarrage d'un cargo sur la station orbitale Mir.** – Un cargo spatial soviétique, Progres-38, lancé le samedi 10 septembre à 1 h 34 (heure française), s'est amarré le lundi 12 à 3 h 22 *sur la station* orbitale Mir. Il apporte du courrier, des vivres, du carburant et des équipements aux trois occupants de cette station : Vladimir Titov et Moussa Manarov (en vol *depuis le 21 décembre dernier et qui* espèrent rester plus d'un an en orbite) et le médecin Valéri Poliakov qui les a rejoints le 31 août dernier. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

● **L'Inde investit dans ses lanceurs.** – *L'Inde qui dépense* environ 300 *millions* de dollars (près de 2 milliards de francs) par an pour devenir une puissance spatiale, au même titre que les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Europe ou la Chine, vient *de faire savoir* qu'elle mettait tout en œuvre pour être capable d'ici cinq ans de lancer régulièrement des fusées porteuses de satellites. Certes, l'Inde ne deviendra pas de sitôt un concurrent sérieux sur *le marché des services de lancement.* Mais sa *volonté de lancer par ses* propres moyens, à la fin de 1989 *ou* au début de 1990, un satellite de 2 tonnes, témoigne de ses ambitions nullement ébranlées par le dernier échec d'un lanceur indien en juillet. – *(Reuter.)*

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA

Le ministre de la santé favorable à un dépistage « systématiquement proposé » aux femmes enceintes

Interrogé par *le Journal du dimanche* sur le SIDA, M. Claude Evin, ministre de la santé, s'est déclaré *« favorable à un dépistage proposé à toutes les personnes à risque ou les plus exposées, ainsi qu'à un dépistage systématiquement proposé aux femmes enceintes, à condition que cela s'inscrive dans une relation de confiance entre le malade et son médecin »*.

Après avoir rappelé qu'il y avait 113 centres de dépistage sur le territoire français et que 150 000 personnes s'y rendent chaque mois pour un test coûtant 119 F et remboursé à 65 % par la Sécurité sociale, M. Evin s'est élevé contre la proposition d'un dépistage systématique de toute la population, proposition émise par les docteurs J.-C. Chermann, L. Schwartzenberg et P. Milliez (*le Monde* du 10 septembre). *« Ce dépistage,* a-t-il souligné, *n'offre pas la garantie absolue de détecter une séropositivité puisqu'un porteur de virus peut très bien demeurer séronégatif au test entre trois et six mois après avoir contracté le virus. » « Le vrai problème,* a-t-il ajouté, *reste la prévention. »* M. Evin a annoncé son intention d'intensifier l'effort d'information du public, *« les dernières campagnes n'ayant pas atteint leur but »*.

A cette fin, des messages plus directs, plus précis et plus « brutaux » devront être diffusés.

M. Evin a précisé, en outre, que la lutte contre le SIDA serait intensifiée après l'étude du rapport du professeur Claude Got, lequel doit être remis au gouvernement à *la fin du* mois de septembre.

Il a rappelé également que la France compte 4 000 malades, que le nombre des nouveaux malades double tous les mois, et qu'il y a de 150 000 à 200 000 séropositifs.

● **Deux mois de prison pour une séropositive.** – Pour la première fois en Suisse, une personne porteuse du virus du SIDA a été condamnée pour *« tentative de propagation d'une maladie de l'homme dangereuse et transmissible »*.

Une toxicomane âgée de trente ans devra ainsi purger soixante jours de *prison ferme pour avoir* eu des rapports sexuels sans utiliser de préservatifs et sans prévenir ses partenaires de son état. Le président de la cour, dont le jugement est critiqué par les associations d'aide aux sidatiques, a rappelé que *« les personnes porteuses du virus ont l'obligation morale et juridique de veiller à ne pas propager la maladie »*.



L'usage du pyralène
interdit au Canada

aux femmes enceintes

هكذا من الأصل

Société

FAITS DIVERS

Dans la région aixoise

L'auteur présumé d'une cinquantaine de viols identifié et interpellé

Interpellé le 1er septembre pour deux viols commis le 27 août à Martigues (Bouches-du-Rhône), Alain Garcia, quarante-six ans, marié et père de famille, aurait reconnu, lors de sa garde à vue, être l'auteur de plusieurs dizaines d'agressions de même type commises depuis 1973 dans la région.

En début de mois, la police, enquêtant sur une double agression perpétrée, en pleine nuit, le 27 août précédent, contre deux femmes, une mère et sa fille âgée de seize ans, agressées à leur domicile et violées sous la menace d'un couteau par un inconnu, avait interpellé un habitant de Martigues dont le signalement correspondait à celui indiqué par ces deux victimes. Alain Garcia, quarante-six ans, employé dans une raffinerie et menant apparemment une vie toutà fait rangée, était alors placé en garde à vue. Lors de son interrogatoire, il avouait être l'auteur de ce double viol mais aussi de très nombreux autres, une cinquantaine, perpétrés depuis une quinzaine d'années dans la région.

Les enquêteurs, après vérifications, avaient la conviction qu'ils venaient de mettre un terme aux activités de l'inconnu recherché en vain depuis de longs mois. Ce « *violeur des quartiers sud d'Aix* » qui avait multiplié les agressions sexuelles, dont un portrait robot et même un buste en argile avaient été réalisés d'après les descriptions fournies par ses victimes, opérait toujours de la même manière. Pénétrant au domicile des femmes, seules ou non, armé d'un couteau ou d'un revolver, il les contraignait sous la menace, après avoir, au besoin, maîtrisé leurs proches.

Alain Garcia, pour justifier ses nombreuses absences nocturnes, avait fait croire à sa femme et à ses deux fils qu'il s'était pris de passion pour le jogging et sortait ainsi fréquemment, pendant une heure ou deux, après avoir mis un survêtement.

Devant les policiers, Alain Garcia aurait reconnu avoir violé une centaine de femmes, faisant état « *de pulsions, d'envies subites* » mais affirmant « *n'avoir jamais fait de mal à personne* ». Dans l'immédiat, les enquêteurs qui poursuivent leurs investigations lui attribuent une cinquantaine des agressions effectuées depuis 1973, date d'arrivée à Martigues d'Alain Garcia, qui a été inculpé et écroué à Aix-en-Provence.

● **Chauffard à Nice.** — Une mère de famille de cinq enfants, Mme Claudine Bonnnevie, quarante-six ans, a été tuée, samedi 10 septembre, dans la soirée à Nice par une voiture dont le conducteur, âgé de vingt ans, Frank Martin, après l'avoir heurtée et renversée, continua sa route alors que la victime était restée coincée sous le véhicule. Mme Bonnevie fut touchée par l'automobile, une R5, alors qu'elle traversait une rue pour aller porter des oranges à une voisine souffrante.

Le conducteur, qui s'était rendu compte de l'accident, n'en tenta pas moins de regagner son domicile poussé par un réflexe de peur, mais il assure n'avoir point soupçonné que le corps de Mme Bonnevie était demeuré accroché à son véhicule. Il a admis qu'il roulait au moment de l'accident à une vitesse de 60 à 70 kilomètres à l'heure. Pour certains témoins, cette vitesse est estimée à 100 kilomètres à l'heure.

● **Mort d'un parachutiste.** — Un parachutiste amateur, originaire de Charleville-Mézières (Ardennes), Pierre Collin, âgé de trente et un ans, s'est tué accidentellement, dimanche 11 septembre, sur le terrain de Monchy-Estrées-Mons, près de Péronne (Somme). Pierre Collin, qui effectuait un saut en chute libre, en vue de l'obtention d'un brevet, aurait, selon les gendarmes, trop tardé à ouvrir son parachute.

Mystérieux débuts d'incendie dans quatre hôpitaux parisiens

Quatre incendies, qui ont tous pu être maîtrisés rapidement, se sont déclarés dans le sous-sol de quatre hôpitaux parisiens, durant l'après-midi du samedi 10 septembre. *Tous ont été revendiqués par téléphone* ou annoncés par un inconnu dont les motivations apparaissent assez confuses.

Un premier appel de l'incendiaire anonyme fut adressé, au début de la soirée de samedi, à l'Agence France-Presse (AFP). Son auteur, après s'être proclamé à l'origine des foyers effectivement déjà signalés dans une cave de l'hôpital Necker, dans le quinzième arrondissement, puis dans un local des archives de Saint-Paul (14e), dans un entrepôt de matériel de la maternité Baudelocque, à l'hôpital Cochin (14e) et enfin dans un local d'archives de l'hôpital Saint-Antoine (12e), annonçait qu'il allait encore déposer une bombe dimanche dans un autre hôpital.

« *Je fais cela pour qu'on libère mon frère* », ajoutait-il pour toute explication sans que l'on puisse savoir ni l'identité du frère ni sa situation pénitentiaire ou psychiatrique. Les sapeurs pompiers ont indiqué qu'ils avaient eux aussi reçu un appel éléphonique anonyme au moment où débutait le troisième des incendies. Une enquête est en cours pour tenter d'identifier l'auteur des appels et s'assurer de l'exactitude de ses propos.

DÉFENSE

● **Disparition d'un marin français en mer Rouge.** — Le matelot de première classe Richard Roland, électronicien d'armes à bord de la frégate *Duquesne*, a disparu en mer Rouge, dans la nuit du 8 au 9 septembre. Son corps n'a pas été retrouvé en dépit des recherches entreprises. Richard Roland, engagé pour trois ans dans la marine nationale en octobre 1987, est le deuxième mort, en quatorze mois, depuis que la marine française patrouille en océan Indien.

JUSTICE

Arrêté à Antibes

Rolando Tortora va être transféré aux Baumettes en attendant son extradition

Rolando Tortora, ce ressortissant italien condamné par défaut, le 1er février 1986, par la cour d'appel de Rome pour association de malfaiteurs et arrêté, vendredi 9 septembre, à Antibes par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention de Nice et des carabiniers italiens, doit être prochainement transféré à la prison de Baumettes à Marseille dans l'attente des résultats de la procédure d'extradition dont il va faire l'objet de la part des autorités italiennes (*le Monde* daté 11-12 septembre). C'est la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui aura à connaître du dossier. Dans le cadre de cette procédure, M. Olivier Etienne, substitut du procureur de la République de Grasse, a signifié, dès samedi 10 septembre, à Tortora et à sa compagne le mandat d'arrêt international en exécution duquel ils ont été arrêtés.

Considéré par les autorités italiennes comme l'un des principaux dirigeants de la Camorra napolitaine, Rolando Tortora avait échappé à la vaste opération conduite dans son pays en 1982 qui avait entraîné plusieurs centaines d'arrestations.

Nous avions mentionné à ce sujet dans nos éditions datées 11-12 septembre, celle de Enzo Tortora présentateur vedette de la télévision italienne. Il devait apparaître que celui-ci avait été victime de son homnymie de patronyme avec l'homme aujourd'hui arrêté en France. Enzo Tortora devait, en effet, être mis hors de cause par un acquittement. Il est mort quelques mois plus tard.

● **Tentative de suicide à la prison de Fleury-Mérogis.** — Un détenu du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), écroué depuis le 27 juillet, M. Ben Daff Assouane, a tenté de se donner la mort en mettant le feu à sa cellule, le vendredi 9 septembre. Gravement brûlé, il a été transporté dans un hôpital parisien où son état a été jugé désespéré. M. Ben Daff Assouane avait été écroué après avoir été interpellé en situation irrégulière.

● **La mère de la petite Fouzia inculpée et écrouée.** — Djamila Rezig, la mère de la petite Fouzia, âgée de trois ans, morte des coups reçus, a été inculpée, le samedi 10 septembre, de « *coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur mineur de moins quinze ans, par ascendant* » et écrouée à la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille (Nord). Son compagnon, Azziz Hamdoud, inculpé de complicité, a été écroué lui aussi. La jeune mère avait d'abord tenté de faire croire à une disparition de l'enfant (*le Monde* du 10 septembre).

A la prison des Baumettes

Les surveillants annoncent une grève du zèle

L'intersyndicale des surveillants de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille a annoncé qu'elle lancerait un mouvement de grève du zèle dans le courant de la semaine. L'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire), le SNAPC (Syndicat autonome des personnels pénitentiaires), FO et la CGT avaient déjà protesté contre le fonctionnement des activités socio-culturelles d'une association soutenue par la direction de l'établissement (*le Monde* daté 21-22 août).

Cette structure, affirment les syndicats, qui dénoncent le « laxisme » de la direction, « *favorise le retour du caïdat* ». L'intersyndicale, qui devait être reçue le 12 septembre par la direction régionale de l'administration pénitentiaire, se déclare « *consciente que le laxisme des Baumettes est dû à la non-application du règlement intérieur diffusé récemment à la population pénale* ». L'intersyndicale demande au personnel de se tenir « *prêt à son application stricte* », déclare-t-elle dans un communiqué. Ce mouvement se traduira notamment « *par le respect du principe de 15 détenus par promenade, au lieu des 30 à 40 actuellement, par l'obligation pour les détenus d'être levés, leur lit fait, lors de l'inspection du matin, et par des rappels à l'ordre des détenus qui fumeraient dans les couloirs* ».

Le « justicier masqué » de Radio Skyrock

Délation en stéréo

(Suite de la première page.)

Banal canular téléphonique diront certains. Certes. Mais les auteurs de canular détrompent leurs victimes. Skyman, lui, se garde bien, le plus souvent, de les rappeler. « *Ces petites blagues leur nuisent si peu*, dit-il. *Ils finiront bien par s'apercevoir qu'il s'agit d'une plaisanterie.* » Quitte à inquiéter des jours entiers des personnes convoquées devant les tribunaux sans plus d'explication ou à semer discrètement la zizanie dans un quartier. « *Vérifiez bien que vos voisins n'ont pas touché votre branchement EDF*, glisse-t-il à une femme à qui il annonce une note d'électricité de 2 500 F pour le mois d'août. *Ils ont pu la pirater. Cela arrive souvent.* »

Vengeances cruelles

Les canulars sont absurdes, délirants. Le « justicier masqué », lui, a un faible pour les vengeances raffinées et cruelles qui « *font vraiment passer un mauvais moment* ». Alors pourquoi ne pas annoncer à l'un de ces « *salauds* » dénoncés par leurs voisins que son bilan médical est des plus inquiétants. Pourquoi, puisque c'est en vogue, ne pas prononcer le mot SIDA ?

Parfois, la plaisanterie se corse, histoire de mettre un peu de sel dans l'affaire. Et d'appeler le gérant d'un magasin en prétendant avoir reçu une plainte concernant une des vendeuses. Elle aurait refusé de rendre un acompte afin de « *le garder pour elle* ». « *Je vous appelle par courtoisie*, explique-t-il au patron d'une voix bienveillante. *Pour que vous essayiez de savoir auprès de cette Véronique si c'est vrai ou faux.* » La « *dénommée* » Véronique est « *invitée* » à passer quai des Orfèvres pour une « *petite déclaration* ». « *J'aimerais être là pour l'embrouille*, lance Skyman en ricanant après avoir raccroché. *Elle aura beau protester, on ne la croira jamais. Peut-être même qu'elle va se faire virer.* »

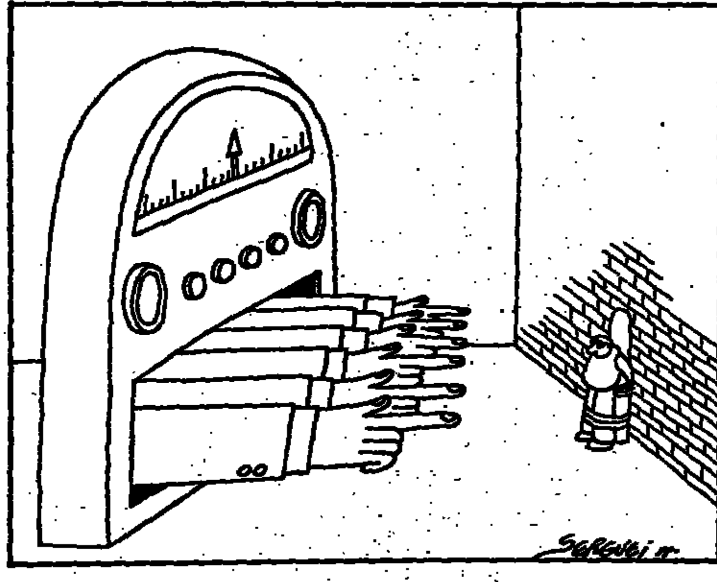
Et si Skyman avait raison ? Si Véronique se tirait mal de la conversation avec son patron que le « vengeur masqué » vient de lui imposer ? L'employeur ne vient-il pas de promettre au « commissaire Robert » qu'il emmènerait lui-même sa vendeuse quai des Orfèvres, dès le lundi suivant ? « *Ils se rendront bien compte au commissariat qu'il s'agit d'un canular* », plaide Skyman, qui préfère garder l'anonymat. Et s'il était trop tard ? Les soupçons ont souvent la vie dure. Qui pourra jamais vérifier ?

Skyman ne sait rien de cette « *dénommée Véronique* » qu'il vient d'envoyer quai des Orfèvres. A peine quelques mots vengeurs griffonés par une personne en colère. Mais le « vengeur masqué » a décidé de « *prendre le parti de croire* » ce que lui écrivent les auditeurs, et il se fait fort de « *repérer les paranos à leur écriture et à leur style* ».

D'ailleurs, pourquoi abandonner ? La haine est un bon filon. L'émission diffusée une fois par semaine, lors de son lancement, en septembre 1987, est devenue biquotidienne. La radio a toutefois pris quelques précautions : les études juridiques ont montré que les plaintes éventuelles ne pourraient concerner que la diffamation et la divulgation publique de propos privés. D'ailleurs, les noms sont soigneusement gommés lors de la diffusion à l'antenne. « *Ce serait juridiquement intenable* », affirme le directeur de la station, Pierre Bellanger.

Et l'émission prospère. Les lettres de délation arrivent par sacs entiers. Des dizaines d'accusations tous les jours, des appels solennels à la vengeance, des missives pleines de haine. Pleines de détails également. « *Attention, à Merville, c'est une gendarmerie, pas un commissariat, et le palais de justice est à Hazebrouck* », précise Corinne afin d'éviter les faux pas. Des lettres pleines de lâcheté. « *Surtout, au cours de la conversation téléphonique, ne mentionnés pas le litige qu'il y a entre ces gens et moi* », prévient une auditrice avant de livrer les coordonnées complètes d'une famille qui lui « *a joué un mauvais tour* ».

Noms, prénoms, adresses, numéros de téléphone. Rien ne manque. Skyman n'a plus qu'à appeler. D'autres font preuve d'un certain acharnement dans la recherche de ces coordonnées. « *Le numéro* [de la dame qui me persécute], *est sur liste rouge mais j'ai quand même réussi à l'avoir* », annonce triomphalement un auditeur courageux qui prend soin de ne pas signer sa missive. « *Merci Skyman.* »



Pascal V. a bien failli subir la vengeance du « justicier masqué » de Radio-Skyrock. Professeur de français dans un collège du département de l'Eure, il a eu l'audace de refuser les félicitations à ses élèves lors du dernier conseil de classe de l'année scolaire. « *Trouve quelque chose de terrible, comme tu sais si bien le faire* », écrivent-ils à Skyman. La lettre ne parviendra jamais à la radio, mais le professeur décide en retour de les faire plancher sur le sujet suivant : « *Pourquoi des émissions telles que Skyman existent-elles ?* » « *Cette émission peut développer l'hypocrisie de tous les auditeurs en leur permettant d'opérer de mauvaises plaisanteries sans que la personne concernée sache de qui elles proviennent* », note une élève de cette classe de 3e. « *Et il y a toujours un risque que de ces simples émissions on passe à des choses plus graves* », ajoute un de ses camarades. « *On retrouve cet esprit dans les pays de dictature (...) ou encore sous l'Occupation pendant la seconde guerre mondiale, où l'on dénonçait, sous le sceau du silence, des juifs, des résistants ou des réfugiés.* »

ANNE CHEMIN.




هكذا من الأصل

;Open 88. 1

Sports

TENNIS : L'Open des Etats-Unis

Lendl, numéro deux

En perdant son titre américain, Ivan Lendl a également dû abandonner la première place mondiale qu'il occupait depuis cent cinquante-six semaines. Mats Wilander l'a dépossédé des deux au terme de la plus longue (4 h 54 min) et la plus intense (6-4, 4-6, 6-3, 5-7, 6-4) finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Ivan Lendl avait fait son entrée au livre des records comme le joueur de tennis ayant gagné le plus de dollars sur les courts. Fortune faite (près de treize millions de dollars), le résident du Connecticut avait l'espoir d'y figurer pour une autre raison : en gagnant pour la quatrième année consécutive l'open des Etats-Unis, il aurait été assuré d'occuper la première place mondiale le 3 octobre prochain, soit cent soixante semaines depuis son accession à ce rang après sa victoire sur John McEnroe à Flushing Meadow en septembre 1985, soit encore une semaine de plus que Jimmy Connors.

Le futur ex-Tchécoslovaque n'est pas insensible à l'argent mais il ne l'est pas moins à la gloire sportive. C'est dire qu'au terme d'une saison en demi-teinte où il avait insensiblement mais irrésistiblement perdu son hégémonie sur le tennis mondial, il s'était particulièrement préparé pour ce rendez-vous new-yorkais. Boîteux à Paris, enrhumé à Wimbledon, il était à Flushing Meadow dans une forme éclatante. La manière dont il a remis à sa place la nouvelle coqueluche du tennis américain, André Agassi, en a été samedi la meilleure illustration. Aussi, pour quelqu'un qui n'aurait pas vu jouer Mats Wilander depuis la finale qu'il avait perdue ici l'an passé contre Lendl, il n'aurait guère fait de doute que le Suédois allait une nouvelle fois passer à la moulinette tchèque.

Mais le Wilander 1988 n'a plus rien à voir avec le lifteur d'antan. En 1987, c'était un coureur de fond qui restait sur la ligne du même nom. Cette année, son allergie à la volée semble avoir disparu. Il accepte de prendre le risque de monter au filet sans avoir forcément précédé sa charge d'un tir d'artillerie lourde. Sans avoir l'air d'être dévoré par l'ambition, Wilander, qui a mené avec une discrétion toute scandinave sa carrière depuis son irruption sur le devant de la scène mondiale en 1982 pour succéder au palmarès de Roland-Garros à son illustre compatriote Bjorn Borg, n'est pas pourtant l'innocent de la fable. Il sait que, pour avoir les mains pleines, il doit se servir, qu'on ne lui fera cadeau de rien dans le monde du tennis open.

La métamorphose de Wilander

L'a-t-il compris après la défaite que lui infligée Ivan Lendl sur le ciment américain l'an passé ? En tout cas sa métamorphose a commencé à ce moment. Et elle a été rapide. Vainqueur sur les nouveaux courts synthétiques de Melbourne au terme de cinq sets échevelés contre Pat Cash, il a trouvé la clé de toute sa saison. Il a survolé les Internationaux de France.

Lendl et Wilander ont été à la hauteur de l'événement : pendant près de cinq heures, ils ont joué un des meilleurs tennis qui ait été produit depuis que le ciment a été coulé sur la plaine de Flushing il y a dix ans. En tout cas, la partie a été la plus longue jamais jouée ici, et ce n'a pas été en raison de l'attentisme des deux joueurs. Tout au contraire ! En fait, il y avait d'un côté du filet un homme qui s'accrochait avec l'énergie du désespoir à son bien, et de l'autre il y en avait un second qui se déchaînait pour le dépouiller.

En fait Lendl a même paru capable de gagner. C'était au quatrième set. Il en avait déjà perdu deux. Et Wilander servait pour 5-3, autant dire pour le match. Lendl tira alors un passing de revers croisé puis un lob qui allaient lui permettre d'égaliser 4-4 à la barbe d'un Suédois surpris au filet comme un voleur de confiture la main dans le placard. La manche devait lui revenir quasiment selon le même scénario.

Les deux joueurs étaient sur le court depuis près de quatre heures. Mais, sans montrer le moindre signe de fatigue, ils se sont lancés dans la cinquième manche. Et à peine Wilander s'était-il détaché à 2-0 que Lendl recollait au score. Mais dans un nouvel effort pour arracher une balle de break lors d'un véritable duel à la volée, il allait entamer ses réserves nerveuses. Cette chance était-elle la dernière ? Il ne voulut pas y croire. Pourtant le sort en était jeté. Au jeu suivant il a expédié deux revers dans le filet qui ont donné à Wilander un avantage aussitôt transformé en break grâce à un énorme passing de revers croisé. Il ne restait plus au Suédois qu'à servir pour le match. Lendl a encore eu deux possibilités de revenir à 5-5, mais Wilander n'a pas relâché sa pression. Jusqu'à la dernière seconde, il est allé chercher sa victoire là où il l'avait perdue l'an passé.

La défaite d'un grand champion a été la consécration d'un nouveau champion. A vingt-quatre ans, Wilander, qui est depuis quelques mois le voisin de Lendl dans le Connecticut, a désormais à son palmarès sept titres du grand chelem dont trois pour la seule année 1988. Il est le septième joueur classé numéro un mondial depuis la création du classement informatisé en 1973. Restera-t-il à cette place aussi longtemps que son prédécesseur ? Nul ne peut le dire. Mais la question est-elle vraiment importante ? Le règne de Lendl est fini, vive Wilander !

A. G.

Le Grand Chelem de Graf

Pour la première fois depuis Margaret Court en 1970, et pour la troisième fois dans l'histoire du tennis, une joueuse a réussi le grand chelem, c'est-à-dire a gagné dans une même année les quatre tournois majeurs : championne d'Australie, de France et de Grande-Bretagne, Steffi Graf a bouclé ce cercle magique sur le ciment de New-York samedi 10 septembre. En dépit d'une forte tension nerveuse, en dépit des encouragements prodigués à son adversaire par un public largement composé de Latino-Américains, l'Allemande de l'Ouest, âgée de dix-neuf ans, a, en effet, enlevé la finale des Internationaux des Etats-Unis en battant en trois sets (6-3, 3-6, 6-1) Gabriela Sabatini. Deux semaines avant le début du premier tournoi olympique, qu'elle doit aller disputer à Séoul, Stéphanie Maria Graf est sans conteste la première joueuse du monde.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

« *Il faudrait que Steffi se casse une jambe pour qu'elle ne puisse pas gagner.* » Cette réflexion, entendue mille fois avant la finale dames des Internationaux des Etats-Unis, montrait le juste crédit qui était accordé à la supériorité de Mlle Graf. Mais si ses jambes l'ont conduite sans mollir jusqu'au triomphe, on ne peut pas en dire autant de son bras. Au moment de saisir la victoire, à l'instant d'embrasser la gloire, il a singulièrement manqué de fermeté. Cette faiblesse, passagère il est vrai, a quelque peu privé d'éclat la finale contre Gabriela Sabatini.

Le jugement est-il trop sévère ? On attendait plus de ce match. On souhaitait une rencontre de la qualité du match Navratilova-Evert en finale de Roland-Garros il y a quatre ans. On espérait qu'un événement extraordinaire serait consacré par un tennis exceptionnel. Cela n'a pas été le cas. Forcée au repos par l'abandon de Chris Evert, Graf avait piaffé d'impatience pendant vingt-quatre heures avant son rendez-vous avec le destin. Qualifiée pour la première grande finale de sa carrière Sabatini avait de trop lourdes responsabilités à assumer. Bref ce fut une rencontre intermittente. Les coups de coeur ont succédé aux coups de sang. Et cela donnait un tennis cache-cache : « *Je suis là, où es tu ? Tu es là, je n'y suis plus !* »

Et ainsi se sont déroulées les trois manches. La première avec Graf. La deuxième avec Sabatini. La dernière sans Sabatini.

Malgré tout on a bien vu ce qui a fait ici la supériorité de l'une sur l'autre. L'Argentine et l'Allemande ont chacune organisé son jeu autour d'un coup très fort : le revers pour Sabatini, le coup droit pour Graf. La première a étoffé son registre en travaillant le service, la seconde s'est appliquée sur le revers. Si bien qu'elles ont un potentiel analogue. Mais elles ne l'utilisent pas avec les mêmes moyens. Graf est une véritable athlète, comme l'a été Navratilova avant elle, alors que Sabatini manque de condition physique. Il y a dix mois, des tests médicaux ont montré qu'elle avait une capacité respiratoire inférieure d'un litre et demi à la moyenne des sportifs de haut niveau. Bien qu'elle ait passé l'hiver à remédier à ce handicap avec un entraîneur de boxe de Mardel-Plata, Sabatini reste encore très inférieure à Graf dans ce domaine. L'énorme fatigue qui s'est abattue sur ses épaules au troisième set en a été l'illustration samedi.

Les qualités athlétiques ne sont pas les seules différences entre l'Allemande et l'Argentine. Toutes les deux ont le statut de star mais elles ne le vivent pas de la même manière. Millionnaire en dollars depuis deux ans déjà, Graf continue à vivre dans la maison de son enfance à Bruehl, où son père, Peter dirige une école de tennis. Entre deux tournois, elle n'a rien de plus pressé que d'aller jouer avec son chien berger et de lire Hemingway dans sa chambre d'enfant, au milieu des peluches. En clair Graf est sage, méthodique, sérieuse, à l'image de la réussite de l'Allemagne après guerre. En revanche, Sabatini incarne la vedette fastueuse et capricieuse. Elle aime les toilettes et les parures. Elle sort volontiers. Elle se passionne pour le football. Elle adore conduire. Bref, il y a de la diva dans cette superbe jeune fille de dix-huit ans aussi idolâtrée que Maradona dans son pays. Et cela ne constitue pas forcément le meilleur climat psychologique pour relever les grands défis du sport.

Mieux armée, Steffi Graf l'était donc à tous points de vue pour réussir son double exploit : gagner l'open des Etats-Unis et boucler le Grand Chelem. L'événement est rare. On aurait d'ailleurs pensé que pour le célébrer dignement les dirigeants de la Fédération américaine de tennis auraient prévu un cérémonial plus spectaculaire pour la remise des trophées. Quatre drapeaux flottant derrière une coupe, cela était trop sommaire pour une performance de cette nature.

Mieux que Navratilova

Pour bien en mesurer l'importance, il faut revenir aux années 30. Sur fond de grande dépression économique mondiale, les champions de tennis vont d'un continent à l'autre à bord de transatlantiques à vapeur. En 1933, débarque ainsi à New-York un grand Australien du nom de Jack Crawford. Il a gagné au cours des mois précédents chez lui sur le gazon de Melbourne, à Paris sur la brique pilée de Roland-Garros puis sur les pelouses de Wimbledon. Un éditorialiste sportif du *New-York Times* – John Kieran ou Alison Danzig : il y a querelle sur la paternité de l'expression, 8 écrit alors que Crawford est en passe de réaliser le grand chelem. Fred Perry l'en empêche en le battant en finale à Forest Hills. Et il faudra attendre huit années avant que l'exploit soit accompli par Donald Budge. Trois autres joueurs le réussiront ensuite : Maureen Connolly en 1953, Rod Laver en 1962 en 1969, Margaret Court en 1970.

Que dix-huit années se soient écoulées avant qu'une joueuse parvienne à nouveau à inscrire son nom au palmarès des quatre tournois majeurs entre janvier et décembre montre bien la difficulté de l'entreprise, même si les avions à réaction ont remplacé les paquebots comme moyens de transport. D'immenses champions comme Bjorn Borg ont été dans l'incapacité de l'accomplir. Et l'évolution du jeu – matériel, surface, nombre de tournois – a été telle durant cette période que la Fédération internationale, qui se pose pourtant en gardienne sévère des traditions, a estimé en 1982 que gagner les quatre tournois à la suite constituerait désormais le grand chelem. Ce fut ce que réalisa Martina Navratilova en 1983 et en 1984. Elle gagna même six tournois consécutifs. Mais en décembre 1984 elle buta contre Helena Sukova en demi-finale des Internationaux d'Australie. Elle ne parvint donc pas à faire les quatre levées dans une même année calendaire. Et la gloire du grand chelem lui fut vivement contestée alors qu'elle avait touché un bonus d'un million de dollars pour ses quatre victoires. D'ailleurs, samedi, les officiels américains ne firent pas état de sa performance en rappelant les détenteurs du grand chelem.

Une ère nouvelle

La polémique n'est plus de mise avec Steffi Graf. En janvier, à l'abri du toit coulissant du nouveau stade de Melbourne, elle a battu Chris Evert. En juin, à Paris, elle a défait Natalia Zvereva. En juillet, à Londres, elle a dominé Martina Navratilova. Et voilà qu'en septembre elle a pris le meilleur sur Gabriela Sabatini. Quatre tournois, quatre surfaces, quatre adversaires, quatre victoires indiscutables. A quatorze ans, blessée à un tendon, elle avait reçu une lettre de Martina Navratilova lui conseillant de prendre son temps, d'aller à l'école, de ne pas brûler son jeune talent. A dix-sept ans, elle a eu une balle de match contre cette même Navratilova en demi-finale de l'Open des Etats-Unis. A dix-neuf ans, elle est virtuellement imbattable. Au cours des deux dernières années elle a seulement perdu quatre matches (deux contre Navratilova, deux contre Sabatini) et elle a gagné vingt-huit tournois. La gamine dont les immenses pieds étaient une attraction lors de sa première apparition à Roland-Garros a gravi à grandes enjambées les marches de la gloire sur lesquelles ont trébuché naguère Tracy Austin et Andrea Jaeger.

Une ère nouvelle a donc bien commencé. Pour s'en convaincre il suffit d'ailleurs de noter deux points : pour la première fois depuis 1974 Evert ou Navratilova n'étaient pas en finale de l'Open américain ; pour la première fois depuis 1983 Navratilova n'était dans aucune des trois finales de l'open (simple, double ou mixte). Combien de temps ce règne durera-t-il ? La famille Graf a fait rempart jusqu'à présent autour d'une jeune femme qui a grandi avec une raquette de tennis pour toute compagne. Les sollicitations vont désormais être plus puissantes que jamais. Mais cette éventuelle menace sur la suite de sa carrière est peut-être moins grave que ce qui est en train de se tramer dans les coulisses du Grand Prix féminin.

En raison de la domination qu'elle exerce sur les tournois majeurs, une modification du calcul des points pour le classement mondial va être mise en œuvre la saison prochaine. Mesure anti-Graf ? Le père de la championne l'a ressentie comme telle. Or le bonhomme n'est pas disposé à plier l'échine devant les diktats de la WITA. Prendra-t-il des dispositions qui mettront sa fille sur une nouvelle orbite ? Son grand chelem, qui pourrait devenir un grand chelem en or avec une victoire à Séoul, en ferait une championne hors-catégorie pour laquelle il serait possible d'organiser un circuit particulier. Mais pour l'heure la famille Graf n'en est pas encore à ruer dans les brancards des instances officielles, elle savoure la gloire simple d'une fille qui l'est restée.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

Simple messieurs (demi-finales)

M. Wilander (Suè, nº 2) b. D. Cahill (AUS) 6-4, 6-4, 6-2 ; I. Lendl (Tch, nº 1) b. A. Agassi (E.-U, nº 4) 4-6, 6-2, 6-3, 6-4.

Finale

M. Wilander b. I. Lendl, 6-4, 4-6, 6-3, 5-7, 6-4.

Simple dames (finale)

S. Graf (RFA, nº 1) b. G. Sabatini (Arg, nº 4), 6-3, 3-6, 6-1.

Double dames (finale)

P. Fendick et J. Hetherington b. G. Fernandez et R. White, 6-4, 6-1.

Double mixte (finale)

J. Novotna et J. Pugh b. E. Smylie et P. McEnroe, 7-5, 6-3.



Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE 1

1. Berger (Aut., Ferrari), 1 h 17 min 39 s 744 ; 2. Alboreto (It., Ferrari), à une demi seconde ; 3. Cheever (E-U, Arrows-Megatron), à 35 s 500 ; 4. Warwick (G-B, Arrows-Megatron), à 36 s 1 ; 5. Capelli (It., March-Judd), à 52 s 5 ; 6. Boutsen (Bel., Benetton-Ford), à 59 s 8.

Championnat du monde des conducteurs. – 1. Senna (Bré.), 75 pts ; 2. Prost (Fr.), 72 ; 3. Berger (Aut.), 37 ; 4. Alboreto (It.), 22 ; 5. Boutsen (Bel.), 21.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(onzième journée)

*Auxerre b. Lille	1-0
*Paris-SG b. Toulouse	2-1
*Bordeaux et Marseille	0-0
*Nantes et Strasbourg	2-2
*Monaco et Nice	1-1
*Toulon et Montpellier	1-1
*Caen et Sochaux	0-0
*Cannes b. Saint-Etienne	1-0
*Metz et Matra-Racing	1-1
Laval b. *Lens	2-0

Classement. – 1. Auxerre, 23 pts ; 2. Paris-SG, 22 ; 3. Marseille, 20 ; 4. Bordeaux et Nantes, 19 ; 6. Monaco et Nice, 18 ; 8. Montpellier et Cannes, 17 ; 10. Sochaux et Toulon, 16 ; 12. Toulouse, 15 ; 13. Matra Racing, Metz et Lille, 13 ; 16. Laval, 11 ; 17. Strasbourg, 9 ; 18. Caen, 8 ; 19. Lens, 6 ; 20. Saint-Etienne, 4.

Deuxième division

GROUPE A

Brest b. *Le Mans	3-1
La Roche AEPB b. *Rennes	1-0
*Mulhouse b. Angers	2-0
*Quimper et Créteil	1-1
Nancy b. *Valenciennes	1-0
*Reims et Dunkerque	1-1
*Gueugnon b. Beauvais	2-0
*Guingamp et Rouen	1-1
*Abbeville b. Le Touquet	3-0

Classement. – 1. Brest, 27 pts ; 2. Mulhouse, 22 ; 3. Rennes, 21.

GROUPE B

*Lyon b. Rodez	4-0
*Nîmes b. Dijon	2-0
*Orléans et Bastia	0-0
Annecy b. *Grenoble	1-0
*Sète b. Alès	1-0
*Le Havre b. Montceau	4-0
*Martigues et Istres	0-0
*Cuiseaux-L. b. Niort	2-1
Clermont-F. b. *Le Puy	1-0

Classement. – 1. Lyon, 27 pts ; 2. Nîmes, 25 ; 3. Annecy, 20.

Motocyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRIAL

Le Français Thierry Michaud (Fantic) a remporté le championnat du monde de trial en s'imposant, le dimanche 11 septembre, dans le Grand Prix de Pologne disputé à Myslenice. En devançant l'Italien Miglio et l'Espagnol Tarres, ancien tenant du titre, au cours de cette deuxième et dernière épreuve du championnat du monde, il a conquis à vingt-quatre ans sa troisième couronne mondiale.

AUTOMOBILISME : le doublé des Ferrari au Grand Prix d'Italie

La statue du commendatore

Les McLaren-Honda ne sont plus invaincues dans le championnat du monde de formule 1 automobile. Alain Prost (problème de moteur au trente-sixième des cinquante et un tours) et Ayrton Senna (accrochage en doublant Jean-Louis Schlesser au quarante-neuvième tour) ont dû abandonner, dimanche 11 septembre à Monza, dans le douzième Grand Prix de la saison. Ces arrêts ont fait la joie des cent mille spectateurs italiens et le bonheur de l'écurie Ferrari qui a même réussi le doublé avec Gerhard Berger qui a devancé Michele Alboreto de 502 millièmes de seconde. Les Ferrari n'avaient plus triomphé dans le Grand Prix d'Italie depuis le doublé de Jody Scheckter et de Gilles Villeneuve en 1979.

MONZA
de notre envoyé spécial

Comme la « *Olla* » des supporters mexicains de football, la vague rouge constituée par des dizaines de milliers d'oriflammes de la Scuderia agités frénétiquement au passage des deux Ferrari a pris naissance à la chicane avant de déferler tout autour du circuit. A deux tours de l'arrivée, Ayrton Senna, pressé par Gerhard Berger, revenu à moins de 4 secondes, venait de commettre une énorme faute de pilotage en serrant trop à la corde Jean-Louis Schlesser, qu'il doublait dans la chicane. Le pilote français, qui disputait son premier Grand Prix en remplaçant Nigel Mansell, n'avait pu éviter la McLaren.

Cent mille Italiens, qui espéraient secrètement un miracle, venaient de retrouver toute leur foi en Ferrari malgré sept mois d'échecs répétés et la disparition récente du fondateur de l'écurie.

Venu à Monza présenter le nouvel organigramme de la Scuderia, moins d'une semaine après avoir porté de 50 à 90 % sa participation au capital de Ferrari, l'état-major de Fiat était le premier surpris par cette réussite inespérée. « *Gagner un Grand Prix cette année est pratiquement impossible*, affirmait Vittorio Ghidella, le président de Fiat à la veille de la course. *Il nous faut continuer à beaucoup travailler pour espérer, dans un peu de temps, accomplir un miracle.* » Seul Gerhard Berger avait osé le contredire : « *Quand on entre en piste, il faut toujours le faire avec un peu d'espoir.* »

Comme chaque année, les ingénieurs de la Scuderia, et plus particulièrement les motoristes, avaient fait un gros effort pour préparer le Grand Prix d'Italie. « *Pour Enzo Ferrari, une victoire à Monza avait autant de valeur que toute une saison de succès* », rappelait Mauro Forghieri, le directeur technique de la Scuderia des années 70, qui a conçu le nouveau moteur atmosphérique Lamborghini pour l'écurie Lola-Larrousse-Calmels.

Aux essais, les progrès avaient été sensibles. Dans la dernière séance de qualification, Gerhard Berger avait seulement échoué pour 2 dixièmes de seconde dans sa lutte avec Alain Prost pour la deuxième place. Mais les deux pilotes des Ferrari redoutaient de connaître des problèmes de consommation en fin de course.

Comme lors de précédents grands prix, les McLaren-Honda semblaient parties pour une chevauchée triomphale. Ayrton Senna, qui s'était laissé surprendre au départ par Alain Prost, avait aussitôt repris les devants et contôlaient la course avec près de 3 secondes d'avance sur son coéquipier jusqu'au trentième tour. Là, le moteur du pilote français commençait à perdre de la puissance et allait bientôt le contraindre à l'abandon.

Ayrton Senna, qui avait déjà battu la veille le record de pôle-positions (dix) en une saison, était en passe d'améliorer aussi son record de victoires (7) et de faire ainsi un nouveau pas décisif vers son premier titre de champion du monde des conducteurs. Au quarantième tour, il devançait encore Berger de 23 secondes et Alboreto de 30 secondes.

Comme à Monaco, c'est après avoir ralenti sa cadence pour tenter d'assurer son succès que le Brésilien a commis sa faute devant cette foule qui accompagnait de la voix et du geste la remontée inespérée des Ferrari.

Dans cette ambiance très partisane, Ayrton Senna a sans doute un peu perdu son sang-froid en voulant doubler Jean-Louis Schlesser à un endroit bien peu propice aux dépassements. L'agressivité et la prise de risques qui ont si souvent permis au Brésilien de faire la différence avec Alain Prost ont, cette fois, ruiné les espoirs de Ron Dennis, le directeur de McLaren, de réussir le grand chelem sur une saison de formule 1 en battant le record de quatorze victoires consécutives établi par Ferrari en 1952 et 1953.

Bien malgré lui, il a aussi permis à Gerhard Berger et à Michele Alboreto de rendre un bel hommage à Enzo Ferrari sur le circuit qu'il préférait.

GÉRARD ALBOUY.

US Open 88. Toutes les photos de la finale.

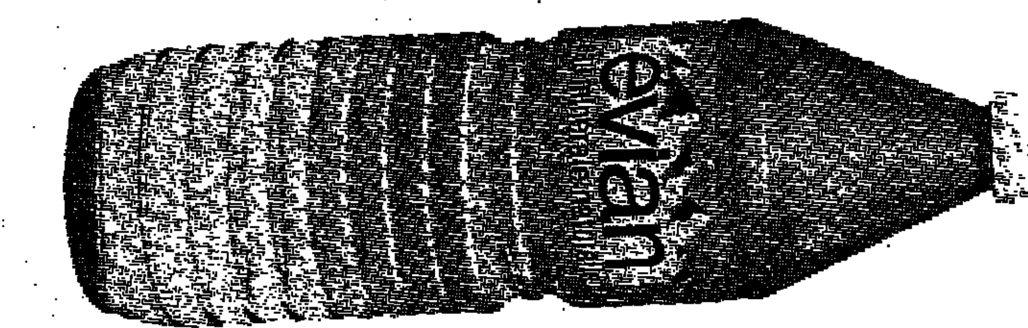
Premier set
1 - 0
2 - 1
3 - 2
4 - 3
5 - 4
6 - 4

Deuxième set
1 - 0
3 - 0
4 - 1
4 - 3
4 - 5
4 - 6

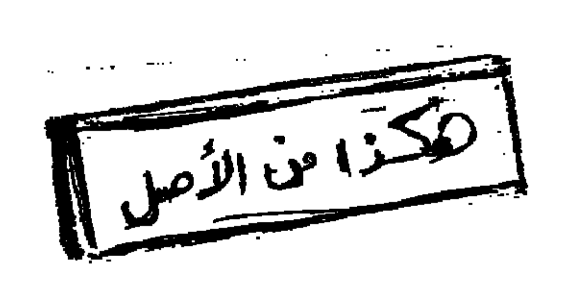
Troisième set
1 - 0
3 - 0
4 - 1
5 - 2
6 - 3

Quatrième set
0 - 1
1 - 2
2 - 3
4 - 3
4 - 5
5 - 6
5 - 7

Cinquième set
1 - 0
2 - 1
2 - 3
4 - 3
5 - 4
Jeu ,set et match.



A Flushing Meadow, tous les champions ont bu Evian.



هكذا من الأصل

Culture

MUSIQUES

« Le Château de Barbe-Bleue », à l'Opéra d'Amsterdam

A double tour

Un homme, une femme, de l'ombre, de la lumière et du sang : l'opéra de Bartok ne retient du conte qu'un schéma d'un tragique écrasant. Plus écrasant d'être, dans cette nouvelle production, exécuté deux fois de suite dans la même soirée. Et pas vraiment comme on l'attendrait.

Ni rituel sadique ni transposition romancée de l'histoire vraie de Gilles de Rais, *le Château de Barbe-Bleue*, premier opus dramatique et lyrique de Bartok, n'est pas un opéra. On n'y suit ni évolution psychologique ni intrigue. Pendant soixante minutes d'un sinistre torride, rien ne se passe en vérité, et, pourrait-on dire, rien ne se crée tant on prévoit, tant on sait.

Le châtelain ayant ravi à sa famille une quatrième épouse – femme parmi toutes les femmes, prénom : Judith –, il la ramène chez lui, et sait, lui aussi, ce qui va se passer. Elle veut voir, connaître, posséder, pousser les portes dont son époux détient les clefs. Elle aussi sait : il fera tout ce qu'elle lui demande, il lui fournira les clefs. Ce jeu pervers et compliqué de l'offre et de la demande s'achèvera, comme on sait, à l'ouverture de la septième porte.

Le Château de Barbe-Bleue n'est pas un opéra car rien ne s'y passe que les mots puissent exprimer ni un décor figurer. Certes, c'est un duel, et cruel, mise à mort assurée, sacrifice dont on connaît d'emblée la victime. Mais le héros, « personnage » principal, réel sujet, du drame, est bel et bien ce secret, fruit tentateur que cache celui qui sait (un homme) et que l'innocent (une femme) veut percer, dans l'assurance obscure du prix à payer. Il y a de l'enfer et du paradis perdu dans ce château hanté (*« Voyez dans l'ombre, ce château sombre, sans doute vous le connaissez »*, dit d'ailleurs le prologue).

Le Château de Barbe-Bleue, enfin, n'est pas un opéra parce que la musique – grand poème symphonique bouillonnant sans arrêt sous le dialogue chanté, – cette musique à la fois luxuriante et acérée du premier Bartok, suffit amplement à la représentation.

Un système serré de leit motivs (le sang, l'ombre, la lumière, l'interrogation) dit au fur et à mesure ce qui se passe, où on en est. La très grande netteté des plans rythmiques fait clairement sentir que le temps passe, inexorablement. Les tableaux (*évocations mi-féériques, mi-symboliques*, qui succèdent à l'ouverture de chaque porte) suivent d'abord une courbe ascendante : Judith peut encore être sauvée. Puis, après la vision de bombe atomique – cuivres et percussions déchaînées – que provoque l'ouverture de la cinquième porte, déclinent dans une acceptation résignée de la fatalité.

Seul un orchestre, seule la musique peuvent désigner à notre imagination, sans réalisme étriqué, ces oiseaux chanteurs, ces eaux dormantes, ces joyaux, ces arbres merveilleux que Judith découvre derrière les portes et que salit immédiatement un voile sanglant : ce sont des trilles, des timbres en geyser, des fanfares militaires, des glissements de bois et de harpes ; et ces extraordinaires soupirs des âmes mortes dont on ne sait pas comment Bartok a su les obtenir, en 1918, du *vieil orchestre symphonique*.

Alors, quand vous allez écouter – l'occasion est rare – cette œuvre magnifique, vous voulez un orchestre, vous voulez un chef, et basta pour la mise en scène. Vous serez un peu déçu à Amsterdam. Ce n'est pas le Concertgebouw mais le Philharmonique des Pays-Bas, orchestre maison, consciencieux mais terne, qui participe à cette production de début de saison. Le chef est Helmut Heanchen, jeune et principale baguette de l'Opéra d'Amsterdam, attentif à ce que *toutes les notes soient jouées* ; mais manquent la *flamme*, un peu d'air entre les plans sonores, pour alléger les dissonances, des contrastes marqués dans l'organisation du temps, des étapes plus évidentes dans la marche forcenée à la catastrophe, coupée de pauses haletantes, d'accès de tendresse désespérée.

Cette production, néanmoins mérite indéniablement le voyage en Hollande. Parce que son metteur en scène, Herbert Wernicke, qui signe également le décor, a monté pour Hambourg, malgré son âge peu avancé, des *Maîtres chanteurs* qu'accueillera cette saison le Palais-Garnier. Et que le moins que l'on puisse dire, c'est que cet Allemand-là a des idées.



« Barbe-Bleue, mène-moi dans ta demeure... » Porte immense, issues murées, construction géométrique. Des moniteurs vidéo enserrent Katherine Ciesinski (Judith) et Henk Smit (le comte).

On ne saurait évidemment ignorer qu'il a pas mal travaillé à Francfort : On retrouve dans ce *Château de Barbe-Bleue* certaines marques de fabrique (comme dans le *Wozzeck* blanc passé par la Monnaie et vu au Châtelet) : plans géométriques et inclinés, effets de *déséquilibre et de disproportion*, usage systématique *du noir* et du blanc avec filet de sang coulant lentement sur un mur immaculé...

Les idées de Wernicke pour le non-opéra de Bartok ont pourtant cet inestimable intérêt qu'elles sont obscurément en accord avec la musique, et jamais littéralement accordées au livret (du poète Bela Balazs). Puisque toutes les images émanent de l'orchestre, la scène est un volume abstrait, sol en triangle isocèle, porte immense basculant sur ses gonds, tantôt à gauche, tantôt à droite. Dans l'embrasure, il n'y a rien. Rien que des briques qui s'ammoncellent une à une sous l'action d'une main invisible, sablier kafkaïen, barricade spontanée. Toutes les issues sont bientôt bouchées.

Des doubles d'eux-mêmes

Le comte – costumé en bourgeois misérable – étrangle alors Judith de sa cravate, pose sa veste sur son cadavre. C'est l'entr'acte, tout est terminé. Non, tout recommence après la pause mais à l'envers, en écrevisse, avec des sursauts, des accélérations, comme dans un film que l'on rembobine. Dans ce château fermé à double tour, les personnages deviennent ainsi des doubles d'eux-mêmes, encore dédoublés par les images incertaines que l'on aperçoit sur les six moniteurs disposés sur la scène, gros plans de visages filmés pendant la version « originale ».

Faut-il ajouter que cette belle construction intellectuelle se referme finalement sur elle-même, grâce à un jeu de scène particulièrement futé ? Ne désamorçons pas *l'effet de surprise et n'oublions pas* un détail essentiel : Henk Smit est un baryton hollandais qui chante avec humanité. Katherine Ciezinski, une Américaine, a enregistré l'*Ariane et Barbe-Bleue* de Dukas (Erato). Belle, maîtresse d'une voix peut-être insuffisamment *corsée pour la langue hongroise*, elle parvient à occuper la scène sans trop donner l'impression de s'agiter.

Reste que dans cet opéra mental, gestes, déplacements, mimiques véhémentes paraissent vite insupportables.

ANNE REY.

★ Prochaines représentations : les 14, 17, 20, 24 et 30 septembre, 20 h.



Au Festival de Besançon

L'Asie de Shao Chia Lu

Un Chinois pour les chefs d'orchestre, un Argentin pour les compositeurs, sont les lauréats des concours de Besançon.

Les interprètes européens et américains finiront par prendre peur du « péril jaune »... Non contents d'exporter pianos et téléviseurs, les « grands dragons » d'Extrême-Orient importent massivement les prix internationaux de notre musique classique ! Ainsi, au Festival de Besançon, le jour même où Qian Zhou, la petite violoniste de Chine populaire, venait faire admirer le talent qui lui a valu le prix Jacques Thibaud, c'est un Chinois de Formose qui triomphait le plus justement du monde de quarante-deux candidats au concours international des jeunes chefs d'orchestre. Shao Chia Lu (vingt-huit ans), qui a travaillé à Bloomington et à Vienne, nous entraîne d'emblée dans un tourbillon de rêve musical. On le suit sans se poser de questions. La fête polonaise du *Roi malgré lui*, de Chabrier, est une page brillante, où il faut marier ardeur, lourdeur et joie populaire ; il y atteint d'emblée, simplement parce que son corps porte la musique, à travers ces grandes brassées de gestes souples et précis, ces mouvements qui tanguent comme la mer et cette mèche noire qui balaie son visage sérieux d'un bonheur tout intérieur.

Il accompagne Asie de la *Shéhérazade* de Ravel avec une délicatesse d'estampe, préservant la voix ravissante mais fragile de Brigitte Lafon ; quand le chant s'éteint, toute l'émotion du compositeur brille encore dans ces timbres fascinants.

Plutôt que dans les *Danses de Galanta* de Kodaly, qui font appel au même type de qualité que Chabrier, on aurait aimé l'entendre dans une grande œuvre classique, épreuve que Besançon réserve aux demi-finales, ce qui est fort regrettable pour cette dernière soirée qui devrait donner tout son éclat au concours.

Ce programme *minimum* a suffi cependant au jeune Formosan pour « *faire la différence* » avec deux candidats de valeur, mais qui n'ont pas la même intuition ou la même faculté de médiatiser physiquement la musique. L'Américaine Janna Hymes a beaucoup de métier, déroule les œuvres avec une justesse formelle impeccable, mais la musique reste toujours un peu banale et fade, plutôt apprise que ressentie.

Poésie et mystère de Ravel

Le Français Pascal Rophe (vingt-huit ans, deuxième prix *ex aequo*), excellent technicien, paraît raide, contrôle tout avec des bras un peu crispés, laissant échapper l'élégance et l'humour de Chabrier, la poésie et le mystère de Ravel. L'Orchestre de Lyon s'est montré le parfait miroir des trois finalistes, malgré l'absence des deux harpistes, préjudiciable au jeune Français.

Innovation au Festival de Besançon (qui, par ailleurs, offre un programme de qualité sans grande surprise) : le premier concours international de composition, jugé par un aréopage brillant, présidé par Marcel Landowski. Il a couronné un Argentin, Ezéchiel Iskovitch, et décerné un second prix au Français Antony Girard, tous deux âgés de vingt-neuf ans. L'œuvre choisie pour orchestre, d'une durée de dix minutes, doit être créée par les finalistes du prochain concours des jeunes chefs d'orchestre. On leur souhaite bien du plaisir, ainsi qu'au compositeur. Mieux vaudrait, semble-t-il, confier cette tâche périlleuse à un spécialiste chevronné.

JACQUES LONCHAMPT.

Les lamentations de Madeleine

A soixante-dix-huit ans, Madeleine a conservé un assez joli brin de voix pour tenir sa place dans la chorale d'Héricourt (Haute-Saône), où l'on chante le soir après le travail du Brassens et des airs d'opéra. Elle n'aurait jamais imaginé se produire un jour au Festival international de musique de Besançon. Et pourtant. Dimanche, Madeleine (ou Jeanne, ou Marguerite ?... Qu'elle nous pardonne de n'avoir pas, sur le moment, pensé à lui demander son véritable nom) était parmi les deux cent cinquante choristes amateurs réunis par le *Centre polyphonique de Franche-Comté* sur la scène du théâtre de Besançon pour la création d'une œuvre contemporaine sans commune mesure, on s'en doute, avec le répertoire habituel des fêtes de patronage.

Il y a un an, quand le Centre polyphonique a commencé à faire travailler l'œuvre de Robert Pascal, un jeune compositeur établi à Lyon, on ne savait pas, à la chorale d'Héricourt, ni dans les cinq autres chorales de la région attelées à la même tâche, que la production finale s'inscrirait au programme du Festival juste après l'Orchestre national de Lyon, dirigé par Emmanuel Krivine.

L'objectif était essentiellement pédagogique. Il fallait oser y ajouter la production. Et plus encore faire entrer des amateurs au Festival.

Les organisateurs, après une première expérience pourtant heureuse en 1979 – *les Noces*, de Stravinski, – pesaient encore secrètement les risques à l'ouverture du concert ; mais le pari a indubitablement été gagné. Le public a reconnu, dans l'exécution des *Lamentations de Jérémie* pour six chœurs, soprano (Kyoto Okumura) et percussions, de Robert Pascal, et des *Trois petites liturgies de la présence divine*, d'Olivier Messiaen, une qualité, disons le mot, professionnelle.

De nombreux pièges

Le mérite en revient pour une bonne part aux animateurs du *Centre polyphonique de Franche-Comté*, Claire-Marie Mille, sa jeune directrice, élève de Bernard Têtu, à Lyon, et de Jean-Sébastien Béreau, à Paris, et Michel Gentilhomme, conseiller technique et pédagogique de Jeunesse et Sport que le programme du Festival (l'estimant sans doute suffisamment connu) a oublié de présenter...

Voilà, illustré par deux générations, des praticiens discrets qui mettent au service de la formation musicale des amateurs une compétence réelle, une exigence qui ne l'est pas moins. Avec un rien de témérité. Car, dans les *Lamentations de Jérémie* (œuvre chaleureuse et mûre commandée par le Centre polyphonique avec une aide régionale et dirigée par Michel Gentilhomme) comme dans Messiaen, les pièges sont nombreux.

CLAUDE FABERT.



Culture

CALENDRIER

Classique

● **Rétrospective Pierre Henry.** – De Dieu à Satan en passant par toutes les apocalypses, Pierre Henry a réorganisé quarante années d'inventions sonores et d'imageries électroacoustiques pour composer quinze concerts pour une rétrospective. Rarement musicien aura ainsi, en sa maturité, tout livré de lui-même.

★ Du 16 septembre au 1er octobre, à 18 h 30, Petit Auditorium de l'ARC-Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson. Tél. : 48-04-98-01. (Festival estival).

● **Ouverture de Musica à Strasbourg.** – Harry Kupfer, vous connaissez ? Une *Tétralogie* contestée à Bayreuth cet été, une place d'honneur dans la future équipe de l'Opéra-Bastille. Champion de la mise en scène-coup de poing, il a planché autrefois sur *les Soldats*, opéra instantanéiste réputé impossible de Bernd Aloïs Zimmermann. Le festival strasbourgeois Musica a fait venir sa production de Stuttgart, Bernhard Kontarsky la dirigera. Digne ouverture pour des festivités d'avant-garde dont on reparlera.

★ Les samedi 17 et dimanche 18, Théâtre municipal, à 20 h 30. Tél. : (16) 88-35-32-34.

● **Quatuors au sommet.** – Après un premier festival des quatuors, encore discret, l'an dernier, Georges Zeisel et son association Pro Quartet voient grand. En marge d'un forum qui comprendra cours magistraux, colloques et projections, un jamboree de quatuors à cordes sans précédent mêle les plus illustres aux débutants et commence par un doublet Allemagne-Autriche ; dans Bartok et Beethoven, le Quatuor Brandis, rejoint le même soir par des membres de l'ex-Amadeus dans le premier sextuor de Brahms.

★ Dimanche 18, Opéra-Comique, 20 h. Tél. 48-04-54-13.

● **Paata Bouchouladze à Bobigny.** – Attila (à Nîmes cet été) : le revoilà. Paata de son prénom ; géorgien, comme l'indique son patronyme. Une authentique basse profonde. Récital de cette voix formidable dans un programme intégralement russe (de Tchaïkovski à Glinka).

★ Lundi 19, Maison de la culture de Bobigny, 21 h. Tél. : 48-31-11-45.

Jazz

● **Les Frères Ferré.** – De Matelot Ferré, le père, au dernier cousin, en passant par les oncles, on est musicien chez les Ferré comme on naît aristocrate chez les Guermantes. Boulou et Helios sont les plus brillants rejetons de la famille. Ils possèdent toutes les techniques modernes de la guitare. Leur goût musical est très étendu : Matelot accompagnait Django, Boulou a travaillé avec Messiaen. De leur origine, ils ont gardé intact comme une flamme le sens de la fête.

★ Du 13 au 17, Magnetic Terrace, 22 h 30. Tél. : 42-36-26-44.

● **Steve Lacy.** – Le plus parisien des grands créateurs américains pratique un instrument peu commun aujourd'hui dans le jazz moderne, le saxophone soprano. Il y est de loin le plus original. Lacy excelle dans l'idée monkienne du jazz et recourt d'ailleurs fréquemment au répertoire du pianiste. Avec un son que l'on n'oublie pas.

★ Mardi 13, Sunset, 22 h. Tél. : 45-26-46-60.

● **La rentrée des classes.** – Le Dunois rouvre ses portes (entrée libre), avec trois soirées originales confiées aux stagiaires de haut niveau qui viennent de travailler depuis le 29 août dans les formations de cycle supérieur de l'Orchestre national de jazz (ONJ). Au programme, des compositions de Gil Evans et François Jeanneau.

★ Du 14 au 16, au Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Variétés

● **Eddy Grant.** – Rock, reggae et soul. L'ancien leader du groupe The Equals chante aussi une chanson antiapartheid : *Gimma Hope Jo'anna*.

★ 16 septembre, Bataclan, 20 h 30.

● **Starmania.** – Nouvelle mouture (nouveau livret, dix-huit chansons au lieu de vingt-six) de l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon. Les deux auteurs signent eux-mêmes la mise en scène d'un « musical » aux airs désormais connus avec une pléiade de jeunes artistes : Norman Grouxl, Maurane, Martine Saint-Clair...

★ A partir du 16 septembre, Théâtre de Paris, 20 h 30. Tél. : 48-74-16-82.

● **Dédé Saint-Prix.** – Chanteur et conteur antillais, Dédé Saint-Prix imagine le chouval, rythme martiniquais endiablé, héritage de la musique accompagnant les chevaux de bois des manèges.

★ 19 septembre, Olympia, 21 heures. Tél. : 47-42-56-11.

EN BREF

● **Réouverture du Golf Drouot.** – Fermé en 1981, le Golf Drouot (situé à l'angle de la rue Drouot et du boulevard Montmartre) rouvre le 28 septembre prochain, sous la direction de son fondateur, M. Henri Leproux, mais dans les locaux du Bus Palladium et avec l'appui d'un sponsor : la bière Kanterbrau. Le Golf Drouot nouvelle manière sera ouvert tous les mercredis à partir de 19 h 30. Au programme, un « tremplin » et un concert surprise.

● **Le Sahel, la musique et l'environnement.** – Un grand concert aura lieu en mai 1989 à Bakau (Gambie) afin de sensibiliser les populations sahéliennes à la protection de leur environnement. La Britannique Alison Nacral Stewart, organisatrice du concert, compte rassembler un grand nombre de groupes africains et de vedettes internationales.

CINÉMA

« A Huanted Summer », d'Yvan Passer, à Deauville

Gangsters et poètes

Vers la fin du Festival, un film américain d'un metteur en scène tchèque sur la rencontre de deux poètes anglais : plaisir de l'esprit et des yeux.

En Normandie, les grands filets à crevettes s'appellent des « pousseux ». Car c'est en les poussant sur le sable qu'on ramène les délicats crustacés. Le Festival de Deauville est, sans conteste, un « pousseux ». Il a ramassé cette année sur le sable du Lido quantité de films déjà passés à Venise. *Big, les Modernes* (maintenant sur les écrans), *A Fish called Wanda, A Huanted Summer.* N'est-ce pas un peu inquiétant ? Le Festival ne devrait-il pas, sans décourager la bonne volonté des Majors Compagnies, prospecter davantage chez les indépendants, s'employer à découvrir, à révéler de plus « petits » films, et ne pas se contenter d'être une luxueuse vitrine.

Samedi soir, dans le casino rénové, si caparaçonné de marbre rose qu'il ressemble à une salle de bains d'émir, les machines à sous surmenées crachotaient leurs piécettes avec parcimonie. Le Festival tirait à sa fin. La veille, Daniel Toscan du Plantier et André Halimi s'étaient copieusement insultés sur le plateau de la 5. Le responsable de la promotion du cinéma français à l'étranger déniant à Deauville « *tout caractère artistique et culturel* », le délégué général de la manifestation traitant son interlocuteur de « *sauteur* », de « *fossoyeur de la Gaumont* », etc.

Un plaisir épicurien

Ces duels, pour divertissants qu'ils soient, ne sont pas de saison. Le cinéma mondial n'est pas en bonne santé. Si ses infirmiers se mettent à faire le coup de poing au chevet du malade...

Lorsque, en fin de soirée, enchaînant sans transition sur la projection-surprise de *Roger Rabbit*, tomba du ciel un bonheur inespéré pour les yeux et l'esprit : *A Huanted Summer*, d'Yvan Passer. Produit pour la Cannon par les ineffables Golan et Globus sur la voie de la rédemption cinéphilique, c'est un film américain, certes, mais intensément européen, et pas seulement parce que le réalisateur en est tchèque.

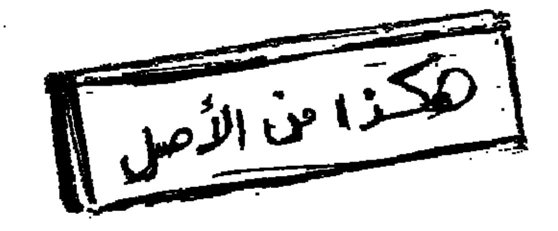
Il raconte la première rencontre au bord d'un lac italien, durant l'été 1916, de Byron et Shelley. Plaisir épicurien, échanges intellectuels, passions charnelles, délires provoqués par l'opium. Les poètes et leurs compagnes lisent beaucoup, mais écrivent peu durant cet été volontairement hanté et vivent dans une exaltation communicative l'amour des corps et l'amour de l'art.

La jeunesse est là, et la beauté, l'ombre de la mort et bien des cruautés. Amoureuse de Shelley, dont elle deviendra l'épouse, mais séduite par Byron, « *qui fait s'évanouir les femmes* », la jeune Mary est la seule que l'on sur prenne parfois la plume à la main, un étrange sourire aux lèvres, donnant naissance à un monstre plein d'avenir, la créature de Frankenstein...

Chaque image de *A Huanted Summer* (signée du chef opérateur italien Giuseppe Rotuno) est un Turner, les comédiens merveilleusement choisis (Eric Stoltz, Philip Anglin, Alice Krige, Laura Dern), pour la plupart Américains, parlent un anglais limpide quoique sans affectation, les personnages éprouvent des sentiments et les expriment.

A Huanted Summer, dans le contexte deauvillois, a provoqué un soulagement presque physique. Arrivant après tant de bagarres, de coups de feu, de flics, de gangsters, de joueurs de base-ball, après tant de films efficaces, toniques, sympathiques, mais d'une profonde, agressive, lassante vulgarité ; après tant de « produits », comme dirait Toscan du Plantier, où l'action seule galope, tandis que le dialogue stagne, se résumant de plus en plus souvent à la consternante litanie alternée « *shit* », « *fuck* », « *fuck* », « *shit* », après ça, un peu de Shelley, ça fait du bien.

DANIÈLE HEYMANN.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(*Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.*)

THE FANTASTIC HORROR SHOW. Les Déchargeurs (42-36-51-52), 21 h.

LE FOU DE BASSAN MET LES BOUTS. Tintamarre (48-87-33-82), 18 h 30.

HORS-PARIS

IVRY. *Ovide, les amours.* Théâtre d'Ivry (46-72-37-43). Mise en scène de Daniel Berlioux. 20 h 30. Du 6 au 17 *septembre.*

VINCENNES. L'Espèce. International Visuel Théâtre (43-65-63-63). *Mise en scène d'Anne* Artigau. Du 6 septembre au 8 octobre.

Les autres salles

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIÈRE (43-63-25-36). ◊ L'Evangile selon Judas : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. *Nous on fait où on nous dit de faire* : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : *20 h 30.* Simone *Weil 1909-1943* : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Théâtre rouge. Contes *érotiques* arabes du XIVe siècle : 20 h.

RANELAGH (42-88-64-44). ◊ L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Tokyo Bar : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). *Paradiseurs,* suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : *20 h 15. Les majorettes se cachent pour* mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ Guitry, pièces en un acte : *19 h. Rififoin* dans les labours : 21 h.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. *Les Sacrés Monstres* : 20 h 15. ◊ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h *30.*

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◊ Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is *Lolita* : *20 h* 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Louis Thiry. 20 h 30. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Grigny, Josquin des Prés. *Dans le cadre du* Festival estival de Paris. Tél. loc. : 48-04-98-01.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Solistes de l'Orchestre national de France. 18 h 30, Œuvres d'Hindemith, Luigi Dallapiccola, Ohana, Messiaen. Studio 106.

SAINTE-CHAPELLE. Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, *21 h 15. Joseph Sage (contre ténor),* Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion). *La chanson poétique française au* Moyen Age. Tél. loc. : 43-40-55-17.

SQUARE WILLEMIN Pavillon chromatique (jusqu'au *29* septembre) 15 h. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

LUNDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

LUNDI

Relâche.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC *Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES *DU DÉSIR* (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; *14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e *(43-27-84-50)* ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, *14e* (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : *UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DANGER HAUTE TENSION (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC *Montparnasse,* 6e (45-74-94-94).

HEROS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon *Bastille,* 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Lundi 12 septembre

HOMEBOY (A., v.o.) : *Forum Arc-en-*Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA *LECTRICE* (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27)* ; *UGC Maillot,* 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount *Opéra,* 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Wepler, 18e* (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE. *Film américain* de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e *(45-79-33-00)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e *(42-06-79-79)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIG. Film américain de Penny Marshall, v.o. : *UGC Champs-Elysées,* 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé *Montparnasse, 14e* (43-20-12-06).

LE COMPLOT. Film français d'Agnieszka Holland, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, *12e* (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, *14e* (43-20-89-52) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD MORNING VIETNAM. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Max Linder Panorama,* 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beau*grenelle, 15e (45-75-79-79)* ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IRONWEED. Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MASQUERADE. Film américain de Bob Swaim, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES. *Film américain* d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hau*tefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois *Luxembourg,* 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Les Trois Luxembourg,* 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : *Forum Arc-en-Ciel, 1er* (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-*74-94-94*) ; *Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16)* ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé *Marignan-Concorde,* 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (Les Halles, *1er* (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33)* ; *Gaumont Alésia,* 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont *Les Halles,* 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : *Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A *BOUT* PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex *Studio* Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : *Reflet Médicis Logos,* 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : *Studio Galande,* 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-*26-48-18*).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (*Brit., v.o.*) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (*ex Studio Cujas*), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.f.) : *Maxevilles,* 9e (47-70-72-86).

L'EPREUVE DE FORCE (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA *JUNGLE* (A., v.f.) : *Cinoches,* 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Club, 9e (efeuille, 6e (46-33-79-38).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALE RIDER (A., *v.f.*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action *Christine, 6e (43-29-11-30).*

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : *Utopia Champollion,* 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85) 14 h.

APRÈS LA RÉPÉTITION (Su., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) *15 h 40.*

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

JOHNNY GOT HIS *GUN* (*) (A., v.o.) : *Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.). Cinoches, 6e (46-33-*10-82*) 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LE *LOCATAIRE* (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-*10-82*) 18 h 30.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36)* 11 h 45.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-*26-19-09*) *13 h 30.*

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 12 h.

SHADOWS IN PARADISE (Fin., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

STALKER (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 17 h 10.

TRASH (**) (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e *(42-71-52-36)* 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIEILLE *DAME INDIGNE* (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 50.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 SEPTEMBRE

« Une heure au cimetière Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard *Edgar-Quinet (V. de Langlade).*

« L'Opéra », 13 h 30, dans le hall (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : quartier Saint-Louis », *14 h 30, devant la façade de la cathé*drale Saint-Louis (Office de tourisme).

« L'hôpital Saint-Louis et le canal Saint-Martin », 14 h 30, face au 47, rue *Bichat* (Christine Merle).

« *Le faubourg Saint-Honoré* », 14 h 30, parvis de l'église de la Madeleine (Michèle Pohyer).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Curiosités et souterrain de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Marie-Christine Lasnier).

« Des dames de l'abbaye aux ateliers du Faubourg », 15 heures, métro Ledru-Rollin, côté Prisunic (Paris et son histoire).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 septembre

TF 1

20.40 Téléfilm : Le crépuscule des loups. De Jean Chapot (1re partie). *Un gamin de douze ans face à la puissance nazie, dans Paris occupé.* 22.10 Magazine : Super sexy. 23.00 Journal et Bourse. 23.20 Magazine : Minuit sport. De 0.20 à 6.25 Rediffusions. 0.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.45 Documentaire : Histoires naturelles. 1.40 Les Moineau et les Pinson. 2.05 Documentaire : Les grandes expositions. 2.35 Documentaire : Histoires naturelles. 3.55 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Théâtre : l'Eloignement. Pièce de Loleh Bellon, mise en scène de Bernard Murat. Avec Macha Méril, Pierre Arditi, Jean Benguigui. *Cette pièce a obtenu le molière du meilleur auteur.* 22.30 Flash d'informations. 22.35 Magazine : L'œil en coulisses. De Fabienne Pascaud, Georges Paumier et Martine Chaussin. Sommaire : Jacqueline Maillan ; Michel Leeb ; Nicole Anouilh raconte Anouilh ; Suzanne Flon ; Les femmes de Marcel Mithois. 23.35 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 Cinéma : la Cage aux folles II □ Film franco-italien d'Edouard Molinaro (1980). Avec Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Michel Galabru. 22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques. Umberto Eco à bâtons rompus (2e partie). 23.35 Musiques, musique. Johannes Brahms : Sonate nº 1 pour piano et violoncelle, par Christian Ivaldi (piano) et Alain Meunier (violoncelle).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Peur bleue □ Film américain de Daniel Attias (1985). Avec Gary Busey, Corey Haim, Megan Hollows. 22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine : Bobagofoot. Avec à 22.05 Football ; à 22.35, golf ; à 23.05, Football américain. 0.05 Cinéma : la Loi de Murphy □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson, Kathleen Wilhoite, Carrie Snodgress. 1.40 Série : Paire d'as.

LA 5

20.30 Cinéma : Star Trek III □ Film américain de Léonard Nimoy (1984). Avec William Shatner, Deforest Kelley, Léonard Nimoy. 22.25 Série : Spenser. 23.15 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Amicalement vôtre (suite). 0.15 Bonanza (rediff.). 1.05 Capitaine Furillo (rediff.). 1.55 Anne, jour après jour (rediff.). 2.25 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.20 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.10 Vive la vie ! (rediff.). 4.30 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Hold-up en direct. De Francesco Laudadio, avec Franco Nero, Gabrielle Ferzetti. *Une histoire de prise d'otages qui tourne à la comédie.* 22.10 Série : Le Saint (rediff.). 23.05 Journal. 23.20 Série : Destination danger. Un mystérieux agent. 0.10 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 0.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Documentaire : F. comme Ferrari. *En hommage à Enzo Ferrari, récemment disparu.* 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.40 Série : Le Saint. 5.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. 22 août 1962 : l'attentat du Petit-Clamart (2e partie). 21.30 Poèmes : Au jour turbulent, d'André du Bouchet. 22.40 La nuit sur un plateau. Matériaux pour servir à l'histoire intellectuelle de la France, 1953-1987. 0.05 Du jour au lendemain. Cinéma. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Renseignement sur Apollon (concert donné le 15 juin au Festival de Vienne) : Symphonischen Szenen, de Einem ; Symphonie nº 7 en mi mineur de Mahler, par la Philharmonie de Prague, dir. Vaclav Neumann ; à 22.30, Concerto vocal : Extraits de Lodoletta, de Mascagni, de Guillaume Tell, de Rossini et des Noces de Figaro, de Mozart ; à 23.07, Symphonie en mi bémol majeur de Hoffmann, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Lothar Zagrosek ; à 23.30, Sonate pour piano 1890, de Stenhammar ; à 0.00, Ondine, ouverture d'Hoffmann, par l'Orchestre de la Radio de Berlin, dir. Roland Bader ; Der Corregidor, suite de Wolf, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Horst Stein. 0.30 Dossiers. Dernier lustre à Garnier ?

Mardi 13 septembre

TF 1

14.35 Variétés : La chance aux chansons. Hommage à Maurice Chevalier. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Feuilleton : Marion. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée. Juliette ; Galaxie express ; Attacker. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Portés disparus ■ Film américain de Joseph Zito (1984). Avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress. ▶ 22.30 Magazine : Ciel mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Richard Bohringer. 23.45 Journal et Bourse. 23.50 Magazine : Livres en tête. De 0.15 à 6.25 Rediffusions. 0.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.40 Documentaire : Histoires naturelles. 1.35 Les Moineau et les Pinson. 2.00 Documentaire : Les grandes expositions. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.15 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret se défend, avec Jean Richard. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Feuilleton : La dame de Monsoreau. (6e épisode). 16.55 Flash d'informations. 17.00 Dessin animé. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. Daffy : Vive Daffy imprésario ; Le club des cinq : Les cinq dans la tour des contrebandiers (2e épisode). 18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. P.S. Je t'aime. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'appart. Avec Roger Pierre, Pascale Roberts. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : le Coq du village □ Film italien de Steno (1982). Avec Aldo Maccione, Renato Pozzetto. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Spécial caméra cachée. Emission de Jacques Rouland. Thème « L'amour, toujours l'amour ». 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Strophes. De Bernard Pivot.

FR 3

14.30 Feuilleton : Allo ! Tu m'aimes ? (2e épisode.) 15.00 Flash d'informations. 15.04 Variété : Discorama. Avec Pierre Perret. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Déclic, déclac : la rubrique d'Esthel Graf ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05 Dessin animé : Boumbo. Ensemble à jamais. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets show. 18.00 Série : Colorado. Le vent de la mort (2e partie). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.27 Champions de légende. Emission présentée par Marie-Christine Debourse. 20.29 INC. 20.30 Cinéma : Meurtres en cascade ■■ Film américain de Jonathan Demme (1979). Avec Roy Scheider, Janet Margolin, John Glover. *Un homme qui travaille pour une mystérieuse organisation gouvernementale perd son équilibre nerveux après la mort tragique de sa femme. Il est l'objet d'une tentative de meurtre. Réelle ou imaginaire ? Un film d'auteur, un grand film noir, resté inédit en France.* 22.15 Journal. 22.40 Télévision régionale. 23.30 Musiques, musique. Frédéric Chopin : 1re et 2e nocturne, par Aldo Ciccolini.

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : Animaux du soleil. Timor, île de lumière. 15.30 Cinéma : Guerre et Amour ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak. 16.50 Courts métrages. Montreurs d'ours tziganes ; Mort d'un Rickschaw ; Accordéoniste en herbe. 17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.37 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou cadin. Bravestarr ; Foofur. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. Invité : Michel Leeb. 20.30 Cinéma : les Fugitifs ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Michel Blanc. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Mad Max □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson, Joanne Samuel, Hugh Keays Byrne (v.o.). 23.30 Téléfilm : Le secret de la vie. De Mick Jackson. Avec Tim Pigott-Smith, Jeff Goldblum. 1.15 Cinéma : Goodbye Columbus ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman.

LA 5

14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. De 16.45 à 18.55 Dessins animés. 16.45 Sandy Jonquille. 17.10 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.35 Vas-y Julie ! 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Maintenant on l'appelle Plata. □ Film italien de Giuseppe Colizzi (1972). Avec Terence Hill, Bud Spencer. 22.10 Série : Mike Hammer. 23.00 Amicalement vôtre (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.30 Bonanza (rediff.). 0.55 Capitaine Furillo (rediff.). 1.45 Anne, jour après jour (rediff.). 2.10 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.00 Vive la vie ! (rediff.). 3.30 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets (rediff.).

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. 16.30 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Un monde nouveau. 20.30 Téléfilm : Le pensionnat de l'angoisse. De Mark Rosman, avec Eileen Davidson. *Sept jeunes filles provoquent accidentellement la mort de la mère supérieure...* 22.15 Série : Le Saint. 23.10 Journal. 23.25 Série : Destination danger. Une filature délicate. 0.15 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip (rediff.). 2.30 Série : Le Saint (rediff.). 3.20 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 3.45 Documentaire : Le monde sauvage. 4.10 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.35 Série : Le Saint. 5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Les soldats. 2. L'avenir de l'opéra. 20.30 Archipel science. Dossier : Les femmes sont-elles douées pour les maths ? 21.30 L'ogre alchimiste. Portrait de Miklos Szentkuthy. 22.40 Nuits magnétiques. Les éloignés de Dieu. 1. En pleurant, j'ai franchi le porche... 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Festival de Montreux-Vevey) : Fandango, de Soler ; Goyescas pour piano, extrait, de Granados ; Children's corner pour piano, de Debussy ; Valses nobles et sentimentales pour piano, de Ravel ; Impromptus pour piano nº 23 en fa mineur op. 31 et nº 3 en la bémol majeur op. 34 de Fauré, par Nikita Magaloff, piano. 23.07 Club d'archives. Piero Coppola, l'apôtre de la musique française ; L'actualité du disque il y a cinquante ans ; Les plus belles rééditions récentes. 1.00 Passer minuit. Brahms, Milhaud.

Audience TV du 11 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

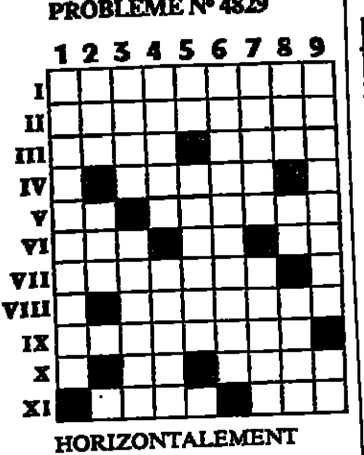
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.5	7 sur 7 15.0	Stade 2 13.0	Casse-cou 7.9	La Coccinelle 2.5	Homme 3 mill. 4.0	Essaim sauvage 2.1
19 h 45	50.2	7 sur 7 15.3	Maguy 20.7	Casse-cou 7.1	Ça cartoon 0.9	Homme 3 mill. 3.3	Essaim sauvage 3.0
20 h 16	60.3	Journal 21.6	Journal 20.7	Benny Hill 10.8	Ça cartoon 2.0	Journal 2.9	Bizarre 2.3
20 h 55	63.3	Série noire 22.2	Sueurs froides 9.6	Embarquement 13.3	Agent trouble 4.0	Justicier... 10.4	Rue Barbare 5.1
22 h 8	54.2	Série noire 28.2	Ciné, ciné 2.6	Journal 4.4	Les Inconnus 1.4	Justicier... 13.7	Rue Barbare 4.3
22 h 44	23.6	Sport dim. 7.7	Ciné, ciné 3.0	Cécile... 6.8	Les Inconnus 1.7	Tennis 3.5	Snobs 1.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4829



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne manque donc pas d'estomac. – II. Peut être assimilé à un gardien de parc. III. Une gardienne de la famille. Fit du nouveau. – IV. Peut être une collection de briquets. – V. Saint. Comme l'ignorance, quand on ne sait rien. – VI. Orient. Pronom. Symbole. – VII. Ne doit pas être dérangé quand il est dans le besoin. – VIII. Qui ne pourront donc pas devenir des hommes. – IX. Une belle pièce. – X. D'un auxiliaire. Devenir très coulant. – XI. Une province pour les Romains. Utile pour le golfeur.

VERTICALEMENT

1. Symptôme qui indique parfois qu'on est en train de s'empoisonner. – 2. En Allemagne ou en Suisse. Pas innocent. – 3. Certains veulent sa peau. A la mode, dans le Calvados. – 4. Un plan pour les grandes catastrophes. Pas ordinaire. – 5. Adverbe. Pistolet qu'il faut garder auprès de soi quand on craint un accident. – 6. Des hommes qui n'ont d'yeux que pour les brunes. – 7. Mis au courant. Ce n'est pas de la petite bière. – 8. Qui peut donc être considérée comme une découverte. Abréviation. Une petite planète. – 9. Présentent des courbes. Degré.

Solution du problème nº 4828

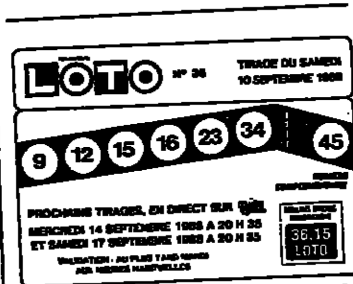
Horizontalement

I. Inondation. Once. – II. Mariage. Données. – III. Pus. Tontes. Gant. – IV. Us. Peu. Ru. Rune. – V. Déserteur. Olt. – VI. Eau. Ici. Ci. An. – VII. NB. Me. Etre. Gong. – VIII. Cœur. Réal. Ruée. – IX. Encroûtés. Pair. – X. Do. Dressé. Ou. – XI. Meute. Indécis. – XII. Astérie. Soi. Ida. – XIII. Acre. Râ. Reg. – XIV. Obus. Sam. Dé. – XV. Turin. Etier. Ras.

Verticalement

1. Impudence. Magot. – 2. Nauséabondes. Bu. – 3. Ors. Su. Ecouteur. – 4. Ni. Pé. Mûr. Té. Si. – 5. Dater. Erodera. – 6. Agouti. Ur. Ici. – 7. Ten. Ecarteler. – 8. Truitées. Est. – 9. Odeur. Rassis. Al. – 10. Nos. El. Enorme. – 11. Roc. Dia. – 12. Onguligrade. – 13. Néant. Oui. Cirer. – 14. Cène. Anéroïde. – 15. Est. Ange. Usagés.

GUY BROUTY.



	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS Nº	2	2 970 260,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	76	42 535,00 F
5 BONS Nº	2 004	5 200,00 F
4 BONS Nº	131 502	80,00 F
3 BONS Nº	2 229 987	7,00 F

BONUS DU SAMEDI 203 310 – 7,00 X 2 = 14,00 F



13 bons pronostics	1 564 787,00 F
12 bons pronostics	144 425,00 F
11 bons pronostics	8 671,00 F

NUMERO PACTOLE : 1
Tirage du Dimanche 11 Septembre 1988

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 septembre à 0 heure et le mardi 13 septembre à 24 heures UTC.

Une importante arrivée d'air froid envahira la France dans un courant de Nord avec généralisation d'une traîne marquée.

Mardi : rafraîchissement et nombreuses averses.

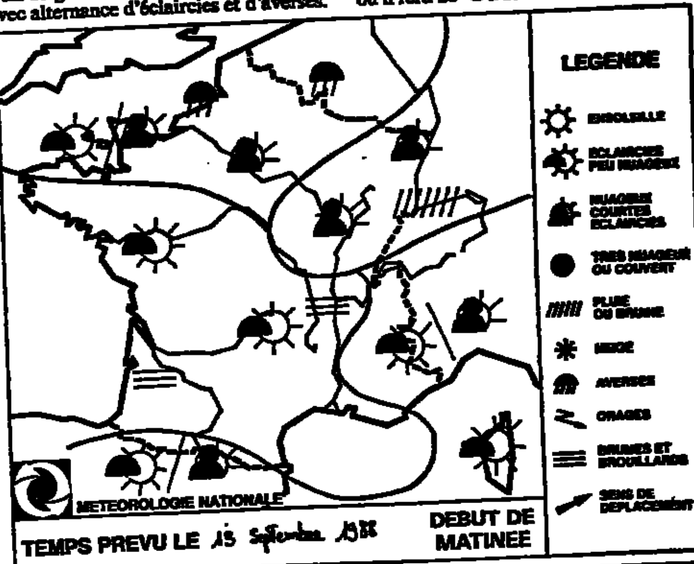
Le matin, le ciel sera très nuageux des côtes de la Manche aux Vosges et au Jura ainsi que près des frontières italiennes, en Corse et sur les Pyrénées. Il y aura quelques gouttes de pluie sur les Vosges et le Jura. Près des côtes méditerranéennes, il y aura des éclaircies avec le mistral qui commencera à se lever.

Sur tout le reste du pays la matinée sera brumeuse et nuageuse.

L'après-midi, un temps instable et frais se généralisera sur toute la France avec alternance d'éclaircies et d'averses. Les éclaircies seront courtes et les averses nombreuses des côtes de la Manche aux frontières du Nord et de l'Est, ainsi qu'en Corse et sur les Pyrénées. Elles seront parfois fortes et sous forme de grêle.

Des Vosges aux Alpes du Nord, elles pourront être accompagnées d'orages. Par contre les averses seront plus rares de la Bretagne Sud au Massif central et à l'Aquitaine. Près des côtes méditerranéennes, le ciel sera dégagé et le mistral deviendra fort (60 à 80 kilomètres/heure). Ailleurs, le vent de Nord à Nord-Ouest soufflera en rafales. Près de la Manche, il soufflera entre 40 et 50 kilomètres/heure.

Au lever du jour il fera 8 °C à 13 °C du Nord au Sud sauf près de la Méditerranée où il fera 15 °C à 18 °C, l'après-midi le thermomètre ne dépassera pas 13 °C à 16 °C au nord de la Loire et 16 °C à 20 °C au sud de la Loire sauf dans nos régions les plus méridionales où il fera 20 °C à 23 °C.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-9-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-9-1988 à 6 heures TU et le 12-9-1988 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	27	15	D
BIARRITZ	23	18	P
BORDEAUX	26	16	D
BOURGES	24	11	B
BREST	17	8	C
CAEN	19	10	N
CHERBOURG	16	11	N
CLERMONT-FERR.	27	15	C
DIJON	26	13	C
GRENOBLE St-M-H	28	14	N
LILLE	20	9	N
LIMOGES	23	13	N
LYON	27	16	N
MARSEILLE-MAR.	27	18	N
NANCY	22	13	N
NANTES	23	11	D
NICE	25	18	N
PARIS-MONTS.	21	13	C
PAU	24	17	C
PERPIGNAN	26	19	C
RENNES	20	8	N
ST-ETIENNE	27	14	B
STRASBOURG	24	14	C
TOURS	23	11	C
TOULOUSE	28	19	C
POINTE-A-PITRE	31	24	C

ÉTRANGER

ALGER	36	21	D
AMSTERDAM	19	8	A
ATHÈNES	28	16	D
BANGKOK	32	27	N
BARCELONE	27	19	N
BELGRADE	26	10	D
BERLIN	18	12	P
BRUXELLES	19	10	N
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	16	10	D
DAKAR	29	26	N
DELHI	35	25	D
DJERBA	30	26	N
GENÈVE	25	13	N
HONGKONG	32	27	D
ISTANBUL	22	13	D
JÉRUSALEM	25	14	D
LISBONNE	31	19	D
LONDRES	19	8	C
LOS ANGELES	21	15	D
LUXEMBOURG	18	11	C
MADRID	32	19	N
MARRAKECH	39	24	D
MEXICO	23	9	B
MILAN	28	15	D
MONTRÉAL	23	8	D
MOSCOU	14	12	A
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	28	17	D
OSLO	15	5	D
PALMA-DE-MAL.	32	17	N
PÉKIN	30	16	D
RIO-DE-JANEIRO	35	22	D
ROME	26	14	D
SINGAPOUR	31	22	P
STOCKHOLM	16	10	N
SYDNEY	21	15	N
TOKYO	29	29	P
TUNIS	31	22	D
VARSOVIE	22	14	N
VENISE	25	17	D
VIENNE	25	16	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Education

Les difficultés de la rentrée scolaire

Les cours n'ont pas commencé au lycée Grandmont de Tours

Les conditions de la rentrée scolaire continuent de susciter des mouvements de protestation. A Trappes (Yvelines), des parents d'élèves occupent l'école maternelle Manet avec le soutien de la municipalité pour protester contre la fermeture d'une classe. Près de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), une centaine de parents ont bloqué pendant une heure deux trains sur la ligne Paris-Bâle, le samedi 10 septembre, pour soutenir leurs revendications.

Enfin, à Bourges, les parents d'élèves et instituteurs de huit écoles primaires et maternelles ont manifesté, samedi, pour proterster contre l'annulation du transfert des classes du samedi au mercredi, après un recours en justice de l'archevêque de Bourges, destiné à préserver le catéchisme du mercredi (*le Monde* du 8 septembre).

TOURS
de notre correspondant

Les enseignants et personnels administratifs du lycée Grandmont de Tours (Indre-et-Loire) ont décidé de poursuivre, lundi 12 septembre, le mouvement de grève déclenché le jour de la rentrée des classes, et qui a empêché les cours de commencer. Soutenus par les parents d'élèves de la FCPE, ils protestent contre l' insuffisance du nombre de professeurs et de non-enseignants au regard des effectifs de l'établissement.

Ceux-ci ont augmenté de 1 000 élèves depuis quatre ans et 30 postes d'enseignants manquent cette année pour retrouver les conditions d'encadrement de la rentrée 1984. Cette année, le lycée Grandmont accueille 3 300 élèves, soit 400 de plus que l'an dernier, et des classes de seconde comptent plus de 40 élèves, tandis que dans les groupes de langue vivante pourrait frôler, voire dépasser les 50.

Vendredi 9 septembre, les grévistes ont occupé les locaux pendant qu'une délégation était reçue au ministère de l'éducation nationale. Celui-ci aurait proposé, selon les grévistes, une redistribution des premières S pléthoriques dans les autres lycées de Tours et un « lissage » à 40 des groupes de langue. Mais le personnel de l'établissement réclame la création de 5 sections nouvelles, d'un poste de documentaliste et de 4 postes d'agents. Seule l'ouverture d'une nouvelle classe de seconde et de laboratoires supplémentaires aurait été annoncée.

A. B.

CAMPUS

Les Juniors font le ménage

Pour préserver son « *image de qualité* » selon la formule de Laurent Pichon son président, la Confédération nationale des Junior-Entreprises a radié, lors de son dernier congrès, cinq associations d'étudiants. Sciences-Po Etudes de l'IEP de Paris, JEEP de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Valenciennes, Agro-Projet Service, Epi-Purpan et Ingécom de Toulouse n'auront plus le droit d'utiliser le babel Junior-Entreprise.

« La JE de Sciences-Po a connu des problèmes de gestion, elle était mal administrée, ne remplissait pas ses documents fiscaux depuis plus d'un an, ne faisait pas ses rapports d'études », explique Laurent Pichon. JEEP a été sanctionnée parce qu'elle *« végétait depuis deux ou trois ans »*, avec un chiffre d'affaires trop faible qui ne *lui permettait pas de remplir ses obligations. Epi-Purpan de l'Ecole supérieure d'agriculture de Toulouse et Agro-Projets Service de l'Ecole nationale agronomique de la Ville Rose se sont vues reprocher leur manque d'implication dans le mouvement ainsi que d'avoir tenu* des stands pour des entreprises. Quant à Ingécom Toulouse, née du mariage entre des étudiants d'une école de commerce et ceux d'une école d'électronique, elle réalisait trop d'études purement commerciales.

« La perte du label JE entame le prestige de ces associations, reconnaît Laurent Pichon. *Mais si elles repartent sur des bases saines, elles pourront à nouveau se porter candidates pour obtenir notre investiture. »*

Th. Bi.

CNJE : 28, *rue Louis-le-Grand, 75002 Paris.* Tél. : 42-65-00-62.

● Les philosophes et la guerre

Le centre culturel allemand de Paris organise, du 27 septembre au 1er octobre, *un colloque international sur le thème* : « Les philosophes et la *deuxième guerre mondiale* ».

(Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-21.)

● Architecture

L'Ecole spéciale d'architecture vient de créer un « *certificat d'informatique et architecture* » destiné aux architectes, ingénieurs et professions liées à l'aménagement de l'espace.

(ESA, 254, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 43-22-83-70.)

● Notariat

L'université de Paris-XII a signé avec la chambre interdépartementale des notaires de Paris une convention qui met en place une formation au DESSN (diplôme d'études supérieures spécialisées notariales).

(Conseil supérieur du notariat, 31, rue du Général-Foy, 75008 Paris. Tél. : 42-93-06-45, poste 293.)

Religions

Le pasteur Stewart s'inquiète de certaines « crispations » dans l'Eglise catholique

Au cours de l'émission « Présence protestante », le dimanche 11 septembre sur Antenne 2, le pasteur Jacques Stewart a fait le bilan de sa première année de présidence à la Fédération protestante de France. Il a notamment indiqué que sa participation à la mission en Nouvelle-Calédonie, à la demande de M. Michel Rocard, premier ministre, était justifiée par sa volonté d'*« engagement des forces spirituelles dans tout ce qui peut guérir les relations humaines et tout ce qui peut s'inscrire contre le fatalisme de la division et de la haine »*.

Les hommes d'Eglise, a-t-il ajouté, ont un rôle à jouer *« pour orienter l'histoire dans le sens de la paix et de la justice »*. Malgré les accords intervenus, le pasteur Stewart indique que *« tout reste à faire en Nouvelle-Calédonie, notamment cicatriser les plaies et aider les personnes et les communautés à se mettre ensemble au travail »*.

« En tête à tête, ça change tout », a encore confié le président de la Fédération protestante de France, à propos de sa rencontre du 25 avril dernier avec le pape au Vatican. Il s'est dit *« impressionné par la richesse spirituelle et le souci évangélique de Jean-Paul II »*, mais n'en a pas moins critiqué *« les manifestations de raidissement de l'Eglise catholique dans le domaine de l'éthique sexuelle et familiale »*, ainsi que *« le renouveau du culte marial »*. *« Ces crispations nous inquiètent »*, a dit le pasteur Stewart.

Celui-ci a enfin fixé trois orientations pour l'avenir des communautés protestantes : retrouver les voies d'*« une culturation biblique et théologique »* ; accentuer le lien entre les Eglises locales et l'Eglise universelle ; établir une relation plus fréquente entre la prédication et l'actualité du monde et des communautés.

Le Nouvel An juif

Vœux de M. Mitterrand au grand rabbin de France

La communauté juive de France devait fêter, le lundi 12 septembre, son Nouvel An (Roch Hachana), début d'un temps de pénitence de dix jours qui prendra fin à la fête du Grand Pardon (Yom Kippour), célébrée cette année le 21 septembre. A cette occasion, M. Mitterrand a adressé ses vœux à la communauté juive dans une lettre à M. Joseph Sitruk, grand rabbin de France. *« Vous savez*, écrit le président de la République, *combien je suis attaché, comme vous, à la construction d'une France unie et plus fraternelle, au sein de laquelle votre communauté, comme toutes les autres, puisse vivre et s'épanouir dans la paix, l'harmonie et la solidarité. »*

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Jean-Paul CARTERON, et leur fille

Sophie,

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Nicolas,

le 9 septembre 1988.

77, rue de Gravelone,
1950 Sion (Suisse).

– Philippe BLONDEL,
Martine DELORT-BLONDEL,
et Pierre-Edouard BLONDEL,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Rose,

le 25 juillet 1988.

32, rue Cassette,
75006 Paris.

Mariages

– Dominique GASNIER,
Jens Oluf LUND,

ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré le 2 septembre 1988, à la mairie du 8e arrondissement de Paris.

64, rue François-Ier,
75008 Paris.
Avenue circulaire, 144 a,
1180 Bruxelles.

Décès

– Le comte et la comtesse Charles-Albert Waziers,
leurs enfants et petits-enfants,
Gérard Bizot,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe François,
leurs enfants et petits-enfants,
Irène Bizot,
Jean-François Bizot,
et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ennemond BIZOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

suvenu le 10 septembre 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Avant l'inhumation, on se recueillera en l'église de Bully (Rhône), le même jour à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Michel Rémond,
ses enfants,
Jean-Yves et Florence Rémond,
Christian Rémond,
Emmanuelle Rémond,
ses petits-enfants,
Etienne et Timothée,
ses arrière-petits-fils,
M. et Mme Pierre Robert,
ses frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CHASLE,
née Denise Robert,

endormie dans la paix du Seigneur, le 31 juillet 1988, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu à Avranches, où elle repose auprès de son époux,

Pierre CHASLE,

décédé le 18 janvier 1965,
et de

Clotilde RÉMOND,

leur petite-fille.

Une messe à leur intention sera célébrée le samedi 17 septembre 1988, à 15 heures, à la crypte de Notre-Dame d'Auteuil (entrée 1, rue Corot).

– Mme Claude Chauvy,
M. et Mme Martin Chauvy,
M. et Mme Patrick Terrasson,
Delphine et Romain Chauvy,
Sylvain, Anne et Raphaël Terrasson,
M. Philippe Baissac,
M. et Mme Jean Gruner,
M. et Mme Roger Gruner,
MM. et Mmes Alain, Christian et Hervé Schupp,
leurs enfants
et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude CHAUVY,

survenu le 30 août 1988, dans sa quatre-vingtième année.

91910 Saint-Sulpice-de-Favières.

– *On nous prie d'annoncer le décès de*

M. Fathi CHATILA,

survenu le 8 septembre 1988.

La levée de corps se fera le mercredi 14 septembre, à 11 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Une prière sera donnée pour le repos de son âme à la Mosquée de Paris, ce même jour, à 11 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.

– Le président,
Les membres des conseils d'administration,
Et le personnel de CFEM et de ses filiales,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René CLAUW,
directeur
de CFEM Offshore Engineering,

survenu le 8 septembre 1988, à Orly.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 13 septembre 1988, à 14 h 30, au cimetière de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).

– Les amis de

Jean-Claude DEBAS,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 9 septembre 1988.

« Car splendide est le fruit des bons labeurs. »
Sagesse III, 15.

Direction départementale du travail et de l'emploi des Hauts-de-Seine,
92000 Nanterre.

– Nous avons appris le décès brutal, survenu le 28 août 1988, de

Michelle,

épouse de notre ami
Jacques DUCHAUSSOY,
photocompositeur au *Monde*, parti l'an dernier en retraite.

Que Jacques soit assuré, dans cette cruelle épreuve, de notre sympathie.

6, chemin de Senlis,
95470 Fosses.

– Catherine Hirsch,
sa femme,

Jean-Paul et Jacynthe,
Claude et Soizic,
Madeleine et Pascal,
Martin et Florence,
ses enfants et beaux-enfants,

Charlotte et Anette,
ses petites-filles,
Joseph et Théo,
ses petits-fils,

M. Etienne Hirsch,
son père,
et Mme Etienne Hirsch,
Mme Robert Pécaut,
sa belle-mère,

Son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs,

Et toute la famille,

ont la grande douleur d'annoncer le décès, à l'âge de soixante et un ans, à la suite d'une brutale et cruelle maladie, de

Bernard HIRSCH,
ingénieur général
des Ponts et chaussées,
directeur de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées,
ancien chasseur au 1er bataillon de choc,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 septembre 1988, à 13 h 45, au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

55, rue de la Ronce,
92410 Ville-d'Avray.

– L'Association amicale des ingénieurs des Ponts et chaussées et des anciens élèves de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard HIRSCH,
ingénieur général
des Ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
directeur de l'Ecole nationale
des ponts et chaussées.

28, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.
(*Le Monde* daté 11 et 12 septembre.)

– La Celle-Saint-Cloud.

Mme PONCHAUT,
née Gilberte Plantin,

décédée le 30 août 1988, a été inhumée à Larchant.

De la part de
Mme et Mlle Guerrier.

« Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta bonté. »
Ps. LI, verset 3.

– Neuilly-sur-Seine.

Le Seigneur a accueilli dans sa paix et sa lumière, le samedi 10 septembre 1988,

Pierre PORTRON,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,

Mme Pierre Portron,
Jean-Loïc, Béatrice et Valentin,
Pierre-Henry et Michèle,
Isabelle et Patrice Dekonink,
Hugues,
Nicolas,
ses enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean Portron,
ses parents,
M. et Mme Jacques Michelot,
M. et Mme Jacques Millet,
Mme Françoise Rogier,
sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa famille,

invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé à participer à la cérémonie religieuse qui aura lieu le mercredi 14 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle basse), boulevard Jean-Mermoz à Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– M. et Mme René Dedieu,
Et toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

M. Robert JOSEPH,

dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs remerciements les plus sincères.

– Mme Gérard Leconte,
Ses enfants
Et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Gérard LECONTE,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Biscarosse, le 8 septembre.

Mme Christian LE ROUX de SALVERT,

très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son fils

Patrick,

remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Des messes ont été dites le 3 septembre, d'autres seront célébrées, le 3 octobre, le 3 novembre, le 3 décembre.

Union de pensées ou de prières.

Anniversaires

– Le 11 septembre 1968, le

général René COGNY

disparaissait dans la catastrophe aérienne de la Caravelle Ajaccio-Nice.

Une pensée et une prière toutes particulières sont demandées à tous ceux qui gardent son souvenir.

Messes anniversaires

– Anne CELLIER

a quitté, il y a deux ans, ceux qu'elle aimait.

Il sera célébré à son intention, le samedi 17 septembre 1988, à 11 heures, une messe en l'église de Mareil-sur-Mauldre (Yvelines, nationale 307).

« O Dieu, tu m'as poussé en avant, maintenant ta joie me pénètre et m'entoure. Je suis comme un enfant qui joue dans une fête. »
Toukaram.

Question à tous les membres du Parlement européen.

On peut tout inscrire sur un œuf, sauf la date du jour de ponte. Pourquoi ?



Aujourd'hui, sur les oeufs, on trouve forcément une date. Et pourtant celle-ci ne renseigne jamais sur la fraîcheur de l'oeuf.
Vous êtes bien placés pour le savoir, puisque votre régle-
mentation interdit tout autre date que celle de l'emballage.
Emballé aujourd'hui, 12 septembre 1988, cet oeuf peut avoir
été pondu il y a 15 jours, 3 semaines ou plus...
Ce "flou" en matière de fraîcheur, qui va à l'encontre de l'attente de 97 % des consommateurs (étude SOFRES, 15 mai 1988) n'est plus acceptable.

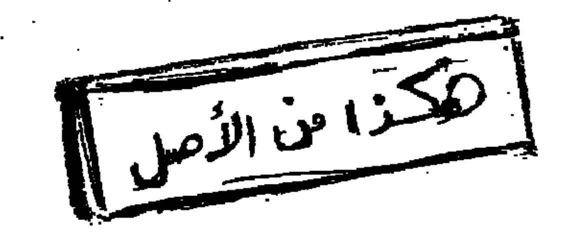
LUSTUCRU a donc décidé de s'adresser directement à vous :

- pour que la date du jour de ponte, enfin autorisée, apparaisse clairement sur la coquille et l'emballage, précédée de la mention "pondu le",
- pour que 97 % des consommateurs aient enfin le droit à une information essentielle, fiable et sûre.

Messieurs les membres du Parlement européen : on ne doit plus tricher sur les oeufs en matière de fraîcheur.



Il faut changer la réglementation.



Économie

SOMMAIRE

La préparation du grand marché européen

L'UAP s'allie avec la compagnie britannique d'assurance-vie Sun Life

M. Jean Peyrelevade, PDG du groupe nationalisé français UAP (Union des assurances de Paris) depuis juillet, n'aura pas attendu longtemps pour prendre sa première décision : son alliance avec Sun Life, quatrième compagnie britannique d'assurance-vie (10 milliards de francs de chiffre d'affaires et 7,5 milliards de capitalisation boursière). Les deux partenaires ont annoncé, le 12 septembre, leur intention de coopérer, et notamment de *« partager toutes leurs perspectives réciproques de croissance externe sur l'Europe »*, explique M. Jean Peyrelevade.

Cette alliance s'accompagne d'une prise de participations croisée : l'UAP acquiert 18 % de Sun Life à l'occasion d'une augmentation de capital ; en contrepartie, Sun Life prend 15 % d'UAP international, filiale à 100 % de l'UAP, qui gère les intérêts du groupe à l'étranger, par le biais d'une émission d'obligations remboursables en actions dans un délai de cinq ans.

L'accord de principe conclu est soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de Sun Life, qui se tiendra le 28 septembre. De son côté, l'UAP a l'aval plein et entier de son actionnaire public – obtenu formellement lors du conseil d'administration du 6 septembre dernier – informé des discussions menées entre le français et le britannique depuis plus d'un an. Car, si Jean Peyrelevade a pu, à peine deux mois après son arrivée à la tête du premier groupe français d'assurances, signé un tel accord, c'est que tout était largement engagé par son prédécesseur. *« J'ai terminé les négociations*, reconnaît-il, *M. Jean Dromer avait fait 90 % du chemin, j'ai fait les 10 % restants. »*

Dès la mi-1987, M. Jean Dromer, alors président de l'UAP, avait envisagé un tel échange de participations qui aurait été réalisé à l'occasion de la privatisation prévue de l'UAP. Dans ce schéma, Sun Life aurait fait partie, avec d'autres assureurs étrangers, du noyau dur de la compagnie française. L'UAP n'ayant pu être privatisée, pour cause de krach boursier notamment, M. Dromer avait obtenu du ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, la possibilité de proposer à des partenaires étrangers des participations dans un holding détenu initialement à 100 % par l'UAP, UAP international.

Cet accord appelle trois constats : il s'inscrit dans les grandes manœuvres qui agitent actuellement l'assurance européenne ; il n'exclut pas une bagarre éventuelle sur le capital de Sun Life ; il constitue un premier pas sur le chemin de la privatisation « douce » de l'UAP.

Tous les groupes d'assurances préparent l'Europe et l'ouverture des frontières communautaires qui, dans leur secteur, prendra effet, non en 1993, mais le 1er juillet 1990. L'UAP, bien que numéro un français et numéro trois européen en termes de primes brutes consolidées (voir *le Monde affaires* du 21 mai 1988), se trouve confronté à un délicat problème de stratégie internationale. Il n'est pas le seul. Déjà, l'an dernier, la compagnie s'est battue, avec succès, face au groupe AXA de M. Claude Bébéar, pour le contrôle de la Royale, numéro un belge des assurances.

De son côté, la Compagnie du Midi, qui s'est alliée au même AXA pour échapper à une OPA, avait elle-même réussi quelques mois auparavant une OPA sur Equity and Law, sixième compagnie d'assurances britannique. Victoire, deuxième groupe privé français, a, en revanche, vu échouer les négociations qui devaient lui permettre de prendre pied chez Royal Insurance, le numéro un britannique. Quant au GAN (Groupe des assurances nationales), autre compagnie française nationalisée, elle attend toujours l'autorisation de son actionnaire public pour réaliser un échange de participations avec la SAI, une des sociétés d'assurances italiennes.

Les groupes étrangers se montrent aussi actifs – si ce n'est plus – que les français, qu'il s'agisse de l'allemand Allianz, numéro un européen, ou de l'italien Generali, numéro quatre européen.

Une bagarre en perspective

L'opération Sun Life se place dans un contexte particulier, dans la mesure où Peter Grant, son président, était à la recherche d'un allié face à un actionnaire jugé encombrant, la société Transatlantic, le bras anglais d'une compagnie d'assurances sud-africaine, Donald Gordon Liberty Life. Cet actionnaire, détenteur de 25 % du capital de Sun Life, n'est pas agréé par la direction actuelle de la société et n'est pas représenté au conseil. L'affaire risque cependant de ne pas en rester là. D'autant que Sun Life est également convoité, semble-t-il, par le groupe des Assurances générales de Belgique qui, tout au long de cet été, a ramassé des titres à la Bourse et détiendrait actuellement près de 6 % du capital de Sun Life. Les Assurances générales de Belgique sont la deuxième compagnie d'assurances outre-quiévraine, derrière la Société royale belge, détenue en grande partie par l'UAP. Certains observateurs n'excluent pas une offre publique d'achat sur Sun Life. Rappelons que en Grande-Bretagne, une OPA doit être automatiquement déclenchée sur l'ensemble du capital dès qu'un investisseur en détient au moins 29 %.

Enfin, il est impossible de ne pas penser, à l'annonce de cet accord, à la privatisation de l'UAP. Pour l'heure, M. Jean Peyrelevade ne pouvait faire intervenir que UAP International. Son homologue britannique, Peter Grant, que le hasard des affaires lui avait fait croiser à deux reprises comme président de la Banque Stern, l'a bien compris.

Mais il compte bien qu'un jour UAP international sera cotée en Bourse, avant d'envisager que la coopération se fasse directement au niveau de l'UAP même. Car UAP international a une limite théorique liée à sa valeur, estimée à 10 milliards de francs. L'opération Sun Life en représente déjà près de 2 milliards – et les ambitions européennes des deux partenaires exigera de passer à la vitesse supérieure.

M. Jean Peyrelevade n'avait-il d'ailleurs pas affirmé, en avril dernier dans *l'Expansion* (daté 15 avril-5 mai), pour son éventuel retour à la tête d'une nationalisée : *« J'y mettrais une condition : pouvoir, à terme, mettre en Bourse 49 % du capital de l'entreprise que je présiderais. »* L'opération annoncée le 12 septembre semble bien augurer de ses chances de succès.

CLAIRE BLANDIN
et ERIK IZRAELEWICZ

POINT DE VUE

Pour une modernisation négociée

par Jean-Pierre Soisson
ministre du travail,
de l'emploi
et de la formation professionnelle

LE franchissement du cap européen et la résorption du chômage imposent une mobilisation qui dépend de notre capacité à concilier dans la négociation la recherche de la performance économique et l'impératif de la cohésion sociale. Ma conviction est que les partenaires sociaux sauront inventer, avec l'appui de l'Etat, les formes d'emploi, les modes d'organisation du travail, les qualifications, les formations et les garanties sociales qui permettront de relever le défi de la modernisation.

Renouvelant les termes de la politique contractuelle, nous parviendrons à réussir la modernisation par la négociation.

Les vertus de la liberté contractuelle ont trop longtemps été opposées aux pesanteurs des législations. Il est temps de dépasser ce débat. Me plaçant délibérément sur le plan de l'action, je tirerai les enseignements de notre tradition et j'indiquerai ce que j'attends d'un renouveau de la négociation de branche.

L'histoire des relations sociales procède en France d'un tripartisme de fait. L'action de l'Etat s'est toujours conjuguée avec celle des organisations patronales et syndicales. Plus on s'éloigne de l'époque où l'essentiel était de donner un statut minimum à tous les salariés et plus cette interaction joue dans le sens de la complémentarité. L'initiative en matière sociale n'est l'apanage ni de l'Etat ni des partenaires sociaux.

Le tripartisme est une nécessité pour l'équilibre de notre système de négociation collective. Cet équilibre n'est jamais acquis. A des périodes de fort engagement contractuel peuvent succéder des périodes d'atonie. Je ne m'inscrirai donc pas au rang de ceux qui, plus par idéologie que par souci d'efficacité pratique, prônent soit le « tout-Etat », soit le « tout-contrat ».

Si l'Etat est historiquement intervenu pour élaborer et généraliser, au profit de l'ensemble des salariés, des règles qui s'imposent à toutes les entreprises, c'est d'abord parce que la garantie d'un minimim social fait partie d'un contrat dont l'Etat est le garant, c'est aussi en raison des carences de la règle contractuelle. On ne peut en effet vouloir moins d'Etat et moins de contrat.

Il est vrai que, depuis plus de trente ans, les partenaires sociaux eux-mêmes, au plan interprofessionnel, ont manifesté leur capacité à assumer cette fonction de protection, comme en témoignent notamment les accords sur la retraite complémentaire. Aussi les choses ne sont-elles pas figées : l'Etat doit s'effacer lorsque les organisations patronales et syndicales sont prêtes à assumer leurs responsabilités à l'égard de l'ensemble des salariés.

Cependant, la puissance publique reste comptable de l'efficacité du système de négociation. Au-delà de son pré carré, qui en fait le garant du statut minimum des salariés, l'Etat remplit aussi une mission d'impulsion du dialogue social.

En effet, il ne suffit pas de laisser le système de négociation porté par sa propre dynamique pour qu'il réponde correctement aux nécessités économiques et sociales.

L'exemple de la généralisation de la couverture conventionnelle, dont trois millions de salariés ont bénéficié depuis 1981, me paraît à cet égard riche d'enseignements : cette extension n'aurait pu être conduite sans l'intervention résolue de l'Etat aux côtés des partenaires sociaux.

Le rôle essentiel de la branche professionnelle

Dans le contexte actuel l'Etat doit redonner toute son importance à la négociation de branche.

Dans le contexte actuel, l'Etat doit redonner toute son importance à la négociation de branche.

Notre droit conventionnel vise tous les niveaux de négociation. C'est une de ses qualités majeures. Aucun niveau ne doit être négligé, mais, pour faire face aux enjeux économiques et sociaux de demain, le rôle essentiel de la branche professionnelle devra être accentué.

L'exemple de la durée du travail et de son aménagement est à cet égard éclairant. En effet, les lois du 18 février 1986 et du 19 juin 1987 ont reconnu la fonction régulatrice de la négociation de branche. Mais, sur un sujet aussi important pour la compétitivité des entreprises, cette régulation m'apparaît aujourd'hui à la fois mal et trop peu assurée. De nombreux dérapages sont observés, faute d'un encadrement suffisant des accords d'entreprise par les accords de branche. Je souhaite que ces situations soient rectifiées par une meilleure détermination dans la branche des contreparties consenties aux salariés en matière de modulation de la durée du travail.

Négocier dans les branches permettra également aux entreprises dépourvues de délégués syndicaux, qui ne peuvent conclure d'accords dérogatoires, et notamment d'accords de modulation, de bénéficier des possibilités offertes par la loi. La valeur d'accords conclus sans interlocuteur syndical ne saurait être reconnue. Seuls les syndicats ont une véritable capacité de négociation. C'est une donnée fondamentale de notre démocratie sociale. On ne peut vouloir à la fois moins d'Etat et moins de syndicats.

Notre système de relations sociales me paraît ainsi constituer un cadre solide pour la modernisation. Encore faut-il définir les objectifs qui devraient être poursuivis et se donner les moyens de les atteindre.

Ma conviction est claire : l'apport du dialogue social, bien plus qu'un simple appoint destiné à faciliter l'adaptation de notre économie, constitue la condition même de la modernisation.

Explorant les voies d'une négociation nouvelle, les partenaires sociaux pourront changer le travail dans l'entreprise et créer au niveau des branches les conditions de la modernisation.

Changer le travail dans l'entreprise

La modernisation de nos entreprises suppose l'adhésion des salariés. La prospérité de notre économie, la qualité de la vie quotidienne de chacun et l'équilibre même de notre société sont en cause.

La gestion prévisionnelle doit permettre à la fois de prévoir les emplois de demain et d'y préparer le personnel de l'entreprise. Mes services pourront contribuer à la réalisation de ces objectifs en aidant les entreprises qui le souhaitent à disposer d'éléments sur les effets de la modernisation de l'emploi, et à conduire en ce domaine des expériences innovantes.

Sait-on, par exemple, que plus d'un million de personnes exercent leur activité sous cadence imposée par une chaîne ou une machine automatique ?

L'introduction de nouvelles technologies ne permet pas à elle seule d'améliorer les conditions de travail. Elle soulève fréquemment des inquiétudes qui font obstacle à la mobilisation des salariés, dont dépend pourtant le succès de l'investissement.

Il est indispensable de concevoir le contenu des tâches et les conditions de travail au moment même du choix des équipements et des implantations. Il ne faut plus définir d'abord un projet technique pour n'examiner qu'ensuite ses implications sociales et d'organisation. Ainsi que le souligne le rapport Riboud, il convient de *« repenser le travail en même temps que l'outil »*. Les entreprises qui ont méconnu cet impératif rencontrent aujourd'hui de sérieux problèmes de pannes et de défauts de qualité, malgré le savoir-faire de leurs équipes techniques.

Prévention ou classifications

Créer, au niveau des branches, les conditions de la modernisation.

La réflexion sur l'organisation et le contenu du travail permettra d'aborder dans les meilleures conditions le problème de l'emploi. Deux thèmes de négociations s'imposent : la prévention des problèmes d'emploi et les classifications.

La prévention des problèmes d'emploi et le développement de la gestion prévisionnelle dans les branches au même titre que dans les entreprises correspondent à une nécessité économique et sociale. La modernisation pouvant conduire à diminuer le nombre de certains postes de travail, il faut inciter les gestionnaires publics et privés à dissocier gains de productivité et baisse des effectifs. Pourquoi ne pas ériger en principe la règle selon laquelle les emplois induits par la modernisation doivent être tenues prioritairement par les salariés de l'entreprise, soit directement, soit après une opération de formation ?

Le mémorandum interprofessionnel du 11 juin 1987 avait exprimé le souhait des partenaires sociaux que puissent être conclues des conventions entre l'Etat et les branches pour examiner de façon prospective les évolutions prévisibles de l'emploi et définir les actions de formation permettent d'adapter les nouveaux salariés à leur métier. Ces « contrats d'études prévisionnelles seront dévelopés et les dotations budgétaires » seront développés et les dotations budgétaires de la délégation à la formation professionnells seront augmentées à cette fin.

Par ailleurs, je mettrai tout en œuvre pour que les aides dont j'ai la maîtrise encouragent la prise en compte de l'organisation et des conditions de travail. Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail dont les moyens seront plus que doublés en 1989, sera orienté en priorité vers ce type d'actions

De même, l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail sera en mesure d'apporter aux branches qui le souhaitent une aide et une assistance méthodologique.

La négociation de classifications modernisées constitue elle aussi une priorité.

La perspective d'une progression professionnelle continue, nécessaire à la motivation et à la mobilité des salariés, renvoie au rôle des classifications conventionnelles et à leur adaptation permanente. Or la persistance d'une trop forte ancienneté de nos classifications conventionnelles génère une sclérose progressive des grilles de salaires et des définitions des métiers. La révision et l'actualisation des classements constituent aujourd'hui deux exigences fondamentales : je souhaite que les cinq prochaines années permettent sur ces points à la négociation, comme d'ailleurs la loi le prévoit, de franchir une étape décisive.

Ici, encore, l'Etat est prêt à jouer son rôle d'incitation et d'aide technique à la négociation : bien souvent les négociations sur ce thème échouent ou s'enlisent en raison des difficultés liées à la mise en forme et à la reconstitution d'une hiérarchie professionnelle cohérente dans les secteurs d'activité. La pesée des emplois, l'articulation entre eux, la pondération et la définition des critères permettant d'élaborer de nouvelles classifications, supposent une certaine expertise. Je suis disposé à mettre à la disposition des branches qui le souhaitent l'assistance technique dont elles pourraient avoir besoin en étroite liaison avec la commission nationale de la négociation collective.

∴

De telles orientations ne prennent leur sens que dans la durée, mais il est grand temps de les mettre en œuvre.

La modernisation n'est pas un objectif en soi. Elle n'est pas une contrainte qui nous serait imposée de l'extérieur. Elle est une opportunité de développement partagé. Il serait vain de fonder notre compétitivité sur la diminution des coûts du travail en essayant de faire jeu égal avec les pays du tiers-monde. Il ne serait pas non plus raisonnable de chercher à reproduire le modèle de pays comme le Japon, dont la culture et l'histoire sont radicalement différentes des nôtres.

Notre ambition doit être de bâtir, dans le cadre européen, un type de développement qui nous soit propre et qui s'appuie sur notre expérience, notre intelligence et notre capacité de créer.

Économie

AFFAIRES

Les changements à la tête du Crédit lyonnais

M. Jean-Yves Haberer, âgé de cinquante-cinq ans, ancien président du groupe Paribas de février 1982 à juillet 1986, a été nommé membre du conseil d'administration du Crédit lyonnais, en remplacement de M. Jean-Maxime Lévêque, actuel PDG de la banque, selon un décret daté du 9 septembre, paru au *Journal officiel* du dimanche 11 septembre. Cette nomination ouvre la voie à l'accession de M. Haberer au poste de M. Lévêque.

Celui-ci avait été appelé à ces fonctions en juillet 1986 par le gouvernement de M. Chirac afin de mener à bien la privatisation de la banque, dont il était un fervent partisan. Selon M. Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie, M. Lévêque, qui a atteint l'âge de soixante-cinq ans le 9 septembre, quitte son poste *« avec son accord »*.

Dans un communiqué, M. Lévêque précise, effectivement, qu'il accepte la décision du gouvernement, *« d'autant plus aisément, affirme-t-il, que j'ai la plus grande estime pour l'homme qu'il a choisi pour me succéder »*. La perspective de la privatisation du Crédit lyonnais s'étant éloignée, M. Lévêque conclut : *« Il peut apparaître souhaitable de me remplacer, dès maintenant, par un président disposant de plusieurs années pour accomplir sa mission. »*

L'arrivée de M. Jean-Yves Haberer

Le couronnement d'une carrière

« Le jour où j'entrai au Trésor, je sus que de toute façon je finirais dans une banque », déclarait M. Jean-Yves Haberer en 1983, au *Financial Times*. *« Passer du service de l'Etat à la tête d'une grande banque n'est pas particulier à la France »*, ajoutait-il. Cette certitude s'est vérifiée puisque, après une pénitence de deux ans, après son éviction de la présidence de la Compagnie financière Paribas, qu'il présida de février 1982 à juillet 1986, il en retrouve une autre et quelle autre ! – celle du Crédit Lyonnais, couronnement d'une carrière que beaucoup considèrent comme exemplaire.

Né à Mazagan (Maroc), en 1923, il suit la voie royale des grands commis de l'Etat : licence de lettres, diplôme de l'Institut d'études politiques, ENA, Inspection des finances en 1954. Il de fait les dents comme secrétaire du conseil de direction du Fonds de développement économique et social puis, en janvier 1966, entre au cabinet de M. Michel Debré, qui vient de succéder Rue de Rivoli à M. Valéry Giscard d'Estaing. Il y restera jusqu'à septembre 1987 et attachera son nom à la grande réforme bancaire de 1966-1967, qui rend aux banques une partie de leur liberté, notamment celle d'ouvrir des guichets.

Il sera également l'artisan des grandes fusions d'établissements nationalisés fin 1966, qui donneront naissance à la BNP, à l'UAP, aux AGF et au GAN. Il retrouve M. Michel Debré, ministre des affaires étrangères, pour diriger son cabinet de 1968 à 1969 puis retourne, Rue de Rivoli, où il sera chef du service des affaires internationales pendant sept ans : c'est la porte ouverte sur le monde, le Fonds monétaire, les accords internationaux et une expérience sans prix.

Lorsque M. Raymond Barre forme son gouvernement en septembre 1976, Jean-Yves Haberer reprend du service dans les cabinets : nommé directeur du Trésor en mai 1978, il participera activement à la mise en place du système monétaire Européen. Au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir, en mai 1981, il prépare dès le 11 mai les mesures qui seront prises une dizaine de jours plus tard, notamment le renforcement du contrôle des changes.

Loyal serviteur du nouveau régime, ce dernier ne refusa pas de lui accorder la succession de M. Pierre Moussa à la tête du groupe Paribas à l'automne 1981. Cette décision, toutefois, ne fut pas du goût de tous au PS, où de nombreuses voix s'élevèrent pour dénoncer le maintien d'*« hommes de la réaction »*, de *« suppôts du barrisme »*. Mais M. Haberer n'avait-il pas dès 1973 adhéré à l'Association Echange et Projet, animée par M. Jacques Delors ?

Le bilan du mandat de M. Jean-Yves Haberer à la tête du groupe Paribas pendant quatre ans fut nuancé. Certes, il laissait ce groupe dans une santé insolente, avec des résultats doublés, le renforcement de son implantation internationale, le retour implicte à la maison mère de la très profitable filiale suisse. Mais sa prise de pouvoir abrupte, dans une maison aux structures très complexes vivant dans une atmosphère parfois florentine, n'avait pas été sans provoquer des traumatismes et des animosités. M. Haberer est un homme exigeant et parfois cassant. C'est peut-être son seul point faible. Timide, il peut blesser et commettre des maladresses gratuites comme le font les timides : certaines de ses victimes ne lui ont jamais pardonné. Par ailleurs, il a le goût du secret, qu'il a toujours cultivé dans le cabinet ministériel notamment, et cela ne facilite pas le travail en équipe.

En un mot comme en cent, M. Jean-Yves Haberer risque d'avoir des problèmes humains au Crédit Lyonnais où sa nomination, flatteuse, est pourtant redoutée. Venant après M. Lévêque, il va lui falloir faire preuve de doigté.

F. R.

Le départ de M. Jean-Maxime Lévêque

Haut fonctionnaire, banquier et libéral à tout crin

La France, la banque et le libéralisme : telles ont été les trois passions de M. Jean-Maxime Lévêque, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans. Né en 1923, il commence par obtenir le diplôme de l'école libre de sciences politiques, quasi indispensable, à l'époque, pour entrer dans la haute fonction publique, puis s'engage, à vingt et un ans, dans la division Leclerc, après la libération de Paris, pour participer aux combats jusqu'à Berchtesgaden. Son gaullisme date de là. Elève de la toute neuve Ecole nationale d'administration, il en sort inspecteur des finances en 1948 et va servir l'Etat pendant seize ans.

En 1960, il réalise un de ses rêves : entrer comme conseiller au cabinet du général de Gaulle, président de la République. Sa tâche consiste, tout en exerçant les fonctions de secrétaire général du Conseil national du crédit, à tenir le président au courant de l'évolution de la situation économique. Il se flatte d'avoir empêché le général de donner aux objectifs des plans quinquennaux un *« caractère obligatoire »* et de l'avoir convaincu, *in extremis*, d'en faire seulement une *« ardente obligation »* : son libéralisme aurait donc trouvé la première occasion de se manifester.

En désaccord doctrinal avec M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, qui avait rétabli le contrôle des prix en 1963 lors du plan de stabilisation, M. Levêque, battu et dépité, donne, en 1964, sa démission pour « pantoufler » à la direction générale d'une banque privée, le Crédit commercial de France (CCF), attiré par son président, M. Jacques Merlin, auquel il succédera, en 1975.

A l'intérieur, il fut très actif dans le crédit aux entreprises industrielles, avec quelques mécomptes, comme le soutien au groupe Nobel-Bozel, géré en dépit du bon sens par la famille Roussel, et qui coûte plus de 250 millions de francs au CCF en cinq ou six ans, au point que de mauvaises langues qualifient M. Levêque de « prix Nobel ».

Très actif également, sur le front des opérations financières, comme il l'est aujourd'hui, le CCF se montra moins heureux à l'étranger, avec des crédits imprudemment accordés dans divers secteurs, dont l'Amérique latine, et qui, après le départ de M. Levêque, en 1982, obligeront la banque à constituer, aux frais de l'Etat, d'importantes provisions (2 milliards de francs) avant de pouvoir être dénationalisée : la seule privatisation « blanche », c'est-à-dire sans bénéfice. Fin 1981, néanmoins, le CCF était devenu la première banque privée de France, avec deux cent vingt guichets, et une excellente rentabilité. Adversaire farouche des nationalisations dès la constitution du programme commun de la gauche en 1972, son combat devient une véritable croisade et débouche sur sa démission, qu'il donne le jour même de la nationalisation de sa banque en février 1982.

Il lance alors un mouvement politique, UNIR, contre le socialisme, et pour *« un libéralisme moderne et authentique »*. Malgré d'onéreuses campagnes publicitaires, UNIR n'obtient aucun succès populaire, et M. Lévêque, qui briguait un siège de député à Paris, en 1986, renonce à sa candidature au profit du RPR.

A bien mérité...

Le 24 juillet 1986, il trouve sa récompense avec sa nomination comme président du Crédit lyonnais, succédant à un socialiste, M. Jean Deflassieux. Malgré une passation de pouvoirs sans beaucoup d'élégance, et sa réputation de libéral invétéré, son entrée dans le grand établissement du boulevard des Italiens s'effectue sans traumatisme. M. Lévêque, il est vrai, non seulement n'y « parachute » personne, exceptée sa secrétaire particulière, mais surtout, s'abstenant de toute chasse aux sorcières, déclare bien haut que le Crédit lyonnais est *« une très grande maison »* avec des hommes *« remarquables »* et d'*« immenses atouts »*. Il s'est appliqué à reconquérir des parts de marché auprès des particuliers, notamment dans le crédit au logement, et à relancer les activités internationales du Crédit lyonnais, autrefois très brillantes et dont une part appréciable a vu son rythme se ralentir.

Surtout, la plupart le reconnaissent, il a su faire souffler un esprit nouveau dans l'établissement, montrant une grande chaleur humaine, se préoccupant de donner des moyens aux hommes qu'il nommait et de les motiver, y compris les cadres intermédiaires, trop souvent négligés. On peut donc dire de lui, au terme de ses deux ans de présidence : a bien mérité le Crédit lyonnais.

Fidèle à sa conviction, M. Jean-Maxime Lévêque a milité pour la privatisation de sa banque, prenant des positions vigoureuses en ce sens qui lui ont valu, sans surprise, l'hostilité du pouvoir.

FRANÇOIS RENARD.

• **Un nouveau directeur des affaires économiques au CNPF.** – M. Jean-Marie Fabre rejoindra le CNPF le 19 septembre et sera nommé, le 1er décembre prochain, directeur général des affaires économiques du CNPF. Depuis le départ de M. Claude-Alain Sarre, M. Jean Chapon, vice-président de la commission économique, assurait la coordination des services de cette direction. Agé de trente-neuf ans, M. Fabre est actuellement sous-directeur à la direction du budget. Ancien élève d'HEC et de l'ENA, et après avoir occupé différentes fonctions à la direction du budget, notamment dans les domaines du logement, de la recherche et de l'industrie de pointe, il a été conseiller technique pour les affaires budgétaires puis directeur du cabinet du ministre du budget de 1986 à 1988.

Publication Judiciaire — Le Problème des Chambres à gaz

D'un arrêt de la Première Chambre, section A de la Cour d'Appel de Paris en date du 26 avril 1983, entre :

– M. Robert Faurisson, demeurant à Vichy (03), 10, rue de Normandie,

Et aussi :

– M. Serge Thion, M. Maurice Di Scuillo, M. Gabor Rittersporn, M. Jean-Luc Redlinski, M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit, M. Pierre Guillaume, M. Jacob Assous,

Et :

– la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA),

– l'Association nationale des familles de résistants et d'otages morts pour la France (ANFROMF),

– l'Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus (UNADIF),

– la Fédération nationale des déportés et internés de la résistance (FNDIR),

– l'Union nationale des déportés, internés et victimes de guerre (UNDIVG),

– le Comité d'actions de la résistance (CAR),

– l'Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute Silésie (ADAC),

– le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP),

– l'Association des fils et filles des déportés juifs de France,

– *le Monde* et *le Matin de Paris*.

La Cour,

Considérant que les premiers juges ont rappelé avec raison que les tribunaux ne sont ni compétents ni qualifiés pour porter un jugement sur la valeur des travaux historiques que les chercheurs soumettent au public et pour trancher les controverses ou les contestations que ces mêmes travaux manquent rarement de susciter ;

Qu'il importe avant toute chose de réaffirmer le principe de la liberté de la recherche et d'en assurer le cas échéant la protection, en rejetant notamment l'idée d'une sorte de délai de rigueur pendant lequel la critique historique ne serait pas autorisée à s'exercer sur les événements les plus récents et sur le comportement de ceux qui s'y sont trouvés mêlés ;

Considérant néanmoins que, même dans l'exercice de son activité scientifique, et en particulier lors de la publication des résultats de ses travaux, tout historien demeure soumis envers autrui au principe de responsabilité édictée par les articles 1382 et 1383 du code civil ; que ces textes faisaient en l'espèce à M. Faurisson un devoir impératif de ne formuler qu'avec la plus grande circonspection des thèses ou des affirmations manifestement blessantes pour les victimes des événements qu'il a choisi d'étudier ou pour leurs descendants ;

Considérant en conséquence que si les neuf associations intimées ne peuvent prétendre interdire à quiconque de remettre en cause tel ou tel aspect de l'histoire des persécutions raciales au XXe siècle, les demandes qu'elles ont formées contre M. Faurisson sont recevables dans la mesure où elles lui font grief d'avoir, avec légèreté ou de mauvaise foi, porté atteinte, par ses écrits ou ses propos, aux intérêts collectifs de leurs membres dont elles ont reçu pour mission d'assurer la protection, étant rappelé que leur objet commun est de défendre le souvenir des victimes du nazisme et de la déportation et de lutter contre toutes les formes du racisme ;

Considérant plus spécialement que les intérêts moraux collectifs des fils et filles des déportés juifs préexistaient à l'association créée en 1979 et que celle-ci est donc recevable à agir alors même que l'atteinte prétendument portée à de tels intérêts aurait été réalisée avant cette date ; que le jugement entrepris sera en conséquence réformé sur ce point ;

Considérant que les moyens relatifs à la recevabilité de l'intervention de l'UNDIVG en première instance sont, devant la Cour, dépourvus de toute pertinence, dès lors que l'article 554 du NCPC autoriserait cette association à intervenir pour la première fois en cause d'appel ;

Considérant que MM. Thion, Di Scuillo et autres ne peuvent intervenir à titre principal dès lors que leur demande tend à la réparation du préjudice personnel que leur causeraient des écrits qui sont étrangers aux présents débats et ne s'y rattachent pas assez directement pour que se trouve satisfaite la condition posée par l'article 325 du NCPC ;

Considérant en revanche que M. Pierre Guillaume, qui affirme sans être contredit qu'il a édité le « Mémoire en défense » de M. Faurisson, possède de ce fait un intérêt à intervenir à ses côtés, puisque la condamnation sollicitée frapperait cet ouvrage à travers son auteur ;

Que les autres intervenants ne justifient pas d'un intérêt distinct de leur solidarité intellectuelle avec M. Faurisson et que dans ces conditions le présent arrêt ne peut en rien préjuger les appréciations qui pourraient être éventuellement portées sur leurs propres écrits ;

Considérant que la présente instance a été initialement introduite par la LICRA à l'occasion des articles de presse visés ci-dessus – et principalement des deux lettres adressées au *Monde* par M. Faurisson en décembre 1978 et janvier 1979 – mais qu'au cours du déroulement du procès celui-ci s'est élargi par le fait de M. Faurisson lui-même, qui a versé aux débats son ouvrage intitulé « Mémoire en défense » dont l'objet est de préciser ses thèses et de répondre aux accusations portées contre lui par les associations intimées ;

Considérant qu'il ressort de ces diverses publications, comme des conclusions prises devant la Cour, que les recherches de M. Faurisson ont porté sur l'existence des chambres à gaz qui, à en croire de multiples témoignages, auraient été utilisées durant la seconde guerre mondiale pour mettre à mort de façon systématique une partie des personnes déportées par les autorités allemandes ;

Considérant qu'à s'en tenir provisoirement au problème historique que M. Faurisson a voulu soulever sur ce point précis, il convient de constater que les accusations de légèreté formulées contre lui manquent de pertinence et ne sont pas suffisamment établies ; qu'en effet la démarche logique de M. Faurisson consiste à tenter de démontrer, par une argumentation qu'il estime de nature scientifique, que l'existence des chambres à gaz, telles que décrites habituellement depuis 1945, se heurte à une impossibilité absolue, qui suffirait à elle seule à invalider tous les témoignages existants ou à tout le moins à les frapper de suspicion ;

Que s'il n'appartient pas à la Cour de se prononcer sur la légitimité d'une telle méthode ni sur la portée des arguments exposés par M. Faurisson, il n'est pas davantage permis d'affirmer eu égard à la nature des études auxquelles il s'est livré, qu'il a écarté les témoignages par légèreté ou négligence, ou délibérément choisi de les ignorer ;

Qu'en outre, personne ne peut en l'état le convaincre de mensonge lorsqu'il énumère les multiples documents qu'il affirme avoir étudiés et les organismes auprès desquels il aurait enquêté pendant plus de quatorze ans ;

Que la valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public ;

Mais considérant qu'une lecture d'ensemble des écrits soumis à la Cour fait apparaître que M. Faurisson se prévaut abusivement de son travail critique pour tenter de justifier sous son couvert, mais en dépassant largement son objet, des assertions d'ordre général qui ne présentent plus aucun caractère scientifique et relèvent de la pure polémique ; qu'il est délibérément sorti du domaine de la recherche historique et a franchi un pas que rien, dans ses travaux antérieurs, n'autorisait, lorsque, résumant sa pensée sous forme de slogan, il a proclamé que « les prétendus massacres en chambres à gaz et le prétendu génocide sont un seul et même mensonge » ; que par-delà la négation de l'existence des chambres à gaz, il cherche en toute occasion à atténuer le caractère criminel de la déportation, par exemple en fournissant une explication personnelle mais tout à fait gratuite des « actions spéciales » mentionnées à quinze reprises et avec horreur dans le journal du médecin Kremer ;

Que sans doute il proteste dans ses dernières conclusions contre les « falsifications » de sa pensée qui lui prêteraient l'opinion « qu'il n'y a pas eu de victimes juives » de l'Allemagne nazie ; que cependant ses propos conduisent le lecteur, de façon plus ou moins insinuante, à cette idée que « chambre à gaz » et « génocide » se confondant, il y a eu assurément des « victimes juives » mais que le massacre des juifs est une exagération, voire une « rumeur de guerre », puisqu'il semble bien, à lire M. Faurisson, que les déportés d'Auschwitz mouraient avant tout du typhus, à quoi s'ajoute que l'emploi du terme « génocide » serait à strictement parler impropre, que le chiffre de six millions de victimes juives est évidemment approximatif et que d'ailleurs on n'a jamais pu retrouver un ordre écrit de Hitler concrétisant sa décision d'« exterminer » les juifs ;

Que M. Faurisson, qui s'indigne de ce qu'il nomme « la religion de l'holocauste », n'a jamais su trouver un mot pour marquer son respect aux victimes en rappelant la réalité des persécutions raciales et de la déportation en masse qui a causé la mort de plusieurs millions de personnes, juives ou non, de sorte qu'en dépit du caractère partiel de ses travaux son « révisionnisme », qu'il oppose à « la cause des exterminationnistes », peut faire figure d'une tentative de réhabilitation globale des criminels de guerre nazis ;

Considérant que les positions ainsi adoptées par M. Faurisson sont aussi blessantes pour les survivants des persécutions raciales et de la déportation qu'outrageantes pour la mémoire des victimes, dont le grand public se trouve incité à méconnaître les souffrances, si ce n'est à les mettre en doute ; qu'en outre elles sont évidemment de nature, ainsi que l'a justement relevé le Tribunal, à provoquer des réactions passionnelles d'agressivité contre tous ceux qui se trouvent ainsi implicitement accusés de mensonge et d'imposture ;

M. Faurisson a été condamné :

– A payer entre les mains de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme 1 franc symbolique à titre de dommages-intérêts, ladite somme constituant la réparation du préjudice moral subi globalement et indivisiblement par chacune des associations demanderesses ou intervenantes ;

– A avancer le coût de la publication d'une partie de l'arrêt dans *le Monde*, *le Matin de Paris*, *Historia*, sans que le coût de chaque publication puisse être supérieur à 20 000 francs, sous réserve cependant d'une plus juste appréciation au vu de devis ou factures ;

– A payer au titre de l'article 700 du NCPC la somme de 2 000 francs à toutes les associations intimées, à l'exception de la LICRA et de l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France ;

– A payer les dépens d'appel à l'exception de ceux exposés par MM. Thion, Di Scuillo et autres.

Pour extrait.

Me Charles KORMAN, *avocat*.

هكذا من الأصل

Économie

ÉTRANGER

La Turquie doit renforcer la lutte contre la surchauffe

estime l'OCDE

Après avoir tenu les promesses du plan de stabilisation de 1980, la Turquie a *laissé* son économie s'emballer, contraignant le gouvernement a faire de la lutte contre l'inflation sa *« toute première priorité »*, indique le rapport annuel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur ce pays. Après avoir connu une croissance de 8 % en 1986, le produit intérieur brut a encore progressé de quelque 7,5 % l'an dernier, entraîné par une vive hausse de la consommation des ménages, de l'immobilier et des exportations, mais recouvrant un affaiblissement de l'investissement productif.

Cette évolution s'est traduite par une flambée des prix, l'inflation atteignant 70 % sur douze mois. A l'automne, les dirigeants d'Ankara réagissaient en prenant une série de mesures *« spectaculaires »* : renchérissement du crédit, relèvement du montant des réserves obligatoires des banques, introduction de taxes supplémentaires sur la consommation, nouveau système d'épargne obligatoire pour les salariés.

Ce programme ne commencera toutefois à faire sentir ses effets qu'au second semestre de 1988 et les objectifs gouvernementaux – une croissance limitée à 5 % et un retour à une inflation de quelque 45 % – semblent impossibles à atteindre aux auteurs du rapport. Ces derniers tablent sur une expansion de près de 7 % et une flambée des prix de 68 %. Aussi l'OCDE recommande-t-elle à la Turquie de poursuivre ses efforts en les amplifiant, afin de réduire les frais de personnel dans la fonction publique, et en s'attaquant plus énergiquement au vieux problème de la fraude et de l'évasion fiscale.

De même, les experts du château de la Muette préconisent la mise en sommeil des grands projets d'infrastructures dont la rentabilité n'est pas immédiate et conseillent une plus grande sélectivité des investissements. L'inflation est à l'origine du *« niveau décevant de l'investissement direct étranger »* comme des dépenses en biens d'équipement des industries manufacturières. *Il est temps pour Ankara de viser une véritable amélioration de la compétitivité de ses exportations*, la politique de dépréciation persistante de la monnaie, en termes réels, ne pouvant être poursuivie indéfiniment pour deux raisons : la lutte contre l'inflation, bien sûr, mais également la recherche d'un moindre endettement.

La dépréciation de la livre turque explique une part du doublement en quatre ans de la dette turque, de 38,7 milliards de dollars à la fin de 1987. Cet alourdissement n'est pas jugé dramatique par l'OCDE. La part croissante de l'endettement à court terme et le poids des remboursements, 33 % des recettes tirées de l'exportation de biens et services, obligent néanmoins le gouvernement à rester rigoureux en matière budgétaire.

Ces points faibles de l'économie turque n'empêchent pas les auteurs du rapport de souligner que le déficit de la balance des paiements courants s'améliorera un peu cette année *encore*. La croissance plus *ferme que prévu des partenaires de la Turquie dopera les exportations*, et les prévisions sont encourageantes pour le tourisme. Deux facteurs qui limitent le déficit à 850 milliards de dollars cette année contre 987 milliards en 1987.

DETTE EXTÉRIEURE
(en pourcentage du PNB)

Source : Banque centrale de Turquie, Annual Reports et OCDE

● **Le britannique John Brown devient le premier actionnaire de SOFRESID.** — *Le groupe britannique John Brown a acquis une participation de 35 % dans* SOFRESID, deuxième société française d'ingénierie, devenant ainsi son principal actionnaire, devant Total (12,1 %), Elf (12,1 %), Nord-Est (11,6 %), Sacilor (10 %), Paribas (6,7 %), la *SOGEDIP* (6,6 %) et la *Financière* Seulnes-Châtillon (5,2 %). *Outre l'achat de sa participation,* John Brown a souscrit à une augmentation de capital, ce qui porte sa mise de fonds totale à 20 millions de francs, a précisé la société d'ingénierie. SOFRESID, après avoir subi de lourdes pertes de 1984 à 1986 (140 millions de francs), a fait l'objet d'une importante restructuration et reçu de ses actionnaires 48 millions de francs en 1987. Le dernier exercice (clos en mars 1988) s'est soldé par une perte de 51 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, mais la société prévoit cette année un résultat positif.

Contraction des échanges interallemands

BONN
de notre correspondant

La Foire d'automne de Leipzig, en République démocratique allemande, qui s'est déroulée du 4 au 10 septembre, est traditionnellement l'occasion de faire le point sur les relations économiques entre les deux États allemands. Le rapprochement entre Bonn et Berlin-Est, symbolisé par la visite en RFA du chef de l'État est-allemand M. Erich Honecker il y a tout juste un an, ne s'est pas traduit par un accroissement de ces échanges, bien au contraire.

Selon un rapport établi par l'assemblée ouest-allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), le volume de ces échanges a diminué de 3 % au cours du premier semestre. Les exportations vers la RDA ont diminué de 11 % alors que les importations en provenance de ce pays augmentaient de 7 %. Le solde, positif en faveur de la RFA en 1987, est devenu négatif. Les chiffres fournis par le gouvernement de Bonn font état d'une baisse encore plus importante de ces échanges interallemands : 6,75 milliards de deutschemarks au premier semestre de 1988, contre 7,11 milliards pour la même période de 1987, soit environ 5 %.

Des possibilités pour l'avenir

La hausse, en valeur, des exportations de la RDA vers l'Allemagne de l'Ouest est la conséquence d'une augmentation des prix des matières premières et de livraisons effectuées avant terme. Le volume des produits *finis* est-allemands qui franchissent la frontière est, lui, *en* constante régression. *Plusieurs raisons* sont avancées par la DIHT pour expliquer cette *situation*. La pause dans les investissements *de* ces cinq dernières années *en* RDA a porté atteinte à la compétitivité de ses produits, l'écart technologique s'accroissant au détriment de la RDA. *La* satisfaction des besoins de la population est-allemande, condition nécessaire au maintien de la stabilité politique intérieure, réduit aussi les possibilités d'exportation de la RDA. Ce pays est en outre, lié par des traités commerciaux avec les autres pays de l'Est, notamment avec l'URSS (40 % des échanges). Pour sa restructuration gorbatchévienne, l'économie soviétique a besoin, plus que jamais, des machines produites en RDA, qui ne peut ainsi les proposer aux acheteurs occidentaux.

La DIHT voit tout de même quelques points positifs pour l'avenir des échanges interallemands. Il s'agit de l'augmentation du produit national brut de la RDA de 4,1 %, au premier semestre de 1988, et de la coopération entre Bonn et Berlin-Est sur des livraisons d'énergie électrique. L'achat par la RDA de trois Airbus, ainsi que la construction par la RFA d'un hôtel à Berlin-Est ouvrent également des possibilités pour l'avenir.

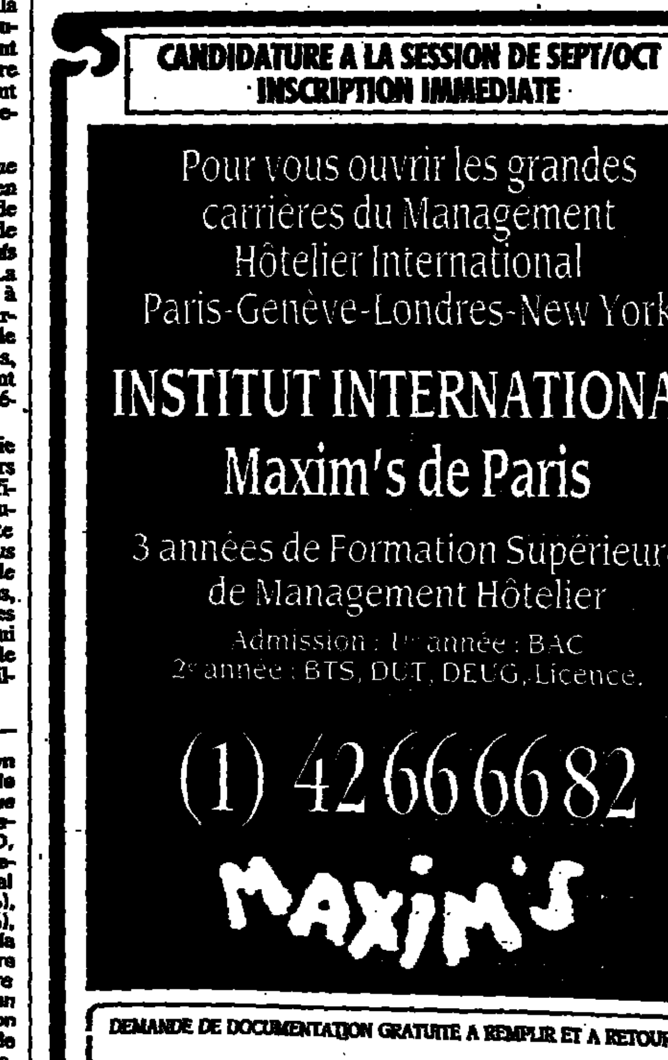
La vedette de la Foire de Leipzig cette année a été un produit de la coopération interallemande : il s'agit de la nouvelle Wartburg, la voiture moyenne fabriquée à Eisenach, en RDA. Elle abandonne son légendaire moteur deux temps, ses gaz d'échappement nauséabonds et son *bruit de réveille-matin* pour adopter le *moteur* de la *Golf* Volkswagen de 1,3 litre. La *firme* de Wolfsburg a livré à la RDA une *chaîne de montage*, installée à *Karl-Marx-Stadt*, capable de produire 286 000 moteurs par an. Le prix de cette voiture est fixé à 30 000 marks est-allemands, soit trois ans de salaire moyen d'un ouvrier. Le délai entre la commande et la livraison du véhicule est de dix à douze ans.

LUC ROSENZWEIG.

● **Deux contrats signés entre la France et la RDA.** — *Durant la visite à la Foire de Leipzig du ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, deux contrats ont été signés entre la France et la RDA. L'un, de 250 millions de francs, porte sur la livraison de quatre turbines à gaz par Alsthom, l'autre, de 23 millions de francs, avec le constructeur automobile Citroën. M. Fauroux a estimé que les deux partenaires pouvaient « certainement faire beaucoup mieux » dans leurs échanges commerciaux.* Le commerce bilatéral a atteint l'an dernier 5,13 milliards de francs, la France redevenant pour la première fois depuis 1982 légèrement excédentaire. Mais, durant les six premiers mois de 1988, ces échanges, de 2,23 *milliards de francs, recouvrent surtout une augmentation des ventes est-allemandes. Deuxième* partenaire occidental de l'Allemagne de l'Est, la France reste loin derrière l'Allemagne fédérale.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





Économie

Le décret précisant la loi Méhaignerie

Les propriétaires devront justifier les hausses de loyers

Très prochainement, les propriétaires qui, lors du renouvellement du bail, proposent un nouveau loyer à leur locataire, devront justifier la hausse demandée (étalée par tiers sur trois ans) en fournissant les références sur lesquelles le nouveau loyer a été calculé. En effet la loi Méhaignerie prévoit (art. 21) que le nouveau loyer doit être *« fixé par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années pour les logements comparables »*.

Le décret en préparation, dont la publication est imminente, permettra au locataire de vérifier la réalité de ces références, qui devraient prendre en compte non seulement les loyers de logements loués vides au cours des trois dernières années, mais aussi des loyers renouvelés au cours de la même période.

Jusqu'ici trop de propriétaires, privés ou institutionnels, profitant du flou de cette notion de voisinage, ont réclamé à leurs locataires des hausses excessives, surtout à Paris et dans la région parisienne, où le marché du logement locatif est très tendu.

Le nouveau texte a un double objet : rendre plus raisonnables les demandes de hausses (puisqu'il faudra les justifier) et, par voie de conséquence, en limiter les effets inflationnistes qui pèsent sur l'indice des prix de détail. Simultanément, cette disposition pourrait simplifier la tâche des commissions de conciliation et des tribunaux qui ont à connaître des litiges nés de la loi Méhaignerie.

● **TRANSPORTS : bilan de la catastrophe aérienne de Bangkok : 76 morts.** – C'est, en définitive, 76 personnes qui ont trouvé la mort dans la chute d'un Tupolev 134 d'Air Vietnam, le 9 septembre, à Bangkok (*le Monde* du 10 septembre). Parmi les victimes figurent M. Dang Hoi Xuan, ministre vietnamien de la santé, ainsi que M. Arun Patwharban, ambassadeur d'Inde au Vietnam. Quatre blessés demeurent dans un état critique. La compagnie aérienne explique la catastrophe par les très mauvaises conditions atmosphériques qu'affrontait l'avion au moment de l'atterrissage.

REPÈRES

Commerce international

La course aux subventions agricoles

L'évolution du commerce mondial a été marquée par la course aux subventions agricoles, souligne le GATT dans une étude consacrée à la période octobre 1987-mars 1988, publiée le lundi 12 septembre.

Cette escalade a été particulièrement sensible entre la CEE et les Etats-Unis alors que la faiblesse des cours mondiaux a contraint certains gouvernements *« à accroître les montants compensatoires versés aux producteurs »*.

Sur les autres produits, les pressions protectionnistes sont restées fortes : maintien des mesures de limitation volontaire sur les échanges d'acier, d'automobiles, de chaussures et de textiles.

Le GATT se félicite par contre des mesures de libéralisation du commerce extérieur prises par des pays en développement comme le Chili, la Jamaïque, le Mexique, l'Uruguay ou la Turquie.

Sidérurgie

Le Japon sort de la crise

Après trois ans de pause pour cause de crise, les cinq plus grands sidérurgistes japonais vont recommencer à distribuer des dividendes semestriels. Nippon Steel, Nippon Kokan, Kawasaki Steel, Sumitomo Steel et Kobe Steel, qui affichaient tous, l'an passé, un déficit pour le premier semestre allant du 1er avril au 30 septembre 1987, tablent sur un bénéfice pour les six premiers mois de leur exercice 1988.

Commerce extérieur

Contraction de l'excédent japonais en août

L'excédent commercial japonais s'est contracté en août pour revenir à 5,53 milliards de dollars en données corrigées des variations saisonnières, contre 6,22 milliards en juillet, annonce le ministère des finances. En données brutes, les exportations ont augmenté de 18,2 % sur août 1987, et les importations de 27,3 %. L'excédent des échanges avec les Etats-Unis s'est établi à 3,25 milliards de dollars, contre 3,73 milliards en août 1987, grâce à une poussée de 39,3 % des importations japonaises. Avec la CEE, il a représenté 1,53 milliard, soit 200 millions de plus qu'en août 1987, et en dépit d'une envolée de 46,3 % des importations.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

Distribution

Michelin vend la SOCAP à Intermarché

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

La chaîne de magasins SOCAP, société anonyme, filiale de la Manufacture française des pneumatiques Michelin, qui compte huit surfaces de vente et un restaurant à Clermont-Ferrand et dans la région et qui emploie 354 personnes, doit être rachetée prochainement par le groupe Intermarché. A l'origine de cette cession, un déficit de plus de 35 millions de francs, enregistré durant les dix dernières années.

Cette chaîne avait vu le jour à Clermont-Ferrand, lorsque Michelin avait décidé d'ouvrir au grand public, il y a une quinzaine d'années, ses coopératives d'achats, réservées jusqu'alors à son personnel. Aujourd'hui, la SOCAP ne peut concurrencer les chaînes nationales, qui ont installé, à Clermont-Ferrand et dans le département du Puy-de-Dôme, un nombre important de grandes surfaces commerciales.

D'ores et déjà, la CGT a manifesté son inquiétude quant à l'avenir des 354 salariés, bien que le plan social ne prévoit aucun licenciement « sec ».

Soixante employés, en effet, doivent être intégrés à la manufacture des pneumatiques après un stage de formation, alors que 192 doivent être repris par Intermarché.

Le comité d'entreprise de la SOCAP était convoqué pour ce lundi 12 septembre et celui de la manufacture Michelin doit l'être pour le mercredi 14, mais déjà la CGT a fait savoir qu'elle entendait saisir les pouvoirs publics afin de faire respecter les contrats de travail en vigueur des salariés de la SOCAP.

Pour le syndicat, le personnel doit avoir la possibilité de réintégrer la manufacture s'il le désire, comme cela avait été fait par le passé lorsque Michelin à Clermont-Ferrand avait abandonné ses propres écoles et sa clinique.

Jean-René ROUGER.

Accord Sanara-Sogestran

Regroupement dans le transport fluvial

Le 1er janvier 1989, naîtra la Compagnie fluviale de transport que les armements fluviaux Sanatra et le groupe Sogestran se sont mis d'accord pour créer avec effet rétroactif au 1er juillet 1988. La Sanatra et Sogestran lui apporteront l'ensemble de leurs activités d'armement fluvial, de construction et de réparation de bateaux. La flotte du nouvel ensemble est composée de 230 unités, dont un tiers est désarmé. Elle est répartie sur la Seine, le Rhône, la Garonne, en Belgique et sur l'Adour.

Cette mise en commun a été motivée par la chute continue du trafic fluvial français, qui régresse à la cadence de 5 % à 6 % par an sous l'effet de la régression des transports de charbon, de pétrole et de produits sidérurgiques. Elle devrait se traduire par une rationnalisation des exportations et par une réduction de plus de 10 % des effectifs (actuellement 350 salariés).

Les résultats de la compagnie fluviale de transport (CFT) seront répartis entre les deux maisons mères au prorata de leurs apports respectifs, soit 62,5 % pour le groupe Sogestran et 35,5 % pour Sanara. Toutefois, les droits de vote et les sièges au conseil d'administration seront affectés à parité entre les deux groupes. Le président de la nouvelle société sera M. Gérard Perrin, président de Sogestran.

La CFT devrait peser à peu près le même poids que la CFNR qui opère sur le Rhin. Son chiffre d'affaires annuel prévisible s'élèverait à 150 millions de francs.

Al. F.

Rolls Royce et Turboméca remportent un contrat de 4 milliards de francs

Le fabricant britannique de moteurs Rolls Royce et son partenaire français, la société Turboméca, ont annoncé, vendredi 9 septembre, avoir conclu un contrat de 400 millions de livres sterling (4 milliards de francs) pour la fourniture des moteurs du nouvel hélicoptère anglo-italien EH-101.

Ces moteurs commandés par le ministère britannique de la défense équiperont plus de cent soixante hélicoptères de la Royal Navy et de la Royal Air Force.

Rolls Royce et Turboméca étaient en compétition avec l'américain General Electric qui avait prévu de créer une unité de production de moteurs d'avion au Royaume-Uni.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987	2 sept.	9 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	119	121,4
Valeurs industrielles	123,9	126,7
Valeurs étrangères	114,5	115
Pétroles-Energie	119,5	119,1
Chimie	117,7	119,5
Métallurgie, mécanique	129,7	134,8
Electricité, électronique	133,6	135,8
Bâtiment et matériaux	111,7	114,5
Ind. de consommat. non alim.	116,4	121,5
Agro-alimentaire	138,3	138,8
Distribution	116,8	119,2
Transports, loisirs, services	130,8	142,4
Assurances	121	121,2
Crédit banque	113,9	118,2
Sicomi	88,9	89,7
Immobilier et foncier	82,3	82,9
Investissement et portefeuille	119	120,8
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	102,7	103,6
Emprunts d'Etat	104,1	104,6
Emprunts garantis et assimilés	101,9	103,1
Sociétés	103,7	104
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2915,5	2974,3
Valeurs étrangères	3814	3830,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	420,9	429,3
Valeurs étrangères	515,9	518,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	113,8	119,6
Emprunt d'Etat	117,8	118,2
Emprunts garantis et assimilés	113,2	119,6
Sociétés	120,3	121,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	344,8	351,7
Produits de base	225,2	227,9
Construction	354,9	363,9
Biens d'équipement	247,6	253,1
Biens de consom. durables	445	459,2
Biens de consom. non durables	455,1	483,9
Biens de consom. alimentaires	513,1	524,7
Services	323,4	329,9
Sociétés financières	403,4	414
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	330,4	346,4
Valeurs industrielles	339,1	348
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	257,4	259

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	1er sept. 1988
Total actif	691 022
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	102 229
ECU	56 817
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 893
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	39 895
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	350
Effets privés	110 459
Effets en cours de recouvrement	14 772
Total passif	691 022
dont	
Billets en circulation	229 377
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	74 359
Compte courant du Trésor public	7 519
Reprises de liquidités	25 158
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 7,00 %
- Taux des pensions à 5 à 10 jours .... 7,75 %
- Taux d'escompte .... 9,50 %
- Taux des avances sur titres .... 10,50 %

La compétitivité de la place financière suisse menacée ?

La compétitivité de la place financière suisse est gravement menacée du fait de la disparition de « certains de ses avantages concurrentiels » et de la persistance d'un droit de timbre trop élevé, estime l'Association suisse des banquiers (ASB) dans son rapport annuel. S'appuyant sur des chiffres de la Banque des règlements internationaux, l'ASB signale que, entre 1975 et 1987, la part des avoirs à l'étranger, détenus par des banques en Suisse sur le total des avoirs, s'est réduit de moitié, passant de près de 6 % à un peu plus de 3 %. L'ASB estime cependant que, pour l'essentiel, la cause de cette évolution est à rechercher dans les mesures de déréglementation prises à New-York en 1981 et à Tokyo en 1986. Sur le marché des capitaux, la Suisse a aussi perdu des parts de marché, poursuit l'ASB, en particulier sur l'euromarché, qui a augmenté bien plus vite que le marché étranger en francs suisses. En même temps, le yen est devenu une monnaie d'émission internationale plus importante que le franc suisse.

En ce qui concerne les Bourses, l'association note que le volume s'est accru de 25 % par an en valeur nominale de 1980 à 1987 à Zurich, tandis que le chiffre en actions a augmenté annuellement de 44 % à Londres et de 32 % à Tokyo.

TOKYO, 12 sept. ↑

Légère progression

Peu de mouvements lundi à la Bourse de Tokyo, qui a néanmoins réussi à terminer la séance sur une hausse de 109,64 points pour l'indice Nikkei, à 27 756, soit un gain de 0,4 %.

La relative stabilité du yen face au dollar a stimulé les opérateurs qui, en fait, attendent les chiffres du commerce extérieur américains, publiés mercredi, pour se faire une véritable opinion sur les marchés. Les achats ont été sélectifs, concentrés principalement sur les titres de la sidérurgie et de la construction. Les valeurs immobilières, de l'automobile et des chemins de fer étaient également en hausse. En revanche, baisse des chimiques et des maisons de titres.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 12 sept.
Akai	602	590
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 450	1 470
Fuji Bank	3 150	3 160
Honda Motors	2 080	2 110
Matsushita Electric	2 580	2 580
Mitsubishi Heavy	901	919
Sony Corp.	6 670	6 700
Toyota Motors	2 530	2 570

FAITS ET RÉSULTATS

● **Plainte de Grand Metropolitan à la CEE.** – Le groupe britannique Grand Metropolitan, qui a lancé une OPA sur Irish Distillers, vient de porter plainte auprès de la CEE contre Pernod-Ricard, qui a lancé une contre-OPA « amicale » sur la société irlandaise. Grand Metropolitan, qui avait dû reprendre à son compte, en raison de l'intervention de la CEE, l'OPA lancée par un consortium auquel il appartenait, soutient que les actions menées par Pernod-Ricard et Irish Distillers sont en infraction avec l'article 85 du traité de Rome.

● **Ultramar rachète une raffinerie californienne.** – La compagnie pétrolière britannique Ultramar a annoncé le rachat, pour 259 millions de livres (2,8 milliards de francs), de la société américaine Wilmington Refinery, basée à Los Angeles (Californie). Cette acquisition permettra à Ultramar de devenir l'un des principaux raffineurs indépendants de Californie. Ultramar compte financer, en partie, ce rachat par une augmentation de capital de 130 millions de livres (1,4 milliard de francs), à raison de six actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes, au prix de 200 pence par action.

● **Dow Chemical va acquérir la firme américaine Essex Chemical.** – Dow Chemical, deuxième groupe chimique américain, va acquérir, pour 366 millions de dollars (2,3 milliards de francs), Essex Chemical. Selon un accord définitif intervenu entre les deux parties, Dow lancera une offre d'achat amicale sur la totalité du capital de Essex, au prix de 36 dollars par action. Essex, dont le siège se trouve à Clifton (New-Jersey), a accusé, l'an dernier, une perte de 16,6 millions de dollars (103 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 208,8 millions de dollars (1,3 milliard de francs). Ce groupe est toutefois sorti du rouge au premier semestre 1988, en dégageant un bénéfice net de 3,6 millions de dollars (22,3 millions de francs) sur un chiffre d'affaires de 139 millions de dollars (862 millions de francs). L'acquisition de Essex, qui exploite dix-neuf usines aux Etats-Unis et une au Canada, permettra à Dow de renforcer ses activités, notamment dans le secteur des adhésifs industriels pour l'automobile.

● **Compagnie bancaire : diminution du bénéfice d'exploitation.** – Le bénéfice net d'exploitation du groupe de la Compagnie bancaire a baissé de 9 % au cours du premier semestre, à 641 millions de francs, contre 704,5 millions de francs pour le même semestre de l'année 1987. Le bénéfice net consolidé de la Compagnie bancaire a progressé de 15 %, à 418 millions de francs, au cours du premier semestre, contre 363,7 millions de francs pour les six premiers mois de 1987. La diminution de la part du groupe est essentiellement imputable à la forte baisse du bénéfice net de l'UCB, qui est tombé à 17 millions de francs, contre 189 millions de francs au premier semestre de 1987. Sur une période de douze mois, allant du 1er juillet 1987 au 30 juin de cette année, le bénéfice net consolidé du groupe et celui de la Compagnie bancaire se sont élevés respectivement à 1,17 milliard de francs et 763 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	278 50	255
Amrek & Associés	....	....
Asystel	249 50	249 50
B.A.C.	425	435
B. Demachy & Assoc.	405	410
B.I.C.M.	548	549
B.I.P.	....	534
Boiron	370 50	370 50
Bolloré Technologies	905	900
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1495	1495
Calberson	734	730
Cardif	874	875
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	265
C.A.T.C.	130	129 50
C.D.M.E.	970	974
C. Equip. Elect.	293	292
C.E.G.I.D.	780	783
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1439	1439
C.G.I. Informatique	780	802
Ciments d'Origny	510	515
C.N.I.M.	....	335
Concept	250	250
Conforama	....	800
Creeks	395	390
Dafsa	193	185 30
Dauphin	929	918 c
Devanlay	860	....
Deville	610	601
Duménil-Leblé	1160	1165
Editions Belfond	108	110
Elysées Investiss.	28	28 80
Finacor	259	257
Guintoli	421 80	438 70 d
Guy Degrenne	805	815
I.C.C.	....	213 60
IDIA	205	205
I.G.F.	114 50	114 50
IM2	165	170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Int. Metal Service	....	371 70
La Commande Electr.	325 50	330
Le gd livre du mois	259	260
Loca Investissement	259	256
Locamic	....	179 10
Marin Immobilier	....	254
Metallurg. Minière	121 60	121
Métrologie Internat.	425	442
Mécaservice	115 10	115 10
M.M.D.M.	501	521
Molex	238	218 10
Navale-Delmas	....	670
Olivetti-Logabax	....	147
Om. Gest. Fin.	....	315
P.F.A. S.A.	420	411
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
Présence Assurance	406	406
Publicat. Filipacchi	....	415
Razel	800	800
St-Gobain Emballage	....	1301
St-Honoré Matignon	180 20	181
S.C.G.P.M.	....	315
Segin	376	368
Serna-Maza	483	470
S.E.P.	1345	1349
S.E.P.R.	....	1201
S.M.T. Goupil	....	301 10
Sodiforg	822	817
Supra	....	287 50
TF 1	239 20	244
Unilog	146	147
Union Financ. de Fr.	380	380
Valeurs de France	319 50	319 50

Marché des options négociables le 9 septembre 1988

Nombre de contrats : 4 482.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	10,50	31	7	–
CGE	320	4,10	18,50	10	–
Elf-Aquitaine	360	0,10	6	–	41
Lafarge-Coppée	1 300	50	97	15	43
Michelin	180	13,50	–	1	7
Midi	1 500	–	34	–	–
Paribas	400	12	27	3	–
Peugeot	1 200	18,50	74	55	80
Saint-Gobain	520	1,40	17,50	–	–
Société générale	440	2,50	19	–	–
Thomson-CSF	180	3	12	8,50	14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 sept. 1988
Nombre de contrats : 65 065.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	104,55	103,25	102,50
Précédent	104,20	102,95	102,15

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,85	1,88	0,60	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,2950 F ↑

Le dollar débutait la semaine en légère hausse le lundi 12 septembre dans la matinée. C'est sur un marché très calme, dans l'attente des chiffres du commerce extérieur américain, que le dollar s'échangeait à 6,2950 F, 1,8525 DM et 133,75 yens, contre 6,2815 F, 1,8410 DM et 132,95 yens vendredi 9 septembre.

FRANCFORT	9 sept.	12 sept.
Dollar (en DM)	1,8410	1,8525
TOKYO	9 sept.	12 sept.
Dollar (en yens)	132,95	133,42

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 sept.) .... 7 13/16-7 15/16 %
New-York (9 sept.) ... 8 1/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises	122,4	
Valeurs étrangères	115,8	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	352,1	351,7
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 305,09	1 301,30
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	8 sept.	9 sept.
Industrielles	2 063,12	2 068,81
LONDRES (Indice « Financial Times »)	8 sept.	9 sept.
Industrielles	1 420,4	1 398,5
Mines d'or	183,5	183,8
Fonds d'Etat	86,62	86,60
TOKYO	9 sept.	12 sept.
Nikkei Dow Jones	27 647,10	27 756,74
Indice général	2 125,64	2 130,26

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3010	6,3030	– 30	– 15	– 50	– 25	– 120	– 40
$ can.	5,0851	5,0888	– 110	– 78	– 212	– 172	– 584	– 480
Yen (100)	4,7103	4,7153	+ 98	+ 116	+ 221	+ 251	+ 725	+ 813
DM	3,3986	3,4010	+ 70	+ 88	+ 153	+ 177	+ 474	+ 538
Florin	3,0108	3,0132	+ 48	+ 61	+ 109	+ 127	+ 369	+ 423
FB (100)	16,1979	16,2114	+ 48	+ 120	+ 130	+ 253	+ 517	+ 872
FS	4,0275	4,0313	+ 138	+ 156	+ 290	+ 314	+ 843	+ 919
L (1 000)	4,5486	4,5534	– 201	– 168	– 317	– 276	– 728	– 632
£	10,6581	10,6678	– 340	– 296	– 746	– 676	– 2 083	– 1 894

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 7/8	5	5 3/16	5 5/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 7/16	7 1/4	7 9/16	7 1/2	7 13/16
F.S.	2 7/9	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	11	13	12 1/2	13	11 5/8	12	11 3/8	11 3/4
£	10	10 1/4	11 1/2	11 5/8	11 15/16	12	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8 1/8	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

Cours relevés à 17 h 30

BOURSE DU 9 SEPTEMBRE

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3824	3816	3816	− 0 21
1050	B.N.P. T.P.	1051	1046	1046	− 0 48
1080	C.C.F. T.P.	1113	1123	1123	+ 0 90
1086	Créd. Lyon. T.P.	1118	1118	1118	....
1360	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhone-Poul. T.P.	1730	1730	1730	....
1254	St-Gobain T.P.	1271	1279	1279	+ 0 63
1206	Thomson T.P.	1230	1230	1230	....
430	Accor	436	440	443	+ 1 61
520	Air Liquide	505	504	508	+ 0 59
2080	Alcatel ★	1955	1958	1957	+ 0 10
1300	Als. Superm.	1300	1330	1330	+ 2 31
275	A.L.S.P.I.	302	300 80	301	− 0 33
306	Alsthom ★	306 90	308	306	− 0 62
2250	Arjom. Prioux ★	2004	2001	2003	− 0 05
520	Avenir-Hav ★	500	501	498	− 0 40
910	Av. Entrepr. ★	920	914	914	− 0 65
695	Av. Dassault ★	680	700	685	+ 0 72
325	BAFIP ★	327	323	334	+ 2 14
285	Bail-Equipem. ★	276	272 10	272	− 1 45
780	Bail Investiss.	782	773	778	− 0 51
250	B.N.P. C.I. ★	265	264	263	− 0 75
435	Cie Bancaire ★	449	462	447	− 0 45
385	Bazar H.-V.	387	390	387	....
440	Béghin-Say ★	461 50	464 90	462 50	+ 0 22
1050	Berger (Mé)	1020	1025	1025	+ 0 49
730	Bic ★	769	769	759	− 1 30
1430	B.I.S.	1540	1467	1543	+ 0 19
2430	Bongrain S.A. ★	2445	2460	2450	+ 0 20
405	Bouygues ★	426 90	425	429	+ 0 49
72	B.P. France ★	67	67 80	67	....
5000	B.S.N. ★	4990	5000	5000	+ 0 20
	Canal Plus	595	590	598	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (ex-Sign.) ★	508	500	490	− 3 5[illegible]
315	Crouzet ★	346 50	345	344	− 0 7[illegible]
2450	Damart S.A. ★	2475	2475	2470	− 0 [illegible]
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	288	286	286	....
1400	De Dietrich	1380	1381	1380	....
180	Dév. R.d.C. (LI)	186 20	187	187	+ 0 [illegible]
430	D.M.C.	407	410	403	− 0 [illegible]
340	Drouot Assur. ★	329 90	330	330	+ 0 [illegible]
1750	Docks France ★	1740	1780	1775	+ 2 [illegible]
670	Dumez ★	648	649	641	− 1 [illegible]
1280	Eaux (Gén.)	1364	1364	1369	+ 0 [illegible]
1480	Ecco ★	1510	1502	1530	+ 1 [illegible]
730	Electrofinanc. ★	715	711	712	− 0 [illegible]
405	El. S. Dassault	414	410 10	425	+ 2 [illegible]
325	Elf-Aquitaine	317 90	314	313	− 1 [illegible]
285	— (certific.) ★	270 50	268 10	268 90	− 0 [illegible]
640	Epeda-B-Faure ★	715	714	696	− 2 [illegible]
2420	Essilor	2405	2351	2360	− 1 [illegible]
1600	Essilor Int. (DP)	1505	1538	1538	+ 2 [illegible]
315	Esso S.A.F. ★	308	305	308	....
1450	Eurafrance	1428	1460	1440	+ [illegible]
1120	Eurocom ★	1120	1120	1130	+ [illegible]
2270	Euromarché	2260	2240	2251	− [illegible]
520	Europe n° 1 ★	507	511	507	....
34	Eurotunnel ★	31 70	31 60	31 60	− [illegible]
935	Exor ★	960	964	964	+ [illegible]
800	Facom	810	800	815	+ [illegible]
935	Fichet-Bauche	935	935	935	....
185	Finextel ★	185	185	184	− [illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations — Actions — Étrangères — Indices

[illegible]

SICAV (sélection) 9/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Epargne-Oblig.	194 27	189 07
Epargne-Quatre	1110 28	1080 57
Epargne-Unie	1180 25	1137 59
Epargne-Valeur	414 02	402 94
Eparoblig	1295 70	1293 11
Epsilon	1102 44	1091 52
Euroinvest Croissance	1146 70	1094 70
Euroinvest Rendement	1130 28	1079 03
Eurocic	9210 51	9074 39
Eurodyn	1008 98	973 87
Euro-Gan	5184 97	4949 76
Euro-Noif	25 86	25 48 ●
Fixord Placement	60397 79	60397 79
Fixord Valorisation	13667 34	13399 35
Fonsicav (div. par 10)	10971 28	10971 28
Foncival	244 10	236 42
France-Gan	8310 42	8024 27
France-Garantie	275 93	275 38
France-Investiss.	372 76	355 85
France-Obligations	448 38	443 94
Francic	374 11	363 21
Obli Association	123 86	122 63
Oblicic Régions	1050 69	1035 16
Obligations Convert.	414 82	396 01
Oblig. toutes catég.	158 58	151 66
Oblilion	1103 59	1092 66
Optimmeka	191 46	186 79
Oraction	1198 66	1159 25
Orvalor	5680 66	5484 97
Paribas Croissance	575 95	552 47
Paribas Epargne	16028 41	15988 42
Paribas France	89 82	87 20
Paribas Obliconde	1009 66	994 74
Paribas Opportunités	108 38	105 22
Paribas Patrimoine	511 81	491 04
Paribas Revenu	94 89	93 75
Pacasse-Valor	1095 62	1094 53
Unisia	2285 09	2209 95
Unisar	186 99	186 99
Univers-Actions	1049 82	1015 30
Univers-Obligations	1585 66	1533 52
Valoram	495 49	483 40
Valorg	1596 90	1595 30
Valrel	40809 57	40889 13
Vendom	23265 49	23242 22

[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Basque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	155	160
Cochery	148	....
Cogenhor	114	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355	359
Dubois Inv. (Casto.)	800	799
Gachot	72 50	72
Hoogovens	250	177 o
Metroservice (bons)	10	....
Nicolas	925	....
Particip. Poncier	350	....
Rémy et Associés	280	281 90
Rorento N.V.	176	175 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	495	....
Ufinex	380	....
Union Boursière	127	....

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ● : prix précédent — ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Le sort de l'otage ouest-allemand détenu au Liban

La RFA espère une libération prochaine de Rudolf Cordes

Le gouvernement de Bonn espère que les *informations* sur une libération dans les prochaines heures de l'otage ouest-allemand au Liban, Rudolf Cordes, sont exactes, a indiqué lundi 12 septembre un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Reinhard Bettzuege. Le gouvernement n'entend faire aucun commentaire supplémentaire tant que l'otage, enlevé le 17 janvier 1987 à Beyrouth, n'aura pas été effectivement libéré, a ajouté le porte-parole. Dans une lettre écrite de sa main, publiée par le quotidien libanais indépendant *An-Nahar*, M. Cordes a annoncé sa libération pour lundi.

Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamad-Javad Laridjani, avait estimé vendredi que la libération de M. Cordes n'était *« sans doute plus très éloignée »* à l'issue d'une entrevue à Bonn avec le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher.

Un autre otage ouest-allemand, enlevé le 20 janvier 1987 à Beyrouth, M. Alfred Schmidt, avait été libéré le 7 septembre 1987. Les deux enlèvements avaient été revendiqués par les « Moudjahidins pour la liberté », un groupe supposé proche du Hezbollah chiite pro-iranien. Les enlèvements de MM. Cordes et Schmidt étaient intervenus quelques jours après l'arrestation, le 13 janvier 1987, à Francfort du chiite libanais Mohamed Hamadé, jugé à Francfort sous l'accusation de participation au détournement en juin 1985 d'un avion de ligne américain sur Beyrouth et au meurtre d'un passager, l'Américain Robert Stethem. Un frère aîné de Mohamed, Abbas Hamadé, a été condamné à treize ans de prison en avril dernier par la justice ouest-allemande pour participation à l'enlèvement de MM. Schmidt et Cordes.

Les suites de l'accident de l'Airbus A-320

Huit ans de suspension proposés pour le commandant de bord

Le conseil de discipline de l'aéronautique civile a décidé le 9 septembre, de proposer au ministre des transports des sanctions contre les deux pilotes qui se trouvaient aux commandes de l'Airbus A-320 d'Air France, dont la chute dans la forêt, près de Mulhouse, le 26 juin, avait fait trois morts.

Par quatre voix contre trois (1), le conseil propose au ministre de retirer leur licence de pilote de ligne pendant huit ans au commandant de bord, M. Michel Asseline, et pendant deux mois à son copilote, M. Pierre Mazières.

Le ministre peut suivre cet avis, ne pas en tenir compte ou demander au conseil de reprendre le dossier.

D'autre part, il se confirme que la compagnie Air France souhaite que les deux pilotes en cause ne fassent plus partie de ses équipages techniques. MM. Asseline et Mazières ayant répondu négativement à l'offre qui leur était faite d'une prise en charge de leur reconversion en échange de leur démission, une procédure de licenciement pour rupture du contrat de travail pourrait être mise en œuvre à leur encontre lorsque leur licence de pilote sera définitivement suspendue. Jusqu'à la fin du mois de septembre, ils se trouvent en position d'accidentés du travail.

AL. F.

(1) Sur les sept membres du conseil de discipline, quatre sont désignés par le ministre, un par la compagnie et deux par le Syndicat national des pilotes de ligne.

Sur le vif

Contrôle antidopage

Alors, les enfants, ça va ? Pas trop crevés ? Moi, j'ai une pêche pas possible. Faut dire, depuis des années que je bosse comme une malade, je me soigne, je m'entretiens. Vous voulez que je vous livre le secret de ma forme ? Bon, alors, voilà. Je passe de longues nuits blanches, bien angoissées, convulsives, agitées de crampes et de spasmes nerveux. Je m'endors sur le coup de 3 heures du matin. Quand le réveil sonne, je m'écrase sur l'oreiller, crucifiée, et je bougonne : pour qui il me prend, ce con, pour sa bonne ? Il insiste. Je commence par lui couper la chique d'une main tremblante de rage impuissante. Et je finis par sortir en rampant de sous ma couette et par me traîner à quatre pattes jusqu'à l'armoire à pharmacie.

Là, c'est l'orgie. Vous n'imaginez pas tout ce que je me tape : cocktails de vitamines au jus de citron, calcium, phosphore, oligo-éléments en sachets, gélules, ampoules et cachets. Sept tasses de café noir. Deux épaisses couches d'hormones sur le ventre et quatre pots de crème à tartiner sur la gueule. Très important, ça, le petit déjeuner. Après quoi il ne me reste plus qu'à préparer ma gamelle ou plutôt ma boîte à pilules : bêta-bloquants, dragées aphrodisiaques et antitrac, zinc, sels minéraux et, en cas de fringale, coupe-faim.

J'étais bien, j'étais d'attaque. Et puis, là, l'autre jour, j'ai eu la trouille de ma vie. Je rentre de vacances. J'écris mon premier billet. Je dégringole avec à la rédac'chef. Ils me regardent d'un œil soupçonneux par-dessus leurs lunettes :

— Et ton flacon, où il est ?

— Quel flacon ?

— T'es pas au courant ? Contrôle antidopage chaque matin avant le bouclage. Rapport à un bouquin qui circule sous le manteau : « 300 médicaments pour se surpasser ». Des fois qu'l'un de vous s'aviserait d'essayer d'améliorer ses performances à coup de stimulants. Remarque, avec toi, ça risque pas... Montre ta copie un peu pour voir... Ouais, bon, c'est bien ce qu'on pensait : dispensée de contrôle... Allez, dégage !

CLAUDE SARRAUTE.

Amnesty International condamne les exécutions politiques en Iran

Le vendredi 9 septembre Amnesty International a condamné l'Iran pour avoir exécuté des opposants politiques le mois dernier et a assuré que les exécutions se poursuivaient. *« Les exécutions concernaient principalement les membres et sympathisants de l'Organisation des moudjahidines du peuple d'Iran [OMPI], mais une vingtaine de sympathisants d'autres groupes d'opposition politique de gauche ont aussi été exécutés »*, a indiqué l'organisation de défense des droits de l'homme basée à Londres.

Des exécutions publiques de sympathisants de l'OMPI ont eu lieu à Kangavar, Bakhtaran et Islamabad-e-Gharb après l'incursion en Iran de la force armée de cette organisation du 25 au 28 juillet, depuis le territoire irakien.

Pour sa part, la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (BP 2-75624 Paris Cedex 13) indique que les peines de mort prononcées contre cinquante-cinq détenus politiques ont été confirmées récemment. Elle note qu'*« à l'intérieur même des prisons la violence et les mauvais traitements ont considérablement augmenté ; les visites ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre et les familles des prisonniers politiques sont sans nouvelles de ces derniers »*. Par ailleurs, ajoute-t-elle, *« le président de la Cour de cassation et le porte-parole du Conseil supérieur de la justice ont publiquement, au cours de ces derniers jours, demandé aux juges islamiques de châtier sévèrement les prisonniers et les opposants du régime. En outre, les informations parvenues d'Iran font état d'exécutions clandestines et quotidiennes, ce qui augmente l'inquiétude des familles des prisonniers politiques »*.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard juge sévèrement M. Raymond Barre

Invité, le dimanche 11 septembre, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. François Léotard, secrétaire général du PR, a été interrogé sur les propos sévères tenus par M. Jacques Douffiagues à l'encontre de M. Raymond Barre (1). M. Léotard a observé qu'en annonçant son retrait de la politique, M. Douffiagues *« a acquis une liberté de propos que* [M. Léotard n'a] *pas »*.

A la question : *« Vous voulez dire que vous pensez ce qu'il dit mais que vous ne pouvez pas le formuler ? »*, le député du Var répond : *« C'est peut-être un peu cela (...). Je crains que* [ce que dit M. Douffiagues] *ne soit ce que pensent beaucoup de nos militants et beaucoup de nos élus qui ont quelquefois le sentiment d'avoir été un peu trompés. »* M. Léotard s'est refusé à toute *« petite phrase »* à propos de M. Barre, en ajoutant : *« Je n'en pense pas moins, pour tout vous dire, mais je m'efforce de ne pas contribuer aux agressions personnelles et aux querelles de personnes qu'on nous reproche aussi. »*

D'autre part, interrogé sur la question de l'alliance avec le FN, M. Léotard a indigné : *« J'ai moi-même exclu, à l'heure qu'il est, un certain nombre de militants du Parti républicain qui ont fait des alliances avec le Front national. Donc cette cuisine-là, qui n'est pas très agréable pour un chef de parti, je l'ai faite (...). Je ne parle pas de M. Gaudin, parce qu'il n'a jamais fait d'alliance à proprement parler. Il y a eu, au sein du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur — dont je ne fais plus partie, je vous le ferai remarquer, parce que j'en ai démissionné. — il y a eu, à l'intérieur des commissions, des votes qui se sont déroulés de cette façon.*

» Je le dis, et je le dirai à des amis qui sont dans cette situation : ils ont tout intérêt à faire cesser cette situation. Je le leur ai déjà dit et je le répéterai, je crois que nous n'avons rien à gagner à cet état de fait (...).

» On savait déjà que, dans la tête [de M. Le Pen], *il traînait des relents d'antisémitisme et de racisme, mais le dernier propos dépasse toute espèce de mesure. Il est, à proprement parler, intolérable. Je crois que la coupe est pleine et que nous avons, les uns et les autres, exprimé ce que ressentent l'immense majorité des Français. Maintenant, tirons-en les conséquences.*

» Mais permettez-moi de le dire : que le Parti socialiste fasse lui-même aussi, au lieu de donner des leçons de morale à la terre entière, son propre nettoyage sur ses rives et qu'il regarde un petit peu ce qui se passe avec ses alliés, dans quelles conditions il a conquis certaines mairies ou laissé conquérir certaines mairies communistes avec la fraude électorale, avec la violence, et quelquefois, permettez-moi de le dire, avec le racisme. »

(1) NDLR dans le *Journal du dimanche*, M. Jacques Douffiagues affirme que M. Barre est *« le seul homme politique qui* [l']*ait trompé »*. Pour lui, l'ancien premier ministre *« fonde sa politique sur le ressentiment »*, car, après avoir *« condamné la cohabitation »*, il *« prône la collaboration »*.

EN BREF

● **VIETNAM : le ministre de la santé a été tué dans l'accident d'avion de Bangkok.** — M. Dang Hoi Xuan, ministre vietnamien de la santé, a été tué lors de la catastrophe aérienne du 9 septembre, au cours de laquelle un appareil vietnamien faisant la liaison entre Hanoï et Bangkok s'est écrasé non loin de l'aéroport de la capitale thaïlandaise. La catastrophe a fait soixante-quinze morts ; il y a six survivants. — *(Reuter.)*

● **Eastern Airlines licencie 4 000 salariés.** — La compagnie américaine Eastern Airlines a licencié, le 12 septembre, 4 000 salariés. Un porte-parole de la compagnie a affirmé que cette décision était la seule chance de survie de cette filiale de Texas Air. Eastern a perdu 187 millions de dollars (1,1 milliard de francs) en 1987 et 149 millions (950 millions de francs) au cours du premier semestre de cette année.

Ces licenciements avaient été interdits en août, par un juge fédéral, puis autorisés, en septembre, par une cour d'appel de Washington. Ils devraient permettre d'économiser 100 millions de dollars (640 millions de francs) par an.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 septembre

+ 0,24 %

La tendance était plutôt favorable à la Bourse de Paris, lundi 12 septembre dans la matinée. L'indicateur était en légère progression (0,24 %). Notons parmi les plus fortes hausses Scoa (+ 6,3 %), Fives-Lille (+ 3,8 %), Parisienne de Réescompte (+ 3,7 %), BHV (+ 2,6 %), Galeries Lafayette (+ 2,3 %). Etaient en baisse UCB (– 7,1 %), Pelchelbronn (– 4,3 %), Sligos (– 3,3 %), Cetelem (– 2,3 %), OFP (– 2,2 %), Elf-Aquitaine (– 2,2 %).

Le Monde

ÉCONOMIE

La réduction du coût de l'argent

Une deuxième vague de réformes financières

Quand les prêts deviennent des titres

Les entreprises doivent renforcer leurs fonds propres

La France, le sport et l'industrie

La chronique de Paul Fabra

L'économie de l'offre, pas morte

(Lire le supplément dans notre deuxième cahier disponible seulement en métropole)

Le numéro du « Monde » daté 11-12 septembre 1988 a été tiré à 511 656 exemplaires

Vos prochains rendez-vous avec l'emploi dans Le Monde

Demain (numéro daté mercredi 14 septembre) :
SECTEURS DE POINTE

Après-demain (numéro daté jeudi 15 septembre) :
INTERNATIONAL

Lundi 19 (numéro daté mardi 20 septembre) :
UN AUTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

ATTENTION : *ce supplément est publié en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux*

A B C D E F G

